L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1121 - VENDREDI 08 JUILLET 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



BIVB: *p.13*
Les Bourgogne reprennent des couleurs

P 06 **Actualité** Côte d'Or
Irrigation: Une année «exceptionnelle»

P 08 **Actualité** Nièvre
Cultures dérobées: mode d'emploi

P 11 **Actualité** Yonne
Canicule et volailles ne font pas bon ménage

P 12 **Actualité** Bourgogne
La Safer Bourgogne Franche Comté sur les rails

P 14 **Vie** Syndicale
Lait: le saut dans le grand Bassin laitier

P 16 **Filières** Bio
Histoire d'eau en Pays d'Othe

P 17 **Filières** Cultures
Directives nitrates: dérogation à l'arrêté du 26 juin 2009



Moissons

La surprise !

Commencée avec une précocité exceptionnelle, la moisson est bien avancée. Avec comme premier constat une hétérogénéité des plus marquées. Les premiers résultats écartent le scénario du pire et la récolte s'annonce globalement moins catastrophique que ce que l'on pouvait craindre.





l'Agenda

Côte d'Or

Appel des JA
Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or recherchent des candidats pour participer à la finale départementale de labours 2011. Celle-ci se déroulera le dimanche **28 août** à Aiserey.
Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 71 ou ja21.syndical@orange.fr

Brocantes (B) et vide-greniers (V) cet été
Dimanche 10 juillet : Argilly (V, D), Fussey (V), Heuilley-sur-Saône (V), Nolay (V), Pouilly-en-Auxois (V), Ruffey-lès-Beaune (V), Saint-Maurice-sur-Vingeanne (V), Semur (V), Torcy-et-Pouligny (V), Villebichot (V), **samedi 16 juillet :** Essey (V), dimanche 17 juillet : Arnay-le-Duc (V), **samedi 23 juillet :** Pont-de-Pany (B et V), **dimanche 24 juillet :** Charny (V), Lechâtelet (B et V), Pont-de-Pany (B et V), Pontailler-sur-Saône (V), Savouges (B et V), **dimanche 31 juillet :** Couchey (B et V), Montagny-lès-Beaune (B et V), Montberthault (V), Poncey-sur-l'Ignon (V), samedi 6 août : Baigneux-lès-juifs (V), Nan-sous-Thil (V), Saulon-la-Chapelle (B et V), **dimanche 7 août :** Alise-sainte-Reine (V), Auxonne (V), Barbirey-sur-Ouche (V), Champagne-sur-Vingeanne (B et V), Saint-Jean-de-Losne (V), Sainte-Marie-la-Blanche (B), Saulon-la-Chapelle (B et V), Talmay (B et V), **dimanche 1' août :** Gevrey (V), Saint-Sauveur (V), lundi 15 août : Mont-saint-Jean (B), Puligny-Montrachet (V), **dimanche 21 août :** Ebaty (V et B), Molesmes (V), Nogent-lès-Montbard (V), Saint-Jean-de-Boeuf (V), Seurre (V), mardi 23 aout : Pont de Pany (B et V), **dimanche 28 août :** Arnay-le-Duc (B et V), Auxonne, Chazeuil (V), Corcelles-lès-Arts (V), Couchey (B et V), Epagny (V), Flammerans (V), Liernais (V), Messigny-et-Vantoux (B), Perrigny-sur-l'Ognon (V), Savoisy (V), Varois-et-Chaignot (V).

Nièvre

AG Agence locale de l'énergie
L'assemblée générale de l'Agence locale de l'énergie se tiendra le **11 juillet** à partir de 10h dans les locaux de l'agglomération de Nevers, route de Marzy à Nevers.

Mardis du terroir Marchés semi-nocturnes
Morvan Terroirs, organise des marchés semi-nocturnes (à partir de 17h30), les «Mardis du terroir» durant l'été dans le Morvan. Les prochains auront lieu à Arleuf le **12 juillet**, Glux-en-Glenne le 19 juillet, Château-Chinon Ville le 26 juillet et Château-Chinon Campagne le 2 août.

Parigny-la-Rose (58) Vide-greniers
La nouvelle association des amis de Parigny-la-Rose invite le public nivernais et les touristes, le samedi 16 juillet, à son premier vide-greniers. Parigny-la-Rose est une commune de 35 habitants sur le canton de Varzy dotée d'une église -Saint Baudel- des 14,16 et 19èmes siècles. Au programme, deux animations gratuites: un conteur patoisant nivernais (Pierre Pinon) sera accompagné d'un joueur de vielle (Armand Pierre); des promenades en calèche hippomobile et des promenades en poneys seront aussi proposées aux plus jeunes comme aux adultes.
Contact: Jean-Luc Michel au 06 33 92 66 24.

Fédération des chasseurs Projet «Agrifaune»
La Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre organise deux réunions, avec visites d'exploitations, les **20 et 21 juillet** prochains à Châtillon en Bazois (salle du conseil de la mairie) et Alligny Cosne (salle des fêtes). L'objectif est de présenter aux agriculteurs le projet « Nièvre agrifaune » qui découle d'une convention nationale entre chasseurs et agriculteurs, afin de revivifier le petit gibier. A titre facultatif, un rendez-vous pour observation de petit gibier et aménagements d'exploitation est prévu à partir de 7h30. Les réunions en salle débuteront à 9 heures avec une présentation d'Agrifaune par la FDC58, puis un retour d'expérience sur les essais intercultures menés dans la Sarthe et enfin une intervention de la FDCUMA 58 sur la valorisation des haies et du bois déchiqueté. Un verre de l'amitié conclura la demi-journée.

Exposition Des forêts et des hommes
La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et jusqu'au 9 octobre, une exposition photo en plein air, intitulée *«Des forêts et des hommes»*. Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Yonne

Marché paysan bio à Saints en Puisaye
Marché paysan bio, dimanche 10 juillet, à partir de 9 h, à Saints en Puisaye
Au programme : produits bio locaux, artisanat, atelier poterie pour les enfants, randonnée botanique à 9 h 30, apéros concerts… Conférences (présentation du Plan Energie Climat du pays de Puisaye Forterre) à 11 h et à 15 h 30 (de la nature ordinaire, quoi faire ?)
Le midi : méchoui et repas champêtre bio. A partir de 17h, concert *«La Casa Bancale»*
Entrée et animations gratuites à partir de 9 h

Fête de l'art à la «Poèterie»
La 4e édition de la Fête de l'art à Saint-Sauveur en Puisaye se déroulera du vendredi 8 au dimanche 10 juillet (dès 11 h le matin), dans la cour de la *«Poèterie»*, une ancienne briqueterie transformée en Village d'artistes. Trois jours de fête et de convivialité autour de 5 concerts, 32 artistes plasticiens (peintres, sculpteurs, graffeurs, céramistes, origamistes…), 4 ateliers d'initiation artistique… Service buvette et restauration. Entrée gratuite. Renseignements au 03 86 45 60 72

Retour des Nuits Maillotines
Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Prochaine représentation, samedi 9 juillet, à 20 h 45 devant l'office de tourisme, quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations les samedi 16 et 23 juillet, ainsi que les vendredi 5, samedi 13, samedi 20 et vendredi 26 août.
Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

De vignes en caves à Saint-Bris
Les viticulteurs et habitants de Saint-Bris-le-Vineux, invitent 80 artistes peintres, sculpteurs et artisans d'art, à l'occasion de la nouvelle édition de *«Vignes en caves»*, qui se déroulera dans les rues et les caves du village, samedi 16, de 15 h à 20 h et dimanche 17 juillet, de 10 h à 18 h. Visites, dégustations et expositions gratuites. Animations musicales itinérantes. Programme complet disponible à la salle des fêtes les jours de la manifestation.

Région

Foire concours Moutons charollais
Le samedi 16 juillet, de 8h à 13h, se déroulera à Issy l'Evêque en Saône-et-Loire, une foire concours de moutons charollais inscrits et non inscrits, avec la participation de nombreux éleveurs qui ont exposé au dernier salon de l'Agriculture. Pour tout renseignements s'adresser à François Baudin au 03 86 30 01 15.

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne
informe ses adhérents que : l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 Juillet 2011

Dernière minute

Dijon Céréales communique
La sécheresse, qui a marqué le printemps 2011, est encore bien réelle aujourd'hui. Elle met plus particulièrement en difficulté le secteur de l'élevage et les exploitations céréalières à faible potentiel. Très rapidement, votre coopérative Dijon Céréales s'est préoccupée des conséquences de cet événement climatique et a pris plusieurs grandes mesures pour y faire face :
- La coopérative s'associe à la mise en place de la plateforme d'échanges offre / demande de pailles et fourrages entre céréaliers et éleveurs initiée par la FDSEA 21, les J.A. et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or,
- Elle met à disposition, à un tarif préférentiel, la logistique transport des produits nécessaires aux éleveurs. Faîtes nous connaître rapidement vos besoins dans ce domaine en vous rapprochant de votre TPE,
- Dijon Céréales compresse au maximum les marges d'intermédiation sur tous les produits de la gamme alimentation animale,
- En relation avec les banques, des avances de trésorerie pourront être accordées aux éleveurs afin d'éviter les décapitalisations qui ne feraient qu'accentuer la baisse des cours de la viande.

Semences fourragères, il y a bien du disponible !
Le marché des semences fourragères est tendu, mais Dijon Céréales avait anticipé cette tendance en passant des commandes très tôt durant la campagne :
L'approvisionnement des agriculteurs ne pose donc pas de problème, vous pouvez passer vos commandes dès maintenant.
Les semences fourragères restent la meilleure solution pour combler le déficit fourrager.
Notre disponible (mélanges avoine diploïde + vesces printemps ; RGI alternatif ; avoine de printemps ; colza fourrager hiver) couvre environ 4 000 ha.
Par ailleurs, Dijon Céréales peut se réapprovisionner sur le marché en ray-grass d'Italie alternatif, vesces de printemps et colzas fourragers.

Installation

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point info installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation). Nous organisons des sessions collectives au Point info installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Exploitant cherche repreneur pour fin 2011
Exploitation d'élevage bien entretenue dans le canton de Lormes, 80 ha, parcellaire groupé. Cheptel allaitant charolais, 50 vaches. Foncier et bâtiment en location, matériel et cheptel à vendre. Pas de maison d'habitation (la gestion RDI est financée par l'Etat). Pour plus d'information contactez Carole Simon ou Sylvie Simonin au RDI 03-86-93-45-99.

Saône et Loire L'accompagnement humain, une prestation qui s'adresse aussi aux membres d'une même famille !
Parce que travailler avec son fils, sa fille, son neveu, son père, sa mère, son oncle, son frère, son cousin, ça ne va pas de soi. Les relations professionnelles viennent se superposer avec les relations familiales. Comment aborder ces changements ? Comment partager les responsabilités ? Comment chacun va-t-il trouver sa place ? Et si nous ne sommes pas d'accord ? Pour avancer dans toutes ces questions, vous pouvez solliciter l'appui d'une personne extérieure. Elle vous aidera à y voir plus clair en allant plus loin dans votre réflexion, en facilitant les échanges entre vous et vos associés (accompagnement financé par le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du Programme régional à l'installation). Pour tout renseignement, contactez Danielle Guilbaud, Chambre d'agriculture au 03.85.29.56.94

Yonne Le Point Info Installation : votre 1er contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point info installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Côte d'Or

Une hétérogénéité des plus marquées

De 30 à 85q/ha dans les orges, de 20 à 45q/ha dans le colza, une forte hétérogénéité prévue dans le blé.... Les rendements varient considérablement en Côte d'Or. Cette année, l'hétérogénéité est encore plus grande à cause de la sécheresse.



En orge protéines et calibrage sont souvent au rendez-vous même si les rendements reculent en moyenne.

Les moissons ont commencé dans le département de la Côte d'Or avec au moins une dizaine de jours d'avance. Les parcelles de blé ont même débuté depuis la semaine dernière. *«Il y a du tout et il y a du rien»* : cette phrase, volée à un agriculteur donnant son sentiment sur le début des moissons, pourrait résumer l'ambiance générale. La notion d'hétérogénéité est omniprésente dans les propos tenus par les agriculteurs et techniciens du département. Finalement, la moyenne des rendements ne devrait pas être si mauvaise que cela. Les terres à hauts potentiels maintiendraient un niveau de rendement assez correct, même si celui-ci est sévèrement tiré vers le bas par certains résultats enregistrés en terres superficielles.

Plutôt pas mal en orges

La récolte est quasiment terminée en orge d'hiver. *«Les rendements varient énormément selon les secteurs, il y a vraiment de tout»* signale Michaël Mimeau, technicien à Dijon Céréales, *«sur les sols superficiels peu arrosés, on peut avoir 30q/ha. A l'opposé, on peut atteindre de très bons rendements dans les terres profondes à bonne réserve utile en eau»*. Même si la moyenne des rendements devrait être en recul par rapport à celle de l'an passé, le résultat final devrait être meilleur que celui attendu.

La principale satisfaction vient de la qualité. *«Il y a globalement peu de problèmes en protéines, on tourne entre 10,5 et 11»* signale Michaël Mimeau, *«c'est également correct en calibrage où l'on dépasse les 80%»*.

Légère baisse en colza

En ce qui concerne le colza, les rendements iraient de 20q/ha à 45q/ha. *«La moyenne devrait se situer autour de 29-30 q/ha»* signale Michaël Mimeau. Cela représente 2 à 3 q/ha de moins qu'en 2010. Selon le technicien de Dijon céréales, les rendements auraient pu descendre plus bas : *«le nombre de siliques est assez faible mais le nombre de grains par silique est correct : c'est lui qui a sauvé le rendement. En général, les conditions de fécondation et de floraison ont été assez bonnes»*. L'hétérogénéité des rendements se manifeste même à l'intérieur des parcelles, comme l'indique Arnaud Pilier, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or : *«Il n'est pas rare de voir des parcelles partiellement moissonnées. Les agriculteurs sont obligés d'arrêter, la maturité n'étant pas la même sur toute la parcelle. Les raisons? Il y a sans doute des zones plus séchantes que d'autres, le colza n'a pas évolué partout à la même vitesse»*.

Le blé, l'incertitude?

Les premières moissons dans les parcelles de blé ont également donné des résultats très variables. Les rendements enregistrés jusqu'ici dans les bonnes terres restent corrects, globalement supérieurs aux attentes. En revanche, dans les terres les plus superficielles ayant reçu une faible pluviométrie au printemps, l'inquiétude reste de mise. Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, donne une première fourchette de rendements allant de 50q/ha à 90q/ha dans la plaine, ces derniers étant notamment obtenus entre Brazey-en-Plaine et Citeaux. *«D'ordinaire, on a plutôt 60q/ha là où l'on a 50q/ha aujourd'hui»* indique le technicien. En ce qui concerne les maladies, une faible pression caractérise 2011, conséquence du climat sec du printemps. Les cécidomyies, insectes ravageurs qui ont sévi en Côte d'Or ces deux dernières années, ont été encore une fois bien présentes dans le département. *«Mais à priori, il y aura peu d'impacts sur les rendements de blé»* indique Michaël Mimeau, *«il y a deux principales raisons : les interventions bien positionnées des agriculteurs et les conditions pas toujours propices (vent) à la ponte des insectes»*.

AURÉLIEN GENEST



La moisson de blé a commencé la semaine dernière, si les bonnes terres ne sont pas loin du rendement moyen, les terres superficielles auraient tendance à décrocher.

Témoignages

Vincent Garnier (Ouges, canton de Chenôve)

«En orge, il y a des parcelles qui décrochent mais c'est quand même nettement meilleur que ce qu'on attendait avec des rendements allant de 60 à 85q/ha. Je perds 10 q/ha dans les mauvaises terres et 5 dans les meilleures. La bonne surprise vient de la qualité. En colza, 30 à 40 je fais entre trois et cinq quintaux en moins, donc cela reste plutôt pas mal. Ce n'est pas le cas du blé dont les pertes, d'après les premières parcelles moissonnées, représenteraient un quart du potentiel, c'est donc très décevant».

Jean-Luc Faudot (Bousselange, canton de Seurre)

«C'est très hétérogène dans les orges, ça peut aller de 30 à 90q/ha selon les sols. Le calibrage est correct, on aurait pu s'attendre à un plus mauvais résultat. Les premières impressions en colza sont plutôt bonnes car certaines parcelles dépassent 40q/ha. Les premiers échos dans les bonnes terres de blé ne seraient pas mauvais non plus, mais comme toutes les années sèches, ça va tomber de moitié en terres sableuses. Dans des pois qui n'ont jamais vu l'eau, j'ai fait 43q/ha au lieu de 50 voire 55q/ha».

Didier Guilleman (Chamesson, canton de Châtillon-sur-Seine)

«Une baisse de rendement de 10% à 15% caractérise les orges mais la qualité semble là. Pour le colza, je pense qu'on sera dans la moyenne de ce qu'il se fait ici habituellement, même s'il n'est pas facile d'estimer cette culture. Il y a eu quelques pluies réparatrices donc c'est plutôt bien. Les cultures de blés sont sans doute celles qui ont le plus souffert. Si les mauvaises terres atteignent 55 q/ha ce sera bien».

Charles Virely (Epoisses, canton de Semur-en-Auxois)

«Les orges sont dans la moyenne. Il y a une très bonne qualité avec du calibrage et notamment peu de protéines. C'est assez remarquable car à Epoisses, on est réputé pour en avoir beaucoup de protéines....Pour le reste, c'est un peu trop tôt pour se prononcer. Les premiers chiffres donneraient 35q/ha pour le colza alors que d'habitude nous sommes à 38q/ha. Le problème est la grêle qui est récemment tombée et qui a fait entre 20 et 70% de dégâts. Le blé, nous devrions bientôt commencer. Les pertes devraient être limitées, il a tout de même eu des pluies ici. La baisse de rendement devrait être entre 10 et 20%. On verra bien après la moisson».

Adrien Estivalet (Ahuy, canton de Fontaine-lès-Dijon)

«Les orges sont passées de 75 à 55 q/ha cette année, mais nous nous attendions à pire. Les premières récoltes de colza tournent entre 25 et 27q/ha, d'habitude la moyenne est plutôt vers la trentaine. Les pois d'hiver, sur terres séchantes, n'ont donné qu'une vingtaine de quintaux par hectare et les pois de printemps, sur meilleures terres mais fréquentées par les sangliers, ont terminé avec un rendement de 30q/ha».

Nièvre

Les rendements en orge suivent la carte de la pluie

En ce début juillet, bon nombre d'agriculteurs poussent un «*ouf*» de soulagement dans la Nièvre. Sans être exceptionnelle, la récolte s'annonce moins catastrophique, même avec dix jours d'avance, que ce que l'on craignait à la mi-mai. La sécheresse n'a pas complètement gâché la fête.

Lundi dernier, 99% des orges d'hiver étaient rentrées, selon Mickaël Geloen, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture. Traditionnellement, cette culture débute la période des moissons dans la Nièvre, avant le colza et le blé mais après les pois. Si la chronologie a été respectée, la maturité des grains a entraîné une récolte plus précoce d'une dizaine de jours, les pluies éparses qui se sont abattues sur le département ces dernières semaines ayant finalement un peu retardé le processus dans certaines zones. La sécheresse de ce premier semestre 2011, qui laissait craindre des conséquences catastrophiques sur les rendements et la qualité des grains, aura bien moins impacté les moissons que la végétation ne le laissait supposer il y a un mois et demi.

Ce premier constat, il faut toutefois y regarder de plus près, tant les récoltes sont hétérogènes, parfois d'une parcelle à l'autre, en fonction du type de sol et de la pluviométrie.

De 45 à 75 quintaux/hectare

45 q/h du côté de Saint-Pierre Le Moutier, 75 q/ha en Bourgogne nivernaise. Sans surprise, les premiers résultats laissent apparaître une grande variabilité des rendements. Avec un avantage aux sols profonds par rapport aux sols superficiels et particulièrement ceux qui ont reçu de la pluie ces dernières semaines. «*C'est une agréable surprise. Les rendements sont dans la moyenne. Ce n'est pas si mal par rapport à nos inquiétudes du mois de mai, même si dans certaines parcelles, on n'est pas loin de la gamelle*» souligne Mickaël Geloen, qui cite un exemple à 15 q/ha. En affinant ces résultats, le technicien constate que les différentes variétés d'orge d'hiver ont connu des disparités. «*Alors qu'elle avait été abandonnée depuis quelques années au profit de l'Arturio, l'Esterel arrive en tête*». Un succès remarquable pour cette variété d'escourgeon à finalité brassicole un peu délaissée pour sa sensibilité à la verse et aux maladies. Si en orge d'hiver 2 rangs, la variété Vanessa a été privilégiée, en orge 6 rangs, «*Abondance et Arturio s'en sortent bien et Azurel déçoit*» note également le conseiller. Et «*Volume, un hybride qui se classait en tête des essais l'an dernier*», n'a pas réussi sa renouveler sa performance. Compte tenu du contexte climatique, l'avantage a donc été reporté sur des variétés plus précoces.

Qualité moyenne

A part quelques difficultés d'ébarbage au moment du battage, les récoltes se sont passées dans de bonnes conditions, «*avec un bémol en Bourgogne nivernaise où les orges touchées par la mosaïque ont montré des irrégularités de maturité*». En fait, en se penchant sur la qualité, le technicien constate que la récolte se révèle dans la moyenne. Un moindre mal. «*Le calibrage est bon, souvent supérieur à 90%, voire à 95%, ce qui est de bon augure pour les débouchés en malterie. Le poids spécifique moyen devrait se situer entre 60 et 65 et enfin la teneur en protéines s'insère dans la moyenne entre 10 et 11,5%*» se réjouit Mickaël Geloen. Au final, constate-t-il, «*il y a autant de variation de qualité que de rendements*», la pluviométrie inespérée de fin de cycle ayant bien rattrapé certaines situations et délaissé d'autres. Par ailleurs, les récoltes de colza sont bien avancées. Le conseiller évoque, là aussi, les mêmes explications pour justifier d'un rendement oscillant dans la Nièvre entre 25 et 35 q/h, avec des pointes extrêmes à 15 q/ha en zone superficielle sans eau et des maxi à 37 q/ha. Les rendements suivent la carte de la pluviométrie et une récolte «*dans la moyenne*» se révèle au total «*assez satisfaisante*». Enfin, les moissons de blé ont commencé le week-end dernier (2 ou 3 juillet). Mickaël Geloen estime que «*s'il est encore trop tôt pour évaluer les rendements moyens, il y aura le même genre de disparités que pour les autres cultures*».

Et ce pour les mêmes raisons. Il parle d'un potentiel moyen entre 55 et 70 q/ha «*même s'il peut y avoir de très mauvaises surprises, notamment dans les parcelles à silex et les zones superficielles et sans eau*». Pour toutes les cultures, la tendance, sans surprise, est à une moindre récolte de paille, ce qui a poussé les polyculteurs-éleveurs à presser eux-mêmes de la paille de colza.

EMMANUEL COULOMBEIX



Les récoltes d'orges d'hiver ont débuté il y a un peu plus de trois semaines, avec une dizaine de jours d'avance.

Alligny-Cosne

«La moisson n'est pas si catastrophique»

Emmanuel Chalon à St Martin sur Nohain, Jean-Paul et Yoann Chalon à Alligny et Denis Berge et Bernard Deparis à Entrain sur Nohain utilisent une moissonneuse-batteuse en Cuma.

L'exploitant individuel et les deux Gaec ont débuté les moissons le 23 juin. En tenant compte de l'hétérogénéité des parcelles, ils ont battu plusieurs d'entre elles sans se soucier de l'ordre des cultures. La maturité a primé. Et de leur premier ressenti, ressort que «*vu l'année atypique en termes de pluviométrie, la moisson n'est pas si catastrophique*» selon Denis Berge. Les colzas ont plus de 15 jours d'avance et paraissent bons «*même si ce n'est pas représentatif de toute la Nièvre*». Les orges d'hiver atteindront les 55-60 q/ha au lieu des 65-75 habituels et les blés tourneront autour des 50-60 q avec des pointes nettement supérieures. Les exploitants du nord du département ont eu chaud. Ils s'attendaient à des résultats nettement moins favorables, ce qu'ils expliquent notamment par «*la réussite de l'implantation des cultures*». Et aussi par de la pluie puisque dans le secteur, «*nous avons eu 40 mm le 12 mai*». E.C.



Pour les associés des trois exploitations réunies dans la Cuma qui exploite la moissonneuse-batteuse, les moissons ont commencé le 23 juin, avec dix jours d'avance.

Emmanuel Plessis a commencé les blés

«Pas une goutte de pluie depuis mars»

A Aubigny-le-Chétif, sur la commune de Diennes Aubigny, dans le sud de la Nièvre, Emmanuel Plessis, céréalier a commencé à moissonné son blé. Les rendements sont en baisse.

Environ 60 quintaux par hectare d'orges d'hiver, 28 q/ha au lieu de 35 en colza et 45 q/ha en blé: «*nous sommes largement en-deçà de la moyenne habituelle*» constate Emmanuel Plessis. Sur ces terres séchantes remplies de silex, les cultures enregistrent une moindre performance cette année. Le type de sol s'ajoute au paramètre climatique, constate celui qui «*n'a pas vu tomber la moindre goutte de pluie depuis mars*». Si la quantité n'est pas au rendez-vous, le céréalier se contente tout de même d'une «*bonne qualité*»: 90% de calibrage pour ses escourgeons de variété Arturio avec un PS autour de 63 hl et un taux de protéines qui tutoie la limite, entre 11,3 et 11,5%. En blé, sa variété, Alixan, atteint un PS de 77,7 hl et une humidité -extrême- de 10,5. Contrairement au temps, le moral n'est toutefois pas au beau fixe. En paille, il n'a fait que 1,8 t/ha en moyenne, avec des difficultés de pressage. Le céréalier a commercialisé ses cultures d'avance, car les prix étaient corrects et «*quand nous aurons honoré les contrats, il ne restera pas grand chose à vendre*» regrette-t-il. Ce qui lui fait penser qu'il «*faudra bien raisonner les achats de produits lors de la prochaine campagne tant les N, P, K comme le fuel coûtent chers*».

E.C.



Rendements en berne mais bonne qualité en blé pour Emmanuel Plessis.

Yonne

L'année des extrêmes

Commencées avec une précocité exceptionnelle, les moissons dans l'Yonne battent leur plein. Avec un premier constat : une grande hétérogénéité et l'impression de *«sauver les meubles»* !



Pas pour rien que la parcelle s'appelle *«Les cailloux»* ! Près d'une demi heure de perdue à tenter de retirer ce silex monté dans la machine.

Comme aurait pu dire Coluche : *«c'est meilleur que si c'avait été pire…!»* Les orges et colzas sont aujourd'hui pratiquement tous terminés et les blés bien entamés. Une récolte précoce, révélatrice de la sécheresse qui s'est abattue sur les cultures depuis le mois de mars et un premier point moissons marqué par une grande hétérogénéité mais également par des surprises, bonnes et mauvaises.

Si globalement les mauvaises terres *«décrochent»* encore plus que d'ordinaire, notamment dans les sols très superficiels caillouteux et à faible réserve hydrique, la *«catastrophe»* a peut-être été évitée… Il sera difficile toutefois de dresser des moyennes, tant les résultats sont différents entre parcelles, selon qu'elles ont pu bénéficier ou non de pluies d'orages salvatrices. Les régions du département les plus pénalisées semblant être les fonds de vallée « à silex » du Sénonais, ainsi que les secteurs autour de Gy l'Evêque, Escamps, Druyes les Belles Fontaines… On parle même dans ce secteur, de blés à 15q/ha ! En Puisaye, on ne devrait pas être loin de la moyenne, avec des colzas à 25q/ha et des orges d'hiver à 65q. Exploitant céréalier dans le nord du département, à Compigny, Arnaud Rondeau se dit surpris par les extrêmes obtenus sur des parcelles distantes parfois de quelques centaines de mètres : *«des rendements en colza pouvant aller de 20 à 47q ! Du jamais vu ! Les pois, qu'ils soient d'hiver ou printemps, c'est la cata ! Entre 20 et 30 q ! Quant au blé, on tape dans le dur !»*

Pour 110 Bourgogne, des rendements moyens supérieurs à ceux attendus

Pour Amélie Petit, responsable agro-développement à la coopérative 110 Bourgogne, la caractéristique de cette moisson sera incontestablement *«l'hétérogénéité des rendements, qui, selon les secteurs, peuvent aller de 23 à 75 q/ha au sein d'un même secteur et malgré la sécheresse printanière, des rendements moyens supérieurs à ceux attendus»*. Pour preuve, les Plateaux, qu'ils soient Auxerrois, Châtillonnais ou Tonnerrois, sortant avec des moyennes entre 55 et 60 q. La Puisaye et ses terres à meilleure *«réserve utile»* dépassant les 60 q : *«la qualité est aussi au rendez-vous, avec un calibrage moyen supérieur à 85 et un taux de protéines autour de 10,6»*. En colza, le rendement moyen selon les premières estimations, se situerait autour de 30 q/ha : *«c'est un peu décevant, même si l'on attend encore les récoltes des secteurs un peu plus tardifs, où les siliques des bas étages sont encore vertes»*. La récolte des blés a débuté ce week-end et pour Amélie Petit : *«il est encore trop tôt pour faire un état des lieux objectif en terme de rendement. Toutefois, tout comme pour les orges, la qualité est au rendez-vous, avec des taux élevés de protéines et poids spécifiques importants»*.

Egalement une année *«surprenante et inattendue»* pour Cerepy

Comme ses collègues, la coopérative de Saint-Julien-du-Sault attendait une récolte médiocre, avec des PS, des calibrages et des rendements décevants. C'est une tendance inverse qui se dessine, constatée dans la majorité des exploitations adhérentes à Cerepy. L'hétérogénéité reste toutefois de mise : les terres difficiles, graveleuses ou sableuses, voyant leurs rendements et la qualité décrocher fortement.

En orges d'hiver, selon les chiffres communiqués par la coopérative, les rendements s'échelonnent de 50 à 80 q/ha, avec une moyenne à 65 q/ha (en retrait de 8% par rapport à 2010). Calibrages et PS bons dans l'ensemble. De forts décrochages toutefois dans les zones fortement touchées par la sécheresse comme les Plateaux de Bourgogne et les terres séchantes de la vallée de l'Yonne. Forte hétérogénéité également en colza, avec des rendements de 15 à 45 q/ha (moyenne à 35 q). A noter que les variétés hybrides se démarquent largement, avec des rendements supérieurs aux lignées de l'ordre de 6 à 8 q/ha. Un constat que la coopérative a pu vérifier dans les essais effectués sur sa plateforme de Carisey. Les blés sont secs mais pas tous encore à maturité. Les premières coupes laissant présager de fortes disparités. Avec des rendements s'échelonnant de 35 à 85 q/ha autour de Brienon, de 40 à 75 q sur le secteur de Senan, des PS de l'ordre de 80 et un taux de protéines de 11 à 13.

DOMINIQUE BERNERD



D'ici le 14 juillet, la plupart des moissons devraient être terminées. Pas de quoi pavoiser toutefois pour nombre d'agriculteurs… !

▶ Témoignage



Dernière ligne droite pour les blés !

Agriculteur céréalier dans l'Auxerrois, Arnaud Chameroy n'en revient toujours pas : *«cette année, mes rendements en orge sont à 63 quintaux, dans ma moyenne d'exploitation sur 5 ans, c'est incroyable !»* Sur le plan de la qualité, pas de surprise : *«ça va de 50 à 85 en calibrage, selon qu'on soit en terres brûlées ou en terres fortes»*. Quand au taux de protéines, il assure en grande partie des orges de qualité brassicole. Pas de traces de maladies. Il est vrai qu'Arnaud s'est montré prudent : *«malgré la sécheresse, j'ai continué à protéger mes plantes et ça a payé !»*

Bonne surprise également en ce qui concerne les colzas, avec des rendements s'échelonnant de 34 à 24 q en terres humides: *«il faut dire que c'est une plante qui résiste bien à la sécheresse. De l'eau pour la levée et après, elle se débrouille !»* Beaucoup de colza versés toutefois, du fait de l'apparition de charançon, cinq semaines durant au printemps : *«et pourtant, j'y fais quand même des rendements de l'ordre de 31 à 34 quintaux !»*

L'agriculteur de Monéteau a commencé à moissonner ses blés il y a trois jours : *«on peut dire que c'est très hétérogène. Ce qui a le plus souffert est dans la plaine, où il a fait très sec. Pas plus de 20 à 25 grains par épi. Compensé heureusement par un PS élevé, entre 83 et 85 et au final, je devrais avoir un rendement, de l'ordre de 60 à 61 q/ha. Il faut dire que j'ai eu la chance de prendre des orages, récoltant à chaque fois de 15 à 20 mm»*. Côté protéines, un taux en corrélation avec le faible nombre de grains, à 13,5%.

Arnaud Chameroy reste prudent jusqu'au bout : *«n'en concluez pas pour autant que c'est la récolte du siècle ! Disons simplement que c'est surprenant et qu'on a évité la catastrophe !»*

DB

Irrigation

«On va dire que c'est une année exceptionnelle»

François-Xavier Lévêque, président des Irrigants de Côte d'Or depuis un an, revient sur les difficultés que connaissent les irrigants dans les années de sécheresse.

«*On espère que ce sera pas tous les ans comme ça!*» affiche François-Xavier Lévêque, le jeune président du Syndicat des irrigants de Côte d'Or, devant les difficultés liées à la sécheresse. Cette année, les restrictions sont nombreuses et il faut «*se battre*» pour pouvoir irriguer. «*C'est une année difficile. En référence, nous sommes sur une année comme 1976*» continue l'agriculteur de Magny-sur-Tille qui tente de relativiser : «*on va dire que c'est une année exceptionnelle : depuis 2007, nous n'avons pas eu beaucoup à irriguer car les printemps et les étés ont été assez humides*».

Demande supplémentaire de 15%

Comme tous les ans à la fin du mois d'octobre, en 2010, les irrigants ont estimé leurs besoins en eau pour l'actuelle campagne. Le volume qui leur a été attribué concorde avec leur demande : un peu plus de 5 millions de mètres cube avec un potentiel total de 7 millions afin de faire face à d'éventuels nouveaux contrats. Sur une demande de la Direction départementale des territoires (DDT), les besoins des agriculteurs ont dû être estimés au plus juste. «*Mais cette année, l'irrigation a débuté très tôt, dès la fin avril dans les oignons. Il a fallu un premier tour d'eau pour faire lever certaines cultures*» explique François-Xavier Lévêque, «*c'est extrêmement rare, car d'habitude il pleut aux mois d'avril et de mai. Ce tour d'eau n'avait, hélas, pas été pris en compte dans l'estimation des besoins*». C'est donc fort logiquement qu'une demande supplémentaire de 15% a été demandée il y a près d'un mois pour les légumes, pommes de terre et oignons. «*Il n'a pas été facile de faire accepter cette demande*» indique le président des irrigants. «*Heureusement, nous avons eu une réponse positive il y a trois semaines*».

Seuil de crise pour la Côte d'Or

Avec la sécheresse, les restrictions sont nombreuses et la vigilance est de mise. Certains secteurs sont tout d'abord passés au seuil d'«*alerte*». Depuis un mois, les bassins les plus sensibles sont en seuil de «*crise*», c'est-à-dire un cran au-dessus du seuil «alerte». Les plages horaires de restrictions sont plus courtes (10-18 heures) et il est interdit d'irriguer du vendredi 10 heures au dimanche 18 heures.

La pêche et l'Onema décident

Dans l'actuel stade de crise, dans le bassin de la Tille que connaît bien François-Xavier, il est nécessaire de demander une dérogation à la Direction départementale des territoires pour les cultures d'oignons et pommes de terre, où les prélèvements sont situés à moins de 300 mètres d'une rivière. «*La DDT envoie ensuite la fédération de pêche et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) sur place. Ce sont eux qui décident!*» explique le président des irrigants. Dans le cas du bassin de la Tille, sept dérogations ont été demandées il y a trois semaines. «*Une semaine plus tard nous avons appris qu'une demande sur les sept formulées avait été refusée*» regrette François-Xavier. Ce refus est visiblement mal vécu par le syndicat : «*dans cette situation, l'agriculteur n'a plus qu'à laisser le temps faire, espérer qu'il pleuve et laisser mourir sa culture, à moins qu'il s'arrange pour utiliser le puits d'un voisin*» commente le président, «*le niveau des charges est très élevé. Si l'irrigation n'est pas possible, le rendement et la qualité s'envolent. Les usines et les agriculteurs ont des contrats avec certains critères de rendements et de qualité, cela peut donc poser problème*».



François-Xavier Lévêque, président du syndicat des Irrigants de Côte d'Or, espère que des projets de retenues d'eau se réaliseront prochainement.

Trouver des projets

Devant toutes ces contraintes, le syndicat des irrigants nourrit également des inquiétudes. La volonté des contrats de rivières de modifier les barrages en est une: «*Nous pensons que cela impactera le niveau des nappes et oui, nous nous en inquiétons*» précise François-Xavier Lévêque. Pour régler tous ces problèmes, une des priorités du syndicat des Irrigants de Côte d'Or est de trouver, à l'avenir, des projets de retenues d'eau et bien entendu des financements pour les réaliser. «*Nous voulons éviter les restrictions trop nombreuses sur les bassins les plus sensibles, lors d'une année comme celle-ci*» indique François-Xavier Lévêque. Les «*zones logistiques*» sont évoquées. Dans le bassin de Tille, par exemple, le passage de la Ligne grande vitesse (LGV) a généré des zones devenues non cultivables. «*Nous allons voir s'il est possible de créer des projets avec RFF (Réseau ferré de France)*» conclut François-Xavier Lévêque.

AURÉLIEN GENEST

Crédit agricole Champagne-Bourgogne

Une mesure «*sécheresse*» pour les éleveurs

Face à la sécheresse et alors que la moisson commence, les éleveurs multiplient les pistes pour se procurer de la paille, du fourrage et assurer un minimum de stocks pour l'hiver. Le Crédit agricole Champagne-Bourgogne vient de créer une mesure «*sécheresse*» pour répondre à l'urgence. Interview.

Confrontés à la sécheresse, les éleveurs craignent de ne plus pouvoir nourrir leurs animaux. Ils multiplient les pistes pour se procurer de la paille, du fourrage et assurer un minimum de stocks pour l'hiver… Sensible à cette situation préoccupante, toute la filière agricole se mobilise pour les aider à surmonter cette crise. Le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne vient de mettre en place une mesure «*Sécheresse*» pour accompagner ses clients exploitants les plus en difficulté.

Michel Michaut, président du conseil d'administration du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne et Tristan Lamy, directeur des marchés et de l'agriculture, expliquent les fondamentaux de cette mesure.

En amont de l'annonce du Président de la République la semaine dernière, CACB a mis en place des mesures en faveur de ses clients agriculteurs et éleveurs, victimes de la sécheresse…

Qu'est-ce qui justifie une telle mesure ?

Michel Michaut : «*Nous sommes sur le terrain quotidiennement et à ce titre, les difficultés actuelles et à venir des agriculteurs confrontés à la faiblesse de leur production de fourrages ne nous ont pas échappé. Le report d'un an de certaines échéances de prêt annoncé par le gouvernement, est certainement une bonne chose pour les agriculteurs qui en auront besoin. Toutefois, les modalités d'application précises de ces mesures ne sont pas encore connues et nous sommes en pleine période d'achat du fourrage et de la paille. Pour répondre à ce besoin de trésorerie immédiat, le conseil d'administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne vient de décider d'une mesure d'urgence qui interviendra en complément d'un probable dispositif national*».

Quelles sont les principales dispositions de cette mesure Sécheresse?

Tristan Lamy : «*Nous proposons un prêt court terme «Sécheresse» aux éleveurs, destiné à financer un besoin de trésorerie ponctuel, engendré par les récentes conditions climatiques. Ce prêt permet à nos clients éleveurs bovins (viande et lait), ovins et caprins, et polyculture associée, de couvrir leurs besoins en achat de fourrages, d'aliments ou de semences dès maintenant, en attendant de percevoir les aides en fin d'année. Ce prêt, sur six mois maximum, est réalisé sans frais de dossier et avec un taux de 2% ou 1.5% pour les jeunes agriculteurs, installés depuis moins de 5 ans. Très concrètement, cela signifie que ce prêt est bonifié sur les fonds propres de la Caisse régionale*».

Ce prêt Sécheresse répond-il aux besoins ? N'y-a-t-il pas de limite à cette mesure ?

Michel Michaut : «*Nous échangeons régulièrement avec les représentants des organisations professionnelles départementales pour que nos produits et services collent à la réalité. Il est primordial d'aider nos éleveurs à traverser cette mauvaise période sans pour autant compromettre l'avenir de leur exploitation agricole. Nous ne sommes pas là pour conduire les agriculteurs dans une autre impasse dans un an. En revanche, bonifier un taux et prendre en charge des frais de dossiers, voilà des éléments qui relèvent de notre rôle de partenaire historique du monde agricole*».

Cette mesure est à court terme. Avez-vous des pistes de réflexions sur des mesures ou outils à moyen et long terme ?

Tristan Lamy : «*Bien sûr, nous travaillons activement à la mise en œuvre des mesures plus structurelles annoncées par le Président de la République et espérons leur application concrète fin d'été, à un moment où nous aurons une idée plus précise des rendements fourragers (maïs notamment). Nous mettons aussi en place d'autres outils, notamment d'assurance, qui permettent à nos clients et sociétaires d'anticiper les aléas climatiques ou de faire face à la volatilité des cours… Phénomènes devenus désormais trop fréquents pour être absorbés uniquement par la marge de sécurité des exploitations*».

C.A. CHAMPAGNE BOURGOGNE

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Communiqué DDT

Interdiction de broyage de la paille

Les conditions météorologiques du printemps 2011 ont entraîné un important déficit de production fourragère ainsi que des baisses de rendement en céréales et en paille.



Dans une majorité des cas la paille est récoltée et négociée de manière contractuelle, mais chaque hectare compte, il faut préserver la ressource.

L'effet cumulé d'une moindre productivité des prairies qui depuis plusieurs semaines oblige une majorité d'éleveurs à nourrir les animaux au pré, d'une disponibilité réduite en paille tant pour la litière que pour l'alimentation des ruminants, a conduit très tôt les organisations professionnelles du département à prendre des mesures pour gérer au mieux la pénurie annoncée, en appelant les céréaliers à la solidarité et en structurant localement le marché de la paille.
Dans une très grande majorité de cas ces appels ont été entendus et la paille est en train d'être récoltée dans un cadre contractuel.
Cependant, alors que la moisson avance, il apparaît que le cadre volontaire mis en place dans le département se révèle insuffisant.
Ponctuellement, les pratiques individuelles de broyage de la paille ne sont pas à la hauteur des enjeux de l'agriculture et de l'élevage de Côte d'Or qui demandent la mobilisation de tous.
Aussi Madame la Préfète a pris la décision d'interdire sur l'ensemble du département et jusqu'au 15 septembre le broyage des pailles de céréales (blé, orge, avoine, seigle et triticale).
Cette interdiction ne concerne pas les techniques de semis sous couvert (techniques utilisant le mulch créé à la moisson pour le semis de Cipan (Culture intermédiaire piège à nitrates) ou l'implantation de la culture suivante).
Parallèlement, une demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole a été déposée la semaine dernière pour l'ensemble du département.
Les exploitants susceptibles de fournir de la paille sont invités à se faire connaître auprès des services de la chambre d'agriculture au 03 80 90 68 72.

Réactions

Fabrice Faivre (président de la FDSEA21)

«Avec cette décision, la Préfète a pris ses responsabilités. Par rapport aux besoins du cheptel, on ne pouvait pas se permettre de broyer de la paille cette année. Les besoins sont vraiment énormes et il faut qu'un maximum de paille soit récupéré. La situation est très tendue sur le département. On ne peut pas se permettre de décapitaliser le cheptel côte d'orien à cause de la paille».



Retraite

Capma-Capmi en assemblée générale

Ils étaient près de 100 sociétaires à participer à l'Assemblée Générale annuelle du Groupement de Capma & Capmi de Côte d'Or qui compte 1 118 adhérents, le vendredi 17 juin 2011 au Château de Savigny à Savigny les Beaune.

Après les différents points statutaires, Pierre Michaud, directeur général de Capma & Capmi a souligné la bonne santé financière de l'organisation, relative à des marges de solvabilité et des fonds propres largement supérieurs aux chiffres requis dans le cadre des nouvelles normes européennes. Les questions de l'assemblée ont ensuite porté sur la situation des fonds souverains et des risques que présentent les marchés d'obligation en Grèce et en Espagne. Pierre Michaud a fait le point sur la situation économique et sociale, marquée par la crise que l'on connaît, ainsi que par la réforme du système de retraite en cours. Il a rappelé l'histoire de Capma & Capmi, qui diffusa il y a 55 ans dans le monde agricole le premier régime de retraite complémentaire facultatif en points, géré en capitalisation. Ces régimes ont l'avantage d'allier une totale «visibilité» à une grande sécurité.

Le cœur de métier : la retraite

La retraite est le cœur de métier de la mutuelle, et en 2010, Capma & Capmi a affiché des chiffres positifs. Pierre Michaud a insisté sur le fait que «tous les régimes de retraite en points étaient couverts en moyenne à 113 %», c'est-à-dire que les engagements pris par la mutuelle vis- à-vis de ses sociétaires dans le respect des actuelles estimations d'espérance de vie sont largement couverts, ce qui est un signe rassurant dans le contexte actuel.

La retraite se gère sur le long terme : on «construit une retraite complémentaire sur des dizaines d'années» comme le précise Pierre Michaud : *«A l'heure où un salarié de 39 - 40 ans finira de travailler à 67 ans et touchera au mieux 40 % de son dernier revenu, il est essentiel de sensibiliser les jeunes générations à cette question»*. Et d'ajouter : *«Si nous pouvons espérer aujourd'hui toucher une retraite pendant 15 ans, demain, il faudra allonger cette période à 20 ans.*
Donc celui qui s'inquiète pour sa retraite ne devrait avoir en tête qu'un seul souci : se préoccuper le plus tôt possible de disposer de revenus, jusqu1à la fin de sa vie, quelle qu1en soit la durée !»
Enfin, dans la plus pure tradition mutualiste, chacun a pu poser les questions qui lui tenaient à cœur, avant de se retrouver autour d'un déjeuner pris en commun.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Concours

Journées Châtillonnaises : les ovins aussi...

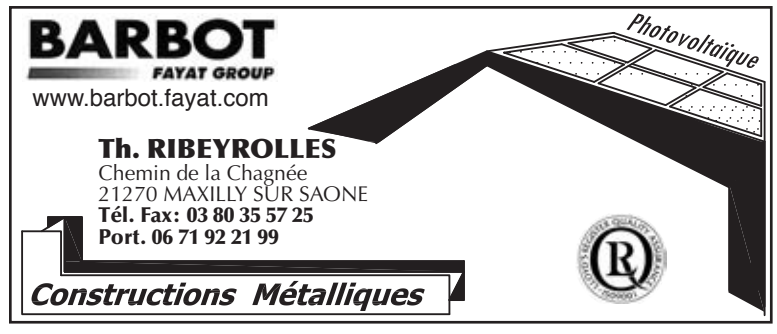
Certes *«le clou»* des Journées Châtillonnaises, c'est avant tout la *«brune»* puisqu'elle concourt avec brio dans le berceau de la race.

Mais n'oublions pas que cette région du nord Côte d'Or comptait dans les années 1900 quelques 55 000 brebis, à dominance *«mérinos précoce»*, race qui était encore présente à cette exposition 2011, grâce à la ténacité du chef de file de cette organisation : Guy Tarteret.
Simultanément à cette riche exposition qui comptait huit races, un concours d'agneaux de boucherie venait enrichir l'image de la filière ovine.
Et tradition oblige, les visiteurs ont eu l'occasion de déguster de la viande d'agneau grillée pendant ces deux jours, grâce aux soutiens d'Interbev Bourgogne et de Soréal.

JM BIDOIRE
SYNDICAT D'ÉLEVAGE OVIN

Palmarès

Meilleur ageau du concours: Gaec de la Butte, Saulx le Duc
Agneaux de bergerie
1er prix: Earl Claudon, Gevrolles
2ème: Earl Joubert, Coulmier le Sec
3ème : Earl Deschamps, Poiseul la Ville
4ème : Earl Grandjean, Belleneuve
5ème : Gaec de la Butte, Saulx le Duc
Agneaux d'herbage:
1er prix: Tarteret Guy, Chemin d'Aisey
2ème : Bizot Dominique, Braux
3ème : Earl Parent, Frolois
4ème : Gallois Nathalie, Braux
5ème : Earl Claudon, Gevrolles



Sécheresse

Face à la sécheresse, Groupama solidaire des agriculteurs en difficulté



Patrick Seguin président de la Fédération départementale des caisses locales de la Nièvre.

Pour faire face à la sécheresse qui frappe durement les exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire, la solidarité s'organise. 1er assureur de l'agriculture, Groupama Rhône-Alpes Auvergne se mobilise.

Pour permettre à ses sociétaires éleveurs et céréaliers de faire face à cette situation exceptionnelle, s'agissant en particulier des opérations de stockage et de transport de pailles, Groupama prend en charge à titre gracieux les extensions de garanties nécessaires à la mise en œuvre des opérations de solidarité menées sur l'ensemble du territoire.

Ces garanties répondent à des situations particulières et concernent essentiellement le domaine de la responsabilité civile. Elles sont accordées pour la durée de l'opération et vont permettre un acheminement plus rapide et simplifié de la paille à destination des exploitations les plus touchées. En effet, si l'entraide est une situation déjà prise en charge par le contrat de Groupama, l'ampleur des opérations nécessite de compléter le dispositif existant par des garanties spécifiques.
En résumé, voici les principales garanties d'assurance destinées à faciliter les opérations de solidarité :

- Le céréalier qui met à disposition de la paille et du fourrage se verra attribuer une extension de garantie couvrant sa responsabilité, délivrée à titre gracieux.

- L'éleveur, bénéficiera : d'une garantie responsabilité civile temporaire s'il utilise du matériel prêté ou loué, délivrée à titre gracieux ; d'une garantie responsabilité civile et dommages incendie couvrant les meules de paille durant la période de stockage chez le vendeur.

- Le céréalier et l'éleveur disposeront d'une garantie *«marchandise transportée»* délivré temporairement et à titre gracieux, sous réserve d'en faire une déclaration préalable à la Caisse Régionale.
Ces garanties sont accordées à titre temporaire jusqu'au 30 octobre 2011. Elles seront portées à la connaissance des assurés via le site Groupama.fr.
Par ailleurs, Groupama, au travers de ses caisses locales, prendra en compte l'examen au cas par cas des situations individuelles.

COMMUNIQUÉ

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Fourrages

Cultures dérobées: mode d'emploi

La Chambre d'agriculture en partenariat avec les organismes économiques a organisé la semaine passée une série de visites de parcelles où des cultures dérobées sont implantées. Objectif : apporter des éléments de techniques culturales aux agriculteurs qui souhaitent en implanter.

L'implantation de cultures dérobées fourragères est une des solutions envisagées par les éleveurs pour compléter au mieux les stocks hivernaux, voire le pâturage d'été et d'automne. Ces cultures sont peu pratiquées dans notre département, c'est pourquoi la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les organismes économiques, a organisé la semaine dernière, une série de visites de parcelles. L'objectif de ces visites était d'apporter des éléments de techniques culturales les plus adéquates à la bonne implantation de ces dérobées dans les conditions climatiques que nous connaissons actuellement.

A cette occasion, les techniciens des différents organisations professionnelles ont rappelé qu'il est nécessaire de préserver au mieux la relative fraîcheur du sol après récolte, en limitant le travail du sol. Quand c'est possible le semis direct est la meilleure solution. A défaut d'équipement pour le semis direct, un passage léger doit permettre de créer un lit de semences sans assécher d'avantage le sol. Dans tous les cas il convient de semer rapidement après la récolte et de re-appuyer le semis en roulant afin de créer le meilleur contact possible graine/sol. Les densités de semis dépendent des espèces envisagées : de 10 kg pour le sorgho sucrier à plus de 60 kg pour l'avoine de printemps.
En termes de fertilisation, il peut être utile de rapporter au semis une trentaine d'unité d'azote afin de favoriser la levée et ce, même si la réussite aléatoire de ces cultures (car fortement dépendante de la pluviométrie dans les jours qui viendront) nécessite de limiter les frais engagés. Il est probable que les reliquats azotés soient cette année assez importants : il faudra en tenir compte dans le raisonnement de la fertilisation azotée en fonction des rendements obtenus sur la culture principale.
Quant à la méthode de récolte, ensilage ou enrubannage dépendront de la météo. Le moha a tendance à sécher très rapidement : il est nécessaire de surveiller cette culture afin de ne pas laisser passer le stade optimal pour la récolte (au-delà de ce stade le fourrage récolté sera équivalent à une paille). Les valeurs alimentaires de ces différentes dérobées fourragères ont également été rappellées : les valeurs en UF sont légèrement supérieures à celle d'un foin (voire proche d'un ensilage de maïs pour le sorgho sucrier), les valeurs PDI sont plus variables et dépendantes des espèces et de la présence ou non de légumineuses dans la culture.
L'ensemble des informations évoquées au cours de ces réunions est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture (www.nievre.chambagi.fr) dans la rubrique sécheresse.



Cetaines cultures dérobées demandent une attention particulière comme ici le moha.

En bref

MSA

Les élus MSA des cantons de Brinon, Corbigny et St Saulge vous invitent à participer à un Atelier de découverte et d'initiation
Tous les mercredis de septembre à décembre 2011, salle de la mairie de St Révérien de 18h à 20h animé bénévolement par Monsieur Garberoglio, professeur à l'Iperma de St Saulge.
Pour découvrir les bases de l'anglais parlé, être capable de comprendre une notice d'utilisation rédigée en anglais, échanger, mieux communiquer avec les personnes qui parlent anglais et viennent découvrir notre région, pouvoir se débrouiller lors d'un voyage dans un pays où l'anglais est parlé.
Pour les inscriptions, vous pouvez contacter : M. Franck Garberoglio au 03 86 29 18 78
ou Mme Elisabeth Langlet, présidente Cantonale MSA au 03 86 22 70 48

«Des forêts et des hommes»

La beauté fragile de la nature mise en scène à Decize

Yann Arthus Bertrand en personne est venu inaugurer, vendredi dernier, l'exposition de photographies qui, après Genève et Paris, a posé ses clichés sur la promenade des halles de Decize. Jusqu'au 9 octobre.



Les premiers visiteurs ont admiré les clichés, vendredi dernier, juste avant l'inauguration officielle en présence du préfet et des élus.

La Nièvre dispose d'un hectare de forêt par habitant, soit 220 000. *«Quel département mieux que nous aurait pu recevoir un tel événement ?»* s'est interrogé Patrice Joly, président du Conseil général à l'heure des discours. Et les premiers visiteurs nivernais ont répondu présents en nombre pour admirer ces 70 clichés, pris par un collectif de 40 photographes du monde entier et réunis sous la bannière Goodplanet, la fondation présidée par le photographe écolo Yann Arthus Bertrand. Directement arrivés des Jardins du Palais Royal à Paris et, avant eux, de Genève, les clichés subliment la nature et la forêt. Ou plutôt les forêts et notamment les forêts primaires, celles d'Amazonie par exemple, qui sont si nécessaires à l'équilibre du climat mondial et n'ont peut-être jamais à ce point-là été menacées par l'activité humaine. Pour le photographe, qui répondait ainsi à une demande de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'occasion de l'année internationale de la forêt, *«les forêts sont vitales. Ce sont elles qui font nos climats et le climat est en train de changer. On ne sait pas ce qui va arriver»*. Yann Arthus Bertrand, baroudeur qui a traversé le monde, ne peut rester indifférent aux arbres dont il *«s'estime être le cousin»*. Même en Tronçais, dans l'Allier où, à l'âge de dix ans, il a *«véritablement pris conscience de la nature et a pris le goût de l'observer, la montrer, l'expliquer et la préserver»*.



Un dialogue sur une agriculture co-protectrice de l'environnement a été engagé entre Yann Arthus Bertrand et Fabrice Prévotat, le président de JA58. Le débat s'est poursuivi jusqu'au moment de la séance de dédicaces des livres du photographe écologiste.

«Agir rend heureux»

Le photographe se dit inspiré par *«l'écologie libérale, comme en Suisse par exemple»*. Loin de prendre une posture de victimisation ou d'apparatchik politique, il tente de faire preuve de pédagogie: *«il est trop tard pour être pessimiste»* dit-il en portant son regard bienveillant sur le monde et la beauté fragile de la nature. *«Agir rend heureux»* assène-t-il comme un principe moral. *«Il y a deux milliards d'hommes qui vivent d'agriculture vivrière, qui consomment la terre, qui consomment la forêt et qui veulent vivre comme nous»*. La prise de conscience doit être universelle, les modes de vie s'adapter: *«On cherche encore des substituts au pétrole alors qu'il faut réduire, réduire. Nous ne pouvons pas faire comme si tout était comme avant»*. L'effort doit être collectif et *«surtout dans l'amour»* insiste Yann Arthus Bertrand. Pour que de la grandeur de la Terre et des hommes ne demeure pas que des clichés.

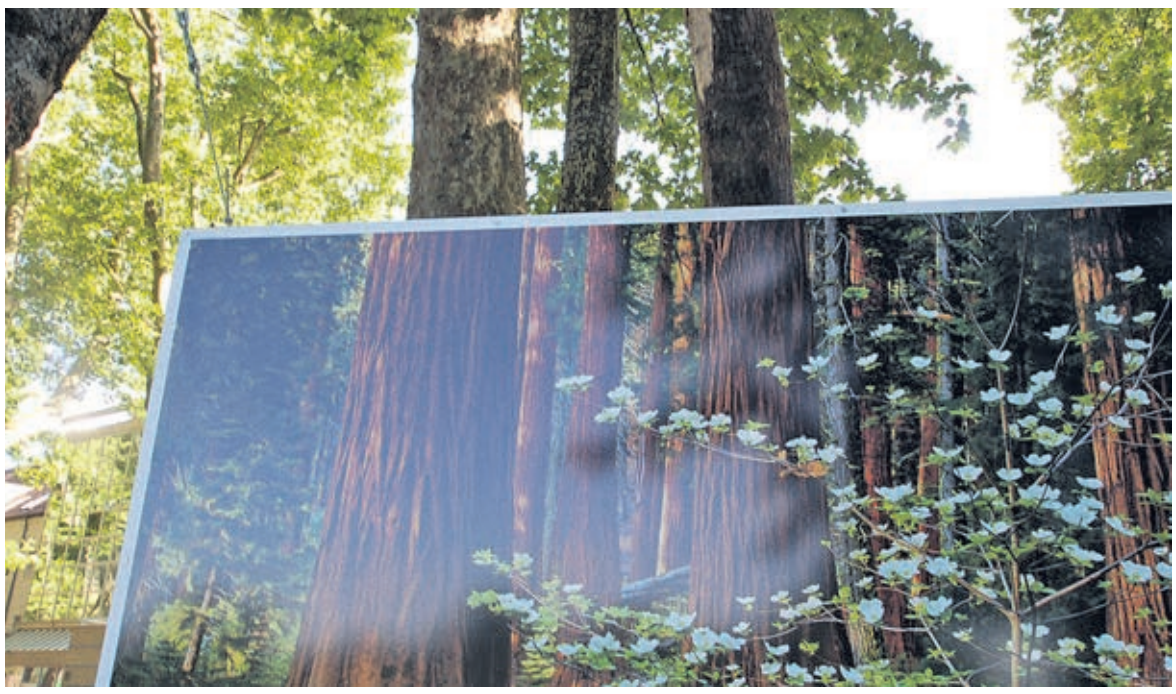
Emmanuel Coulombeix



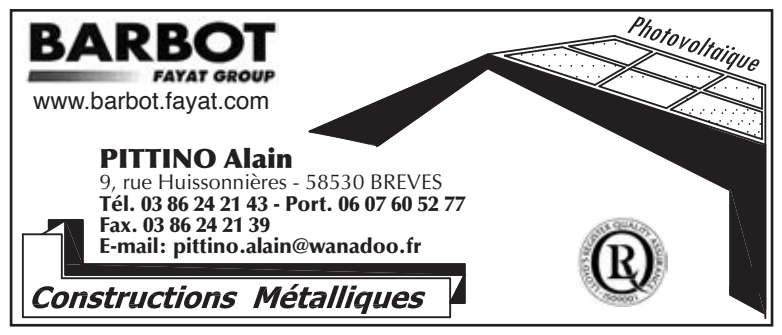
Yann Arthus Bertrand se définit comme un *«écologiste libéral, ni trop à gauche, ni trop à droite, mais au coeur des réalités environnementales»*.



L'exposition est visible jusqu'au 9 octobre à Decize. Ensuite, elle sera présentée à Moscou.



L'expo photo s'insère judicieusement dans la gigantesque perspective de la promenade des Halles de Decize.



Cialyn

Une exercice marqué par une production en hausse

Née en 1970, la Cialyn vient de clôturer son 40ème exercice, à l'issue d'une année marquée par une production en forte hausse. L'activité de la coopérative atteignant près de 117000 équivalents UGB, avec une croissance en bovins maigres et jeunes bovins et une stabilité en femelles grasses.



Le président Pinet des Ecots et la directrice de la Cialyn, Séverine Breton.

L'année 2010 se caractérise pour la Coopérative Migennoise par une production globale de 116 932 UGB, en hausse de 5,9% par rapport à l'exercice précédent. La moyenne enregistrée sur cinq ans étant de + 5,7%. En termes de collecte, la Nièvre reste le département leader, avec 30% de l'activité, devant l'Yonne à 14%. L'activité de la coopérative se distingue par une large représentation des bovins maigres, avec plus de 65% des apports, contre 34,5% pour les gras. Les prix constatés sur l'exercice font apparaître une baisse sur les veaux de huit jours et les jeunes bovins. Les gros bovins et bovins maigres étant pour leur part en progression.

Avec plus de 119 000 têtes, l'activité bovine est en hausse de + 5,5%, classant la Cialyn, au 3ème rang des 68 organisations de producteurs demeurant en France. L'activité ovine est en hausse également à + 5,3%, la coopérative occupant la 23ème place des 58 organisations répertoriées sur le territoire national. Concernant les veaux de 8 jours, activité historique de la Cialyn, la baisse constatée ces dernières années s'amplifie, avec un résultat en diminution de - 2,3%. Si dans ce secteur prédominent les veaux de vache laitière, le travail mené depuis 2 ans en partenariat avec la Cecna pour un croisement charolais sur vaches laitières se poursuit. En bovins maigres, le nombre de têtes commercialisées en 2010 est en forte hausse de + 8,9%, dont 71% de mâles, majoritairement jeunes.

Un outil d'abattage ovin sous utilisé

On constate une relative stabilité de l'activité Gros bovins viande, avec un total de 27 762 animaux, dont 79% en race à viande et 21% en laitière. La race charolaise, spécificité de la Cialyn, représentant 91% des races à viande commercialisées. Hausse également pour l'activité Jeunes Bovins à + 2,7%, en dépit d'un repli des cours, même si la fin d'année aura été plus favorable, avec l'ouverture sur des pays tiers comme la Turquie. Une bonne saison en 2010, pour le programme Union Charolais Croissance, installé depuis 2 ans à Charmoy, avec une très bonne fréquentation des ventes (486 animaux). La directrice de la Cialyn, Séverine Breton, regrettant qu'en matière d'activité laitière, *«on ne soit pas assez attentif aux attentes de pays comme ceux du Maghreb, très forts demandeurs en génétique à l'export»*.

L'activité ovine est en hausse, avec 42567 animaux comptabilisés sur l'exercice, dont une majorité en agneaux de boucherie et près de 80% contractualisés au titre de la filière *«Engagement qualité Carrefour»*. Un élément préoccupant toutefois : la consommation, en baisse de - 6,7%.

En matière d'abattage, la Sicavyl, détenue à 85% par le groupe Cialyn, aura totalisé plus de 29000 tonnes en 2010, avec une activité majoritaire à 41% en vaches allaitantes et vaches de réforme, contre 27% en jeunes bovins. Si le nombre d'ovins abattus à Migennes est en nette progression, avec 55793 animaux, soit 1072 par semaine (contre 660 en 2008), l'outil mis en place en 2007 est loin d'avoir atteint ses limites (4000 agneaux par semaine). Objectif 2011 pour la Sicavyl : entre 65 000 et 70 000 ovins.

A l'issue de l'assemblée générale, le président de la Cialyn, Yves Pinet des Ecots, a rappelé toute l'importance, en dépit d'un contexte économique fragilisé par l'effet sécheresse, à *«refuser de se laisser influencer par le court terme, même si en élevage, le court terme en ce moment est très compliqué… On ne s'en sortira que par l'investissement, en améliorant en permanence la productivité du travail, en produisant toujours plus de kg par personne présente sur l'exploitation, à moindre coût et en travaillant le plus confortablement possible. Le métier de paysan n'est pas un métier de bagnard !»*

DOMINIQUE BERNERD



Terroir

Le fromage de Soumaintrain en attente d'IGP

L'association de Défense et de promotion du fromage Soumaintrain vient de voir le jour. Avec pour objectif de fédérer les différents producteurs et d'obtenir la reconnaissance du fromage en Indication géographique protégée (IGP).

Connu des amateurs, le fromage Soumaintrain est toujours en attente d'être *«reconnu»*. Une démarche de demande AOC, initiée par les producteurs fermiers il y a dix ans n'avait toujours pas aboutie, faute de consensus entre les différents acteurs, notamment concernant ;la définition de la zone d'appellation. L'association, dont l'assemblée constitutive s'est déroulée le 20 juin dernier, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, a pour objectif de fédérer les différentes instances en présence et de finaliser la démarche de reconnaissance engagée. Faute d'obtenir l'AOC, il a été décidé de déposer une demande commune pour que le fromage soit reconnu en Indication géographique protégée (IGP). Constituée de plusieurs collèges (producteurs de lait, producteurs fermiers, entreprises industrielles et artisanales, affineurs…), l'association vient d'établir un cahier des charges, pour la défense des intérêts collectifs, du stade de la production à la distribution, en passant par la transformation. Pour son président, Lionel Dosne, agriculteur producteur dans l'Aube : *«le challenge de l'ensemble de la démarche, c'est que tous les opérateurs soient embarqués. Que ceux d'aujourd'hui le soient encore demain et dans le respect du produit»*. Le plus difficile aura été de définir une zone d'appellation, sachant qu'aujourd'hui, le fromage se fabrique sur trois départements: l'Yonne, l'Aube et la Côte d'Or. L'IGP semble en la matière un peu plus *«souple»* que l'AOC et les règles moins restrictives. A une zone de production de lait bien définie, autour de Soumaintrain village, pourraient se rajouter des ateliers fabricant de fromage, situés en dehors. A l'image dans l'Yonne, de la fromagerie Lincet, située dans le nord du département, ou de la fromagerie Berthaut, à Epoisses en Côte d'Or. Avec une production annuelle estimée entre 100 et 150 tonnes, pour 11 producteurs, là où le fromage de Chaource *«pèse»* 2 500 tonnes, le Soumaintrain est aujourd'hui encore relativement confidentiel. L'une des missions premières de l'association sera d'en élargir la diffusion en le faisant connaître au-delà des limites départementales. Reste que pour être *«reconnu»*, il lui faudra patienter un peu car les démarches sont longues. Egalement membre du syndicat de défense du Chaource, Lionel Dosne se souvient : *«cela peut être long, voire très long ! On a affaire à plusieurs strates, parmi lesquelles l'INAO, avec des contraintes fortes. Il nous faut écrire un plan de contrôle, presque aussi long à faire qu'un cahier des charges. Pour l'AOC Chaource, il avait fallu attendre plus de quinze mois, une fois le dossier accepté par l'INAO pour que soit signé le décret !»* Plus long est l'affinage, meilleur est le fromage… !

DOMINIQUE BERNERD



Producteurs de Soumaintrains fermiers, le Gaec Leclère a commencé à en fabriquer depuis 1984, à partir de lait cru entier issu de vaches de race montbéliarde.

Le Soumaintrain: un fromage à forte typicité

Son nom provient de la commune de l'Yonne, où les fermiers fabriquaient le fromage. Des écrits attestent de sa présence, dès 1631, lorsqu'il était utilisé à payer la dîme à l'abbaye de Pontigny, toute proche. Le véritable Soumaintrain fermier provient d'un groupement de cinq producteurs établis dans l'Yonne, à Soumaintrain, Beugnon, Jaulges et Bouilly. Il est également fabriqué dans l'Aube, à Auxon et au Mesnil Saint Georges, ainsi qu'en Côte d'Or. C'est un fromage de vache au lait cru, d'une teneur en graisse de 45%, à pâte molle non pressée et non cuite, à croûte lavée et humide, de couleur ivoire à jaune paille pour les fromages les moins affinés à brun-orange pour les plus affinés. Sa pâte est tendre, plissée et crémeuse et son odeur assez prononcée et fruitée. Le Soumaintrain subit un affinage qui dure de 3 à 6 semaines, pendant lequel il est lavé à l'eau salée tous les 2 à 3 jours.

Aviculture

Canicule et volailles ne font pas bon ménage

Les fortes chaleurs enregistrées fin juin ont fait plusieurs milliers de victimes à l'intérieur des bâtiments avicoles installés dans le département. On déplore la perte de 26 000 volailles.



Jacques Tribut, à l'intérieur de l'un de ses trois bâtiments où 5 600 volailles sont mortes étouffées, victimes des températures élevées enregistrées les derniers jours de juin, sur le département.

On a du mal à imaginer, dans la douceur matinale de ce vendredi matin, au pied des trois bâtiments installés sur les hauteurs de Tronchoy, qu'il y a à peine quelques jours la température dépassait les 38° C° ! Maire de la commune, Jacques Tribut est également aviculteur et a perdu près de 10% de ses poulets en deux jours, morts étouffés, soit 5 600 animaux. Au total, sur le département, la canicule aura tué plus de 26 000 volailles.

Chacun des bâtiments peut contenir en temps normal jusqu'à 22 032 volailles, soit environ 18 au m² selon les normes du cahier des charges imposé par la société Duc, avec qui travaille l'éleveur Tonnerrois depuis une quinzaine d'années. Pour Jacques Tribut, la cause première de cette hécatombe provient de la trop faible amplitude des températures constatées entre le jour et la nuit : *«même si la température redescendait la nuit à 22° C°, c'est encore trop chaud pour les animaux. D'autant que la chaleur est venue brutalement, ne leur laissant pas le temps de s'y habituer»*.



Plus de 90 bâtiments de ce type sont installés dans le département, faisant de l'Yonne le premier secteur avicole de la région Bourgogne.

Les brasseurs d'air ont pourtant fonctionné à plein régime, mais rien n'y a fait. Conçus spécifiquement pour ce type de poulets de chair (JA 957 pattes jaunes), les bâtiments ont un système de ventilation adapté : un lanterneau s'ouvrant et se fermant selon la température, conjugué à des trappes sur le côté, permettant en temps normal de ventiler et d'oxygéner l'intérieur. Un dispositif auquel se rajoutent, en cas de fortes chaleurs, des extracteurs d'air installés en pignon, d'un débit de 40 000 m³/heure.

Des mesures préventives avaient aussi été prises, comme de suspendre leur alimentation une partie de la journée : *«première chose à faire en cas de coup de chaud, couper les chaînes d'alimentation dès 8 h le matin. Une digestion complète prend quatre heures. Le fait qu'elles aient l'estomac vide leur fait brûler moins de calories et moins dégager de chaleur. Il faut savoir qu'un poulet, en temps normal, ramené au kg vif, dégage plus de vapeur d'eau qu'une vache !»* Le facteur de l'âge est venu aggraver la situation : les animaux étaient en fin de cycle et parvenus à leur poids d'abattage, d'où une résistance moindre, compte tenu de la place qu'ils occupent au sol.

Tous les animaux morts ont été emmenés à l'équarrissage.

Une production d'avenir

Selon la société Duc, pour qui travaille la majorité des aviculteurs du département, la perte constatée représenterait environ 100 000 € de marge brute. Les éleveurs concernés devraient être indemnisés par leurs assurances. En fonction des contrats, un relais pouvant se faire par la société Duc elle-même. Jacques Tribut avait déjà connu pareille situation, notamment lors de la canicule de 2003. Pas question pour autant de baisser les bras : *«le poulet, tout le monde en mange, quelle que soit sa religion ! Ça reste une viande abordable, de qualité sur le plan nutritionnel… Pour moi, le poulet a de l'avenir !»*

DOMINIQUE BERNERD

Concours

Des «*ID*» plein la terre

Lancé cet hiver par Invivo, le concours des *«ID plein la terre»* a vu la remise des prix aux lauréats le 24 mai dernier.

L'objectif de ce concours était de valoriser les initiatives du terrain et le savoir-faire agronomique des agriculteurs dans trois domaines : grandes cultures, vigne et arboriculture, cultures légumières.

Sur toute la France, cinq agriculteurs ont ainsi été distingués, dont Patrick et David Tourte, adhérents à la coopérative 110 Bourgogne, pour leur innovation conciliant productivité des cultures et qualité de l'eau.

La démarche initiée par 110 Bourgogne dans la gestion des BAC se trouve ainsi reconnue. Plus que jamais, produire durable et rentable est une réalité et 110 Bourgogne est à 110% engagée dans la démarche !



David et Patrick Tourte, accompagnés de Maeva Miralles de 110 Bourgogne, recevant leur trophée *«des ID plein la Terre»*, des mains de Philippe Pavard, rédacteur en chef adjoint de la France Agricole, le 24 mai dernier.

Focus sur l'EARL Tourte

Une exploitation de 120 ha en Bassée Gâtinais, située sur un bassin d'alimentation de captage des Dormelles et du Lunain, impliquée dans le GDA du Gâtinais et le projet moteur «Base 77».

Adhérent de 110 Bourgogne, David Tourte a bénéficié du cycle de formation *«Atouts Jeunes»* et participe au Club *«Producteurs d'avenir»*, créé et géré par la coopérative, dans l'objectif de répondre aux nouveaux enjeux du métier d'agriculteur.

La démarche menée par l'EARL Tourte, a pour objectif une réduction des intrants, passant notamment par :

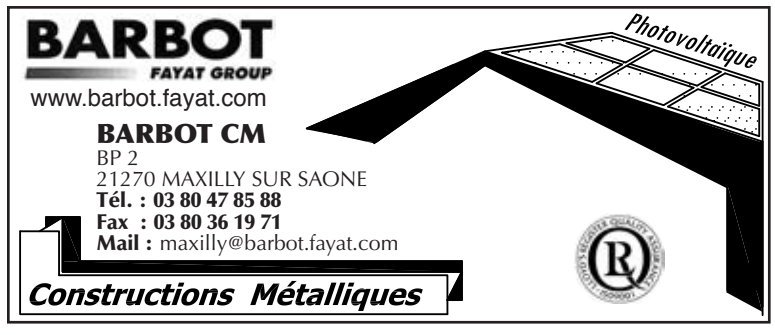
L'amélioration de la structure du sol par l'implantation d'espèces qui, via leur système racinaire, vont travailler naturellement le sol

L'enrichissement de la fertilité du sol, en implantant des espèces génératrices de matières organiques et azotées.

Le blocage des adventices par l'implantation d'un couvert végétal limitant leur levée et permettant un moindre recours aux désherbants

Un complément à l'alimentation des brebis

Semis directs et couverture du sol tout au long de l'année étant les maîtres mots de leur conduite culturale.



Foncier

Safer Bourgogne Franche Comté: la fusion est actée

La Safer de Bourgogne a tenu sa dernière assemblée générale à Auxonne et dans la foulée une assemblée mixte a acté la fusion dont le processus avait été engagé depuis avril 2009. Un mariage de raison entre deux structures assez comparables, décidées à unir leurs forces afin de mieux résister aux évolutions du contexte de leur action.

Pour la Safer Bourgogne, comme pour son homologue de Franche-Comté tout a commencé par une assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 28 juin, à quelques kilomètres de distance, mais dans leur région respective. Les deux organisations régionales devaient achever le processus de fusion ce même jour à l'issue d'une assemblée générale mixte et valider le travail de rapprochement entériné par leur conseil d'administration.

La fusion installe une nouvelle entité, la Safer Bourgogne Franche Comté, qui s'appuie sur un ensemble régional cohérent aux activités complémentaires. Ce mariage de raison s'est imposé du fait de l'évolution de l'activité dans un contexte économique soumis à de profondes mutations. La proximité géographique, les modes de fonctionnements assez similaires et l'approche terrain partagée, ont facilité la bonne marche du processus. La nouvelle Safer Bourgogne Franche Comté couvre désormais huit départements sur deux régions, ce qui représente 31 000 exploitations dont 21 000 professionnelles, dans les quatre productions principales : bovins viande, grandes cultures, bovins lait et viticulture. Les sept services départementaux (Côte d'Or, Doubs et Territoire de Belfort, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône et Loire et Yonne, ainsi que le siège à Dijon, emploient soixante salariés, dont 52 en postes opérationnels et locaux. A l'issue de l'assemblée générale mixte, un conseil d'administration s'est réuni, Jean-Luc Debrosse a été élu président de la Safer Bourgogne Franche Comté, tandis que Lionel de Villemereuil était nommé directeur général de la structure.

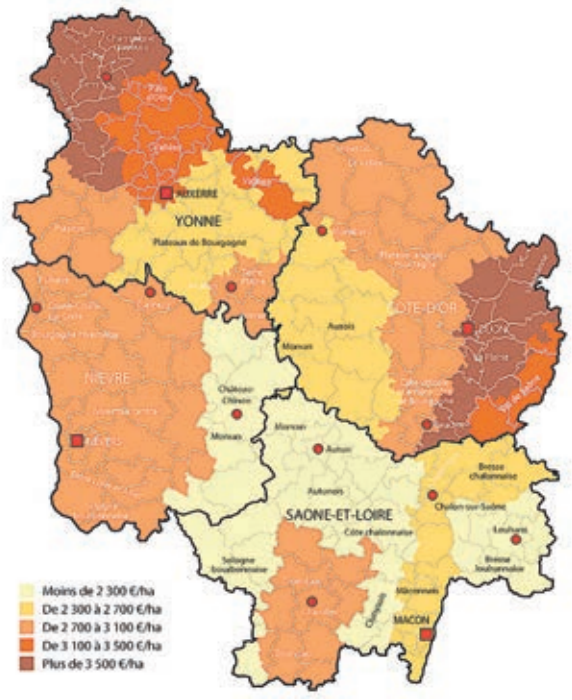
Baisse notable de l'activité

Avant la fusion, il fallait bien solder les comptes de l'année 2010. Des comptes qui se maintiennent, mais traduisent les difficultés d'un marché foncier agricole plutôt déprimé, en dépit d'une certaine reprise du marché foncier global, du fait notamment de ventes de grands domaines forestiers. A -4% en 2010, après une baisse de 13% en 2009, le foncier agricole reste à un niveau très bas, en surfaces, tout en progressant de 12% en valeur (grâce à la reprise du foncier viticole). Les départements de Bourgogne connaissent des situations différentes : la Saône et Loire est la seule à progresser de 19% (après une forte baisse en 2009), tandis que les autres départements accusent une baisse de -9% dans la Nièvre, -12% dans l'Yonne et -5% en Côte d'Or. Le poids de l'activité d'élevage a pesé sur le marché foncier agricole et explique le bas niveau des volumes vendus. En revanche, les pressions s'accentuent sur les terres de cultures, tandis que le redémarrage du foncier viticole accompagne une progression des ventes de vins à l'exportation.

Cette situation a entraîné une forte baisse de l'activité de la Safer Bourgogne, en surface (-21%) comme en valeur (-13%). En dépit de cette baisse notable de l'activité, le résultat se maintient sur le plan comptable.

736 demandes sur 3200 (soit une sur cinq) ont pu être satisfaites en 2010. Une part importante des surfaces ainsi rétrocédées a servi au maintien des fermiers en place (31%) tandis que les surfaces destinées à l'installation (32%) ont connu une baisse significative par manque de surfaces disponibles et en raison de la crise de l'élevage bovin. La reprise des achats de fermiers constitue un revirement de tendance. Ces achats représentent 50% des surfaces vendues sur le foncier agricole avec une moyenne de 5,6 ha.

Le prix des terres en bourgogne

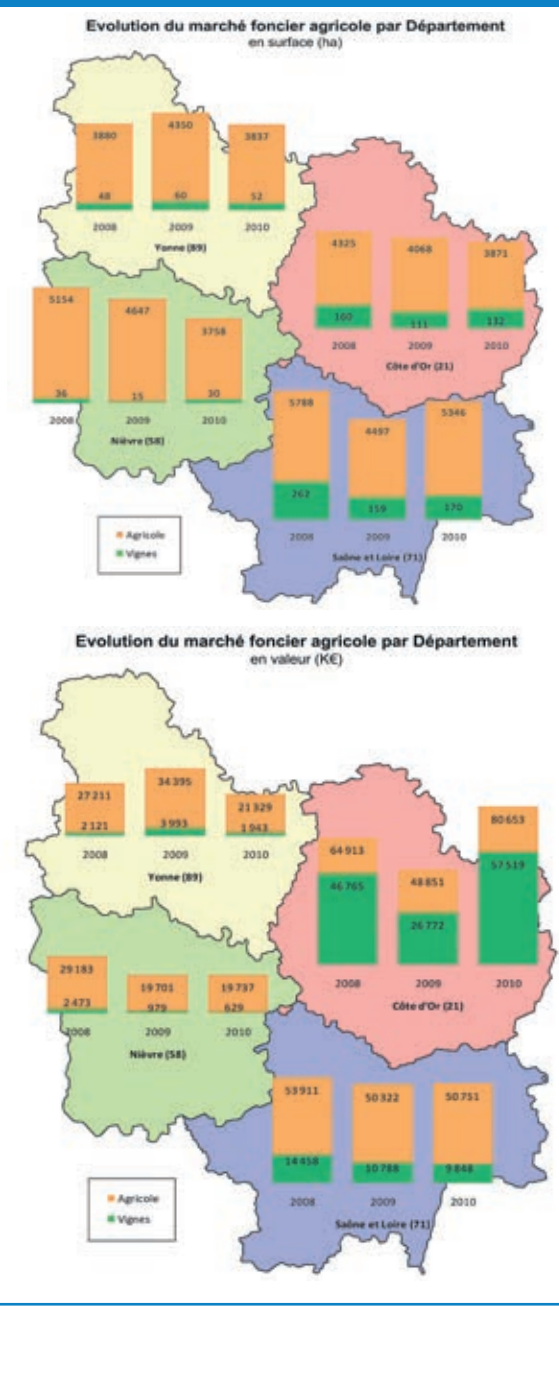


Une dynamique économique d'abord

«Heureusement, l'année 2011 démarre dans de meilleures conditions et les perspectives de résultat sont encourageantes» observe Jean-Luc Debrosse, président de la Safer Bourgogne. Mais les départements ne sont pas tous logés à la même enseigne. La Côte d'Or bénéficie ainsi du dynamisme économique de l'agglomération dijonnaise. Dans des zones plus enclavées et moins développées économiquement, la situation est plus critique. *«L'économie globale tire l'agriculture»*, ce qui encourage la Safer à jouer aussi son rôle pour contribuer au développement économique local en accompagnant également l'implantation d'entreprises.

AMK

▶ Evolution du marché foncier



▶ Safer Bourgogne Franche Comté

La nouvelle entité englobe deux régions, 8 départements, soit 2 777 000 habitants et 4 802 000 ha dont 708 000 ha de bois et 2 591 000 ha de SAU en terres (1 311 000 ha), prés (501 000 ha) et vignes (33 000 ha).

Le territoire compte 31 000 exploitations dont 21 000 professionnelles dans les quatre productions principales : bovins viandes, bovins lait, grandes cultures et viticulture.

Sur le plan de l'organisation et du fonctionnement , la Safer Bourgogne est gérée par un président, Jean-Luc Debrosses et sept vice-présidents, 70 actionnaires et un conseil d'administration qui comprend 24 administrateurs et 18 censeurs.

Les présidents des comités techniques sont : Denis Masson pour la Côte d'Or, Jean-Claude Roube pour la Nièvre, Bernard Lacour pour la Saône-et-Loire, Jean-Pierre Portier pour l'Yonne, Eric Liegeon pour le Doubs, Marcel Marguet pour le Jura, Jean-Pierre Bitsch pour le Territoire de Belfort et Chrisitan Marconot pour la Haute-Saône.

▶ Prix des terres et prés libres, non bâtis *(moyennes triennales en € courant/hectares*

	2010	2009	Evol.		2010	2009	Evol.
Côte d'Or	3 110	2 990	+ 4 %	Saône et Loire	2 370	2 410	- 1,7 %
. Vingeanne, la Plaine	4 570	4 610	-	. Charollais, Brionnais	2 830	2 910	-
. Val de Saône	3 350	3 020	+	. Bresse chalonnaise	2 450	2 390	+
. Morvan, Auxois	2 310	2 080	+	. Mâconnais Châlonnais	2 320	2 180	+
. Plateau et vallée du Châtillonnais	2 790	2 730	+	. Bresse Louhannaise	2 120	1 990	+
. Côte viticole	2 880	2 640	+	. Clunisois, Côte Châlonnaise	2 060	2 280	-
				. Sologne B, Autunois, Morvan	2 290	2 370	-
Nièvre	2 780	2 820	- 1,4 %	Yonne	3 080	3 180	- 3,1 %
. Morvan	2 130	2 330	-	. Terre Plaine, Morvan	2 710	2 420	+
. Nivernais central	3 100	3 150	-	. Plateaux de Bourgogne	2 510	2 850	-
. Entre Loire et Allier, Sologne B	3 100	3 130	-	. Puisaye	2 900	2 850	+
. Bourgogne Nivernaise, Puisaye	2 800	2 660	+	. Vallées, Pays d'Othe	3 320	3 190	+
				. Sénonais, Gâtinais	3 960	4 200	-
Bourgogne							

Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne

Les Bourgogne reprennent des couleurs

Alors que la crise semble doucement s'éloigner et que les vins de Bourgogne reprennent des couleurs, l'ambition demeure de poursuivre dans la voie tracée à l'horizon 2015. Et ce, malgré la voix discordante de Chablis qui envisage tout simplement de quitter l'interprofession pour créer sa propre structure.



Le vignoble de Chablis jouit d'une notoriété mondiale.

Si certaines assemblées générales se déroulent comme un long fleuve tranquille, le rendez-vous du vendredi 1er juillet à Beaune pour l'assemblée générale du BIVB était à marquer d'une pierre blanche par l'animation qui régnait lors de cette matinée beaunoise. Avec, comme mise en bouche, la présentation de la situation économique de la filière par Pierre-Henry Gagey, président délégué. Alors que nous demeurons dans une période de grande incertitude, les chiffres de la viticulture bourguignonne sont plutôt bons malgré la faiblesse de la récolte, en retrait pour le millésime 2010 de -12.4 % (-8,7 % en blanc, -18,8 % en rouge et -13,2 % en crémant). En dépit de ces chiffres, l'interprofession note une hausse de 2 % des transactions à fin mai 2011 sur dix mois de campagne. On se rapproche ainsi des niveaux records d'achats observés avant la crise, principalement grâce aux AOC régionales, notamment mâcon et aligoté. Quant à la sortie de chais (vrac et bouteilles), on est également proche des performances des campagnes 2006 et 2007. Du côté de l'export, on n'a pas encore retrouvé les niveaux de 2007 même si on se situe à proximité de la moyenne établie sur les quinze dernières années. Des parts de marché ont ainsi été regagnées aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada.

«Aujourd'hui, à la mi-2011, nous pouvons considérer que, comparativement aux autres vignobles, la Bourgogne est en bonne voie de rétablissement», a précisé Michel Baldassini, président du BIVB. Avec notamment une réelle satisfaction au niveau de la grande distribution, *«notre premier circuit de commercialisation. Ce bilan, globalement positif, cache cependant des disparités de situation entre les appellations et les entreprises. Dans beaucoup de domaines viticoles, la situation économique reste encore délicate»*. Et le président de se dire particulièrement agacé par la décision de l'INAO de ne plus pouvoir inscrire la mention *«Vins de Bourgogne» «sur nos étiquettes d'appellations qui ne peuvent pas se replier en Bourgogne… Vous pouvez compter sur notre détermination pour faire évoluer les choses»*.

Monter d'un cran

Dans le cadre du Plan Bourgogne 2015 dont l'ambition demeure, pour les vins de Bourgogne, d'être la référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable, le directeur André Segala a présenté les actions qui seront menées en 2011-2012. Avec, comme objectif, de *«faire monter l'ensemble des vins de Bourgogne dans les hauts segments de la gamme et en particulier les appellations régionales»*. Côté actions, on notera le lancement du premier grand rendez-vous économique annuel le 4 novembre prochain, mais aussi la réalisation d'une enquête, d'une part sur les coûts de production et de commercialisation en Bourgogne, d'autre part sur les prix des bouteilles départ cave. Côté marketing, les pays prioritairement visés seront, non seulement la France, mais aussi la Belgique, la Chine, Hong-Kong, les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Irlande. On n'oubliera pas non plus de signaler l'organisation des Grands jours de Bourgogne en 2012. En outre, il s'agit dans ce plan d'être extrêmement attentif à la R&D (recherche et développement) et d'apporter un soutien aux actions d'amélioration de la qualité tout en ayant le souci du développement durable.

Avec, comme principaux temps forts, les premières rencontres Vinosciences le 3 novembre prochain sur le thème *«Le goût des vins hier, aujourd'hui et demain»*, ainsi que la deuxième édition des Grands rendez-vous techniques les 11 et 12 janvier 2012 consacrés à l'élevage des vins.

La qualité gustative prime

Cette assemblée générale du BIVB a enfin été l'occasion pour Cécile Bassot, directrice générale de Sopexa, de s'intéresser aux enjeux des marchés et de la communication en s'appuyant sur une enquête réalisée en mars et avril derniers auprès de 1 530 professionnels du secteur (grossistes, agents, importateurs, distributeurs GMS ou spécialisés). L'occasion de recueillir leur perception sur douze marchés stratégiques à l'export, en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. Si l'on note un degré d'optimisme assez élevé, force est de constater que les vins hexagonaux restent à leurs yeux une valeur sûre. Quant aux critères de référencement, arrive en priorité la constance de la qualité gustative ; suivent ensuite l'attractivité du prix et la qualité de la relation fournisseurs, puis l'image positive véhiculée par le pays producteur et les capacités logistiques des fournisseurs. Enfin, lorsqu'ils sont interrogés sur les régions d'appellations dont la demande devrait selon eux le plus augmenter, le Languedoc, les Côtes du Rhône et Bordeaux trustent le podium. La Bourgogne arrive à une modeste onzième place. Quant aux cépages en vogue, le Sauvignon est le grand vainqueur. Suivent le Pinot noir, le Malbec, le Cabernet-Sauvignon puis le Merlot.

RÉGIS GAILLARD

▶ Calcul du prix des fermages viticoles

Par arrêté préfectoral *« portant fixation des cours moyens du vin servant pour le calcul du prix des fermages viticoles »* en date du 31 mai 2011, les cours de l'hectolitre de vin servant à l'évaluation du prix des fermages dont les échéances se situent entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010, sont fixés comme suit :

Appellations	Prix de l'hectolitre	Appellations	Prix de l'hectolitre
Chablis Grand cru	1148 euros	Chablis 1er cru	457 euros
Chablis	321 euros	Petit Chablis	258 euros
Saint-Bris	162 euros	Bourgogne blanc	190 euros
Bourgogne aligoté	191 euros	BGO blanc	96 euros
Irancy	338 euros	BGO rouge	95 euros
Bourgogne Passe tout grain	135 euros	Bourgogne rouge et rosé	220 euros
Vin de table	30 euros	Crémant de Bourgogne	183 euros

▶ Chablis

Chablis manifeste sa différence

A l'occasion du vote du futur budget, plusieurs voix discordantes se sont fait entendre. Alors que l'Union des producteurs élaborateurs de crémant de Bourgogne (UPECB), par l'intermédiaire de son président Georges Legrand, s'abstenait lors de ce vote pour exprimer un certain désaccord quant à la mise en valeur des crémants de Bourgogne, sans pour autant remettre en cause son appartenance au BIVB, les viticulteurs chablisiens ont par contre rejeté le budget. Ils ont même annoncé, par l'intermédiaire de Frédéric Gueguen, président du comité de défense de l'appellation Chablis, qu'ils entendaient mener une réflexion quant à leur futur au sein du BIVB. Se plaignant d'un manque de représentativité –en regrettant notamment l'absence de Chablisiens au sein du comité permanent– et souhaitant davantage d'autonomie financière au sein de l'interprofession, ils décideront ainsi fin 2011 ou début 2012 s'ils quittent ou non le BIVB.

Chablis l'enfant terrible

***«Chablis, c'est un peu l'enfant terrible de la Bourgogne, gâté par une progression exceptionnelle de son vignoble et une notoriété mondiale»*, soulignait Michel Baldassini. *«Nous sommes d'autant plus interrogatifs que le vignoble de Chablis bénéficie, depuis la création du BIVB, d'un statut particulier que tous les autres vignobles de Bourgogne et d'ailleurs lui envient. Ils gèrent directement 50 % de leurs cotisations avec un personnel dédié, tout en bénéficiant, sans limite, de toutes les autres opérations du BIVB… Nous espérons qu'il sortira du débat interne engagé à Chablis une décision responsable, sachant qu'il y a une limite à tout»*. Le ton était donné... Pour sa part, la sous-préfète de Beaune, Évelyne Guyon, enfonçait le clou en rappelant que l'inquiétude des Chablisiens était à l'opposé des attentes de l'État et en appelant au bon sens de chacun pour l'intérêt commun.**



Lait

Le saut dans le bassin laitier Grand Est

La conférence de Bassin laitier Grand Est a eu lieu mardi dernier. Cette rencontre a permis de finaliser et valider les modalités d'attributions de références laitières pour les producteurs des six régions concernées.



Ce nouveau système par bassin prévoit les attributions de références jusqu'à la fin des quotas 2013-2014.

Plusieurs groupes de travail ont été nécessaires pour que le Bassin Grand Est soit en ordre de marche. Au final, la conférence officielle s'est tenue la semaine dernière en présence de Monsieur le DRAAF de Lorraine, représentant le Préfet coordonnateur du bassin, de Nadine Darlot et Nathalie Mairet, représentant une partie de la Bourgogne et toutes deux responsables des sections lait des FDSEA 89 et 21.

Un bassin très hétérogène

Avec près de 12 200 producteurs et près de 3,5 milliards de litres, le chantier paraissait difficile à conduire vue l'hétérogénéité du territoire. Pourtant, les représentants des producteurs laitiers FDSEA et JA ont su trouver un objectif commun dans ce nouveau système de gestion des références dont les grandes lignes sont définies ci-après.

Le calendrier

Pour les attributions à titre gratuit, des formulaires seront prochainement mis à disposition des producteurs qui devront les retourner en DDT avant le 31 aout 2011. Pour les TSST (transfert spécifique sans terre), les formulaires établis prochainement seront à retourner avant le 31 octobre.

La zone de déprise

A la demande de la FDSEA, elle a été définie en fonction de la densité laitière pour tenir compte des surcouts de collecte engendrés par une faible densité : tous les départements d'Alsace et Ile de France, la Côte d'Or, l'Yonne, l'Aube, la Marne. Les producteurs situés dans cette zone bénéficieront de volumes d'attribution gratuite majorés. Dans le cadre des TSST, cette zone de déprise ne comprendra pas l'Alsace.

Les transferts fonciers

Les prélèvements liés au transfert foncier aux producteurs, conformément aux dispositions des articles D654-101 à 113 du code rural, seront réattribués en totalité.

Les attributions JA «*aidés*» après le 1er avril 2011

Elles seront forfaitaires à hauteur de 120 000 litres (forfait de 60 000 Litres + supplément de 60 000 litres en zone de déprise) pour les JA ayant pour date de constat d'installation (CJA) entre le 1er avril 2001 et 31/03/2012 et passage en CDOA avant le 30/09/2011.

Attention : Pour les JA aidés installés entre le 1/04/2010 et le 31/03/2011 (date de CJA), une attribution de 10 000 litres sera octroyée sur demande (dans la limite de 120 000 litres au titre JA sur 2010/2011 et 2011/2012).
Pour les JA *« non aidés»*, l'attribution sera équivalente à 50 % de l'attribution JA *«aidé»*.

Taux d'utilisation du quota

Pour bénéficier de quota supplémentaire, le bénéficiaire devra avoir livré un volume supérieur ou égal à 90 % du quota, calculé sur la moyenne des deux dernières campagnes sauf en cas de force majeur reconnu comme cas dérogatoire.

Attribution linéaire des 1%

Une attribution linéaire de 1 % de la référence du détenteur (basé sur la référence au 31/03 de la campagne n-1) sera affectée à chaque producteur respectant le taux d'utilisation du quota, demandeur de quota et âgé de - de 62 ans au 1/04 de la campagne.

Attribution en confortation

Le solde de la réserve Bassin sera réparti aux demandeurs en fonction du nombre de point calculé correspondant au nombre d'exploitant ou associé sur l'exploitation, et de la présence de salarié(s) en CDI à temps plein et présent au 1er avril 2011 (1 point).
Pour la zone de déprise, une majoration de l'attribution à hauteur de 1,5 sera appliquée.

Transfert Spécifique Sans Terre : TSST
Pour la zone de déprise, les producteurs auront la possibilité d'acheter jusqu'à 50 000 litres plafonnés à 2 points (soit 100 000 litres).

S.P.

▶ Nathalie Mairet

Un challenge bien surmonté

Vu l'hétérogénéité de notre bassin Grand Est, c'est avec beaucoup d'inquiétude que nous avons abordé sa mise en place. Les participants ont fait preuve d'un grand esprit de responsabilité, en préparant l'après-quota, en mutualisant les moyens de productions tout en prenant en compte les spécificités départementales.
C'est un challenge qu'il fallait surmonter et le travail syndical entrepris depuis 2004 en Côte d'Or ou au niveau Grand Est porte ses fruits. Nous restons bien évidemment très vigilants et nous laissons la possibilité d'apporter des ajustements pour qu'un minimum de lait quitte nos zones. La FDSEA a fait le pari d'un avenir laitier pour notre département et c'est tout le sens de notre action. Je remercie tous les producteurs qui soutiennent notre projet, et je les invite à rejoindre notre réseau syndical pour être encore plus fort !

Tests ESB

«Un acquis obtenu mais des résultats à surveiller»

La décision de relever l'âge des tests ESB de 48 mois à 72 mois vient d'être publiée dans une circulaire datée du 30 juin. Dominique Guyon réagit à cette décision.

Cette annonce constitue une avancée significative pour notre secteur Cette évolution de l'âge des tests impactera 560 000 animaux abattus entre 48 et 72 mois. Les bovins abattus de plus de 72 mois sont de l'ordre de 943 000 animaux. (Statistiques 2010 - Source Normabev). Le nombre de tests est donc réduit d'un tiers grâce à ce nouvel allègement.

Au delà de la simplification que cela représente, nous entendons bien voir une répercution des économies réalisées par les abatteurs sur le prix de la viande.
Nous resterons vigilants sur ce point car le prix payé au producteur reste le point majeur de la survie de nos élevages.

LE VICE PRÉSIDENT DE LA FDSEA, DOMINIQUE GUYON

Prix du lait: l'embellie

La veille de cette conférence de Bassin se tenait le CIL Est - Comité Interprofessionel Laitier- à Bugnéville.

Un contexte de marchés des Produits Industriels au beau fixe, une absence d'impact de tunnel et le prix de juillet frôle les 360 €, niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2008.

Un prix de base de 359,98 €

Du fait d'une situation des marchés des produits industriels qui reste, surtout pour le beurre, très favorable, l'indicateur économique qui en découle est en augmentation de 7,1 % pour le 3ème trimestre.
Cette amélioration de la valorisation des laits transformés en beurre et poudre s'appliquant sur le prix moyen français 2010 de 301 € se traduit concrètement par une augmentation de 21,37 €/1000 litres. Conformément à la décision du CIL Grand Est, l'évolution de 21,37 € s'appliquera sur le prix de juillet 2010 augmenté d'une partie de la récupération des 15 € différés du 1er trimestre, soit sur 338,61 € (331+7,61) ce qui aboutit à un prix de base de juillet de 359,98 €.
Les prix de départ d'août et septembre étant identiques à celui de juillet et les indicateurs économiques étant eux aussi établis pour le trimestre, ce prix de base de 359,98 € sera, hors impact des tunnels, celui d'août et septembre. Or il se dit même que les tunnels auraient un impact positif sur ces deux mois !

Prix de Juillet :

Prix 2010	331 €
Aménagement de la grille:	+7,61
Indicateurs de marché:	+ 21,37
Tunnels :	0
	359,98 €

Sachant que la flexibilité du 3ème trimestre 2010 était négative à - 0,90 € la tranche, l'évolution du prix de juillet est de 8,8 % pour les producteur livrant à une entreprise n'appliquant pas de flexibilité, de 9,90% pour ceux dont la laiterie est à 3 tranches (BG- Lactalis) et de 10,7% pour ceux dont elle se situe à 5 tranches (Sodiaal).

A.L. FRPL GRAND EST

N.B. : Prix de Base grille Rhône-Alpes = 349,28 €
Soit prix 327,91 (prix 2010) + 21.37 (indicateurs de marché) + 0 (tunnels)

Opération paille

La FDSEA58 comble 60% des besoins recensés depuis fin mai

Depuis mai, environ 500 de ses adhérents ont fait part de leurs besoins en matière de paille et de fourrages pour l'alimentation de leurs bovins. Une réunion d'étape, le 30 juin à Châtillon en Bazois, a permis de faire le point sur les apports proposés par d'autres fédérations et l'organisation du partage.

A la FDSEA58, Stéphane Lafranchise et ses collègues en arrivent à compter les bottes avant de s'endormir. Mauvaise plaisanterie mise à part, le syndicat, associé aux JA58, recense depuis plus d'un mois les besoins des éleveurs adhérents et chercher des disponibilités dans le réseau national. A ce jour, sur les 18 000 tonnes déclarées, près de 60% devraient être couverts par des accords avec les adhérents des FDSEA du Loiret (1000 tonnes), de l'Yonne (1100 tonnes), d'Eure-et-Loire (1500 tonnes) et surtout de la Seine-et-Marne (6000 tonnes) et de la Marne qui, sans s'engager sur des volumes, promet de répondre aux demandes en flux tendu. Ce dernier département, très céréalier, a engagé un logisticien pour organiser la distribution extérieure.

Les fédérations départementales, contactées par leur homologue de la Nièvre acceptent de faire jouer la solidarité. Et ce, même si la demande de la part des départements du bassin allaitant semble un peu excédentaire à l'offre globale. La France a chaud. Devant l'impérieuse nécessité de trouver du fourrage pour nourrir les bêtes durant l'été, faute de pâturages suffisants et en proie à de graves déficits d'alimentation l'hiver prochain, les adhérents de la FDSEA 58 se sont donc organisés.



Les responsables *«paille»* FDSEA et JA de toute la Nièvre se sont réunis le 30 juin autour de Stéphane Lafranchise à Châtillon en Bazois.

Pressage et transport au choix

Evidemment, la solidarité n'a pas de prix mais elle a un coût. Selon les départements de provenance, celui de la paille oscillera entre 65 euros la tonne (départ Eure-et-Loire), 70 euros/t (départ Marne) et 85 à 95 euros/t (la tonne rendue de Seine-et-Marne).

A ces coûts, il faudra ajouter le coût du pressage (par exemple, 3 presseurs à 24,50, 25 et 30 euros/t en Seine-et-Marne) ainsi que celui du transport.

La FDSEA 58 a passé un accord avec une coopérative de transports, ABS, qui réunit 29 sociétés de transport et qui s'engage à mettre à disposition 10 semi-remorques d'ici 5 mois. Le coût d'1,30 du kilomètre est *«moyennement valable au-dessous d'une rotation de 450 kilomètres»* a remarqué Stéphane Lafranchise qui, de toute façon, laisse ces opportunités au choix des éleveurs.

A chaque adhérent, mis en contact avec les producteurs des autres départements, de décider quelle est la solution la plus économique pour lui. Il peut choisir un autre presseur ou un autre transporteur.



Bio

Histoires d'eau...

Une rencontre *«Eau et Agriculture Biologique en Pays d'Othe»* réunissant différents acteurs de l'agriculture biologique de l'Aube et de l'Yonne, s'est tenue sur l'aire d'alimentation des sources de la vallée de la Vanne gérées par Eau de Paris, en présence notamment, de son directeur général, Jean-François Collin et du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain.



Visite de l'exploitation maraîchère biologique de Sandrine Bousselier, à Cigy.

Constituées d'un ensemble de quinze émergences naturelles de la nappe de la craie situées dans la région de Sens, les sources de la vallée de la Vanne participent à près de 20% de l'alimentation en eau potable de la capitale, pour une production moyenne d'environ 70 000m^3/jour. Les surfaces agricoles représentent environ 60% des 46 800 ha de l'aire d'alimentation globale des sources, avec une part importante en *«Grandes Cultures»*. Une zone karstique caractérisée par des transferts rapides des eaux de surfaces vers les eaux souterraines, qui occasionne des problèmes de qualité en termes de bactériologie et turpidité.
Les concentrations en nitrates s'échelonnant selon les sources de 25 à 40 mg/l.

Depuis plusieurs années, Eau de Paris, en partenariat avec le Sedarb et le Gaby, a mené une série d'actions afin de développer l'agriculture biologique sur le secteur ou de financer la mise en herbe des zones vulnérables autour des aires de captage. Notamment, au travers d'une stratégie d'acquisitions foncières en partenariat avec la Safer de Bourgogne et la mise en place de baux ruraux environnementaux, en échange d'une location à prix modique des parcelles. Le but étant de jumeler une démarche volontaire orientée vers le bio, avec les actions impératives à mener dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Bientôt un silo bio pour la Cavap

Aujourd'hui, la dynamique de conversion engagée en 2010 se poursuit et l'on compte 15 exploitants engagés dans la démarche, pour une surface totale de 735 ha. Grâce notamment au caractère incitatif des aides accordées au titre des MAET, atteignant 377 €/ha.
Parmi eux, Jérôme Vincent, agriculteur céréalier installé en conventionnel depuis 1988 à Cigy, sur des terres à faible taux d'argile et sols filtrants. Une particularité qui l'a incité dans sa réflexion et l'a conduit à convertir 70 ha de sa surface dès cette année et le reste, soit 150 ha, l'an prochain.

Une démarche qu'il a expliqué aux différents acteurs de l'agriculture biologique réunis pour l'occasion sur sa ferme, en présence notamment, du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, du directeur général d'Eau de Paris, Jean-François Collin, ainsi que des directeurs des DDT de l'Aube et de l'Yonne.

Administrateur adhérent à la Cavap, Jérôme Vincent s'est dit conforté dans sa décision, par le fait que la coopérative venait d'investir dans la construction d'un silo bio et les services d'un technicien approprié. Facilitant d'autant la commercialisation de ses prochaines récoltes.
La visite s'est poursuivie par la présentation de la ferme maraîchère biologique de Sandrine Bousselier à Cigy, ainsi que la visite de la Source d'Armentières, toute proche, qui participe à l'approvisionnement en eau de Paris, via l'aqueduc de la Vanne.

DOMINIQUE BERNERD



L'aqueduc collecteur

Au milieu des années 1800, la distribution de l'eau à Paris était insuffisante et polluée. D'où la décision, par le Conseil de Paris, d'acheter des sources à plus de 100 km de la capitale et de construire un aqueduc pour y ramener cette eau. Les travaux ont duré 7 ans et se sont terminés en 1874.

L'aqueduc collecteur a pour point de départ, la Source d'Armentières, située à 111 mètres d'altitude, en limite de l'Aube et de l'Yonne, au débit moyen de 30 à 35000 m^3 par jour. D'une longueur totale de 156 km, l'aqueduc de la Vanne a une pente moyenne de 13 cm au km.

Les eaux sont conduites en 72 heures, par simple gravité, jusqu'au bassin terminal de Montsouris, situé dans des anciennes carrières souterraines, au sud de Paris. Les vallées étant franchies au moyen de siphons. Les eaux, d'une limpidité parfaite et d'une température constante de 11 à 12 ° C font l'objet d'un contrôle continu, tout au long de leur parcours.



Vieille de près de 150 ans, une des galeries souterraines de la source d'Armentières.

Directive nitrates

Dérogation à l'arrêté préfectoral directive nitrates du 26 juin 2009

Afin de pallier le manque de fourrage, une dérogation à l'arrêté préfectoral directive nitrates du 26 juin 2009 a été demandée pour que les cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan) puissent être valorisées en fourrage pour l'alimentation animale.
Cette dérogation a été acceptée exclusivement pour les Cipan destinées à la production de fourrage pour l'année 2011, sur les deux points suivants:

- Epandage autorisé dès le 1er juillet (au lieu du 1er août) des fertilisants de type I (type fumier) ou II (type lisier) dans la limite de 100 U d'azote total avant la mise en place d'une Cipan.
- Utilisation possible de ces Cipan pour l'alimentation animale avant le 15 octobre par pâturage ou fauchage. Les conditions requises pour la destruction du couvert restent valables à savoir, présence du couvert deux mois minimum après la date d'implantation et au moins jusqu'au 15 octobre (aucun travail du sol ou destruction chimique ne sera donc autorisé avant cette date).

Pour tous les autres couverts (autres que Cipan destinées à la production de fourrage pour l'alimentation animale), les conditions d'implantation et de destruction définies à l'article 3.3 de l'arrêté préfectoral du 26 juin 2009 restent inchangées.

COMMUNIQUÉ
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 21

Implantation de Cipan en 2011: ce qu'il faut respecter

L'arrêté préfectoral Directive nitrates du 26 juin 2009 impose l'implantation de cultures intermédiaires Pièges à Nitrates avant les cultures de printemps.
Pour 2011, le taux à respecter est 75% des surfaces qui seront implantées en cultures de printemps début 2012.
Les Cipan doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :
Etre implantées au plus tard le 10 septembre 2011;
rester en place au moins 2 mois ;
ne pas être détruites avant le 15 octobre* ;
ne pas faire l'objet d'apport d'engrais minéral (seul est possible un apport organique de type I ou II entre le 1er et le 31 août** et dans la limite de 100 unités d'azote total) ;
les légumineuses ne peuvent pas être utilisées seules mais en mélange (teneur maximale des légumineuses dans le mélange : 50%) ;
pour les détruire, l'utilisation de désherbant chimique est interdite. Seule une destruction mécanique est autorisée. Par exception, l'utilisation de désherbant chimique est permise pour les exploitants utilisant la technique « sans labour » ou pour détruire des espèces vivaces invasives. Dans ce dernier cas, il ne faut traiter que des zones ponctuelles et en faire la déclaration préalable au service police de l'eau de la DDAF.

Une seule dérogation existe pour l'implantation de ces CIPAN : dans le cas d'une culture de maïs grain suivie par une culture de printemps, la CIPAN peut être remplacée par un enfouissement des cannes broyées finement.
Pour rappel, les repousses de colza avant cultures d'hiver doivent rester en place jusqu'au 15 août.

**En cas d'utilisation de ces CIPAN pour l'alimentation animale, le fauchage et/ou le pâturage sont autorisés avant le 15 octobre, de manière dérogatoire pour l'année 2011 uniquement. Toutefois, aucun travail du sol ou destruction chimique ne seront autorisés avant cette date.*

*** Epandage autorisé dès le 1er juillet an cas d'utilisation de ces CIPAN pour l'alimentation animale (dérogation valable uniquement pour l'année 2011).*

COMMUNIQUÉ
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 21

▶ En bref

CGB : les betteraviers solidaires des éleveurs

Dans un communiqué de presse du 24 juin, la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) a indiqué souhaiter être solidaire avec les éleveurs. C'est afin d'aider les éleveurs dont la production de fourrages a été frappée par la sécheresse, que le conseil d'administration de la CGB, s'étant réuni le 24 juin, a décidé de mettre en place une action de solidarité. Cette aide aux éleveurs devrait se concrétiser par un accès préférentiel, en volume et en prix, à la pulpe de betteraves. Les modalités de mise en œuvre opérationnelle de cette action seront mises en place avec les acteurs concernés de la filière de l'élevage et les fédérations départementales d'exploitants, avec lesquels des contacts ont déjà été pris. Selon la CGB, la pulpe de betterave peut directement remplacer les fourrages, dans le cas des pulpes surpressées, surtout dans les zones betteravières. Enfin, dans les autres zones d'élevage, la pulpe déshydratée peut venir en complément de la paille comme ration alimentaire de base.

Le marché des produits phytosanitaires en baisse en 2010

Dans un communiqué, l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), à l'occasion de la publication de son rapport d'activité 2010-2011, a indiqué une baisse des utilisations de produits phytosanitaires en France pour la deuxième année consécutive. *«En 2010, la diminution du chiffre d'affaires par rapport à 2009 est de 11% se situant à 1,8Md € »* indique le communiqué. Ainsi, selon l'UIPP, les ventes de fongicides ont baissé de 15%, d'herbicides de 8%, de produits divers de 14%. Enfin, seules les ventes d'insecticides progressent de 7%, en raison d'un printemps sec, favorable au développement des insectes. Selon l'UIPP, ceci s'explique par des facteurs conjoncturels, conditions climatiques sèches limitant le développement des maladies et des mauvaises herbes. De plus, des facteurs structurels sont mis en cause par l'UIPP, notamment, *«les ventes aux distributeurs impactées par l'application de la loi de modernisation économique (LME), ainsi que les stocks existants en cultures à la fin de la campagne précédente»*.





Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,23 euros du 16 au 30 juin pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept-déc	200,00	T C
Sud Est	BPMF	-	-	-
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	6 de juillet	215,00	V C
Nord Côte d'Or	-	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	juil-sept	340,00	V C
		-	-	-

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 de juil.	195,00 à 200,00	T C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	63-64 kg/hl	juil-déc.	190,00	VC
Saône et Loire	63 kg/hl mini	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		3 d'oct.	200,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		inc	-	C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Côte d'Or	50 kg/hl	INC		C
Aube	50-51 kg/hl	INC		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 1er JUILLET

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : inc.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 185,00; Blé standard NR Rendu Rouen (juillet/août) : 185,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/sept):162,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (juillet/sept) : inc; Pois Départ Eure-et-Loir: 220,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 440,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :439,75.

Pailles et fourrages 05 JUILLET

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 15 JUIN

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 290
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 275
Lactosérum : 830
Babeurre sans norme : 2 075
Huile de coprah raffinée : 1 580
Huile de palme raffinée : 925
Luzerne déshydratée 18% : 210
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 155
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1095
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.23 : 831

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 04 JUILLET

Ovins: 316	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux	83-110	2,07-2,50
Brebis	16-55	0,25-0,76
Béliers	92-104	-

50% des animaux sont non annoncés. La sécheresse persistante augmente les sorties d'agneaux avec des lots qui comptent parfois trop d'animaux pas «finis» pénalisant ainsi leur vente. Il est important de trier les lots. Tarifs en replis. En brebis, la demande s'oriente sur les animaux lourds, le placement est plus difficile en brebis maigres..**PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 18 JUILLET AUX HORAIRES HABITUELS.**

MOULINS ENGILBERT - 27 JUIN
Marché décalé - Amenés 743 - 99% de vendus. Les travaux agricoles limitent les apports
- Effectifs : agneaux : 634 Brebis : 96 Béliers : 5 Caprins :8
Agneaux: l'offre est toujours de bonne qualité, et les lots sont rigoureusement triés. Ce qui correspond parfaitement aux besoins exprimés par les acheteurs à cette saison, dans un contexte de consommation qui n'est toutefois pas exceptionnel. Les cours sont facilement reconduits. **Brebis:** vente facile et totale à des cours fermes. **Béliers:** peu d'offre, mais peu de demande à cette saison.

(pesée : 6h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,72 à 1,00 (47 à 79 €)	0,30 à 0,80 (29 à 67 €)	-
Béliers (76 à 98 €)	**Chèvres** (4 à 30 €)	**Boucs**		
Agneaux gras -38 kg (82 à 100€)	-	2,43 à 2,76	2,26 à 2,57	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (91 à 118€)	-	2,41 à 2,88	2,22 à 2,57	-
Agneaux gras 44 à 50 kg	-	2,27 à 2,69	-	-

Agneaux maigres: 70 à 80 (2,00 à 2,40 €)

SANCOINS 29 JUIN

Amenés 500, dont 295 agneaux, 17 agneaux d'embouche, 181 brebis et 7 béliers.
Les agneaux manquant de finition sont toujours pénalisés. Le commerce est plus calme, toutes catégories. La demande est également plus calme en brebis. Les cours sont difficilement reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées inc. **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,45-5,95-5,75 (-0,05); R 5,20-5,65-5,50 (=); 19-22 kg U 5,10-5,90-5,60 (=); R 4,75-5,35-5,20 (=).
Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (=); R 1,45-1,60-1,50 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=).
Agneaux gris 18-22 kg U 4,90-5,35-5,20 (=); R 4,75-5,20-5,10 (=)

Veaux d'élevage - 29 JUIN

Amenés 27.
Peu de demande. Baisse des cours en pie noirs.
A la pièce : **Veaux** Montbéliards mâles 40-45 kg 75,00-95,00-90,00 (=); 45-50 kg 90,00-145,00-135,00 (=); 50-60 kg 150,00-195,00-175,00 (-5,00); Montbéliardes femelles 40-45 kg inc.; 45-50 kg inc.; 50-60 kg inc.; Frisons mâles moins de 40 kg inc.; 40-45 kg 65,00-95,00-85,00 (-10,00); 45-50 kg 95,00-125,00-115,00 (-10,00); 50-60 kg 125,00-150,00-135,00 (-10,00); Frisonnes femelles moins de 40 kg inc.; 40-45 kg inc.; 45-50 kg inc.; 50-60 kg inc.; Autres races mâles 40-45 kg 85,00-120,00-95,00 (=); 45-50 kg 120,00-170,00-145,00 (=); 50-60 kg 160,00-200,00-180,00 (-5,00); femelles 40-45 kg 70,00-100,00-80,00 (=); 45-50 kg 100,00-120,00-110,00 (=); 50-60 kg 120,00-170,00-150,00 (=).

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 30 JUIN

Présentés : 58 794

Vendus au classement de 1,270 à 1,283E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,279€ (+0,03).

Base 56 TMP + charte qualité T : 1,299€

501 coches vendues à 1,019 (+0,003)

départ élevage1,022 à 1,064

regroupées de1,018 à 1,022

INDICE PORCELET
Du 20 juin au 24 juin : Prix à 25 kg: 1,916 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 32,675
Du 27 juin au 01 juillet : Prix à 25 kg: 1,916 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 32,675

Sancoins -
Le 29 JUIN

A titre indicatif.

Au kg vif : **Laitons** moins de 20 kg 1,98-2,19; 20-25 kg 1,80-1,97; 25-35 kg 1,69-1,86; 35-40 kg 1,59-1,81. **Nourrains** plus de 40 kg 1,51-1,65

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 29 JUIN

Amenés 713 broutards et 426 bovins maigres.
En broutards, augmentation des tarifs, toutes catégories de taurillons, notamment en bonne qualité. Reconduction des cours en laitonnes et broutards. En bovins maigres, prix en hausse. Les vaches en bon état sont très recherchées. Très bon pourcentage de vente.

A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg inc.; 300-350 kg 560,00-830,00; 350-400 kg 820,00-990,00; 400-450 kg 1000,00-1060,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 350,00-480,00; 220-300 kg 500,00-670,00; plus de 300 kg 620,00-830,00. **Taurillons** moins de 300 kg 530,00-720,00; 300-400 kg 600,00-950,00; 400-450 kg 680,00-1100,00; 450-500 kg U 990,00-1160,00; 500-600 kg 1040,00-1240,00; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 500,00-1040,00; 400-450 kg 12-24 mois 770,00-880,00; plus de 450 kg 12-24 mois 840,00-940,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 760,00-2020,00-1029,00. **Vaches** moins de 5 ans 880,00-1410,00-1096,00; 5-10 ans 850,00-1520,00-1098,00; plus de 10 ans 720,00-1730,00-1123,00; suitées 1170,00-1710,00-1378,00. **Châtrons** inc. **Taureaux** 820,00-1750,00-1220,00.
Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.; 300-350 kg U 2,37-2,62; R 2,10-2,37; 350-400 kg U 2,44-2,49; R 2,33-2,44; 400-450 kg U 2,42-2,57; R 2,34-2,42; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,38-2,78; R 2,24-2,38; 220-300 kg U 2,32-2,62; R 2,12-2,32; plus de 300 kg U 2,03-2,16; R 1,97-2,03. **Taurillons** moins de 300 kg U 2,78-3,01; R 2,14-2,78; 300-400 kg U 2,42-2,55; R 2,28-2,42; 400-450 kg U 2,38-2,47; R 2,12-2,38; 450-500 kg U 2,29-2,46; R 2,13-2,29; 500-600 kg U 2,18-2,30; R 1,98-2,18; plus de 600 kg U inc.; R inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U 1,96-2,03; R 1,77-1,96; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,82-1,98; R 1,70-1,82; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,34-2,61; R inc. **Vaches** moins de 5 ans U 1,65-2,25; R inc.; 5-10 ans U 1,39-1,90; R inc.; plus de 10 ans U 1,36-1,94; R inc.; suitées U inc. **Châtrons** U inc. **Taureaux** U 1,33-2,03.
Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 2,55-2,83; R 2,20-2,55.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 27 JUIN AU 03 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,60	=	2,60	=
			R	inc.		2,50	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,47	-0,01	2,47	=
			R	2,39	-0,01	inc	-
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,42	0,02	2,44	0,02
			R	2,32	0,01	2,32	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,37	0,03	2,38	0,01
			R	2,28	0,02	2,28	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,24	0,03	2,27	0,03
			R	2,17	0,02	2,17	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,12	0,03	2,15	0,03
			R	2,04	0,02	2,07	0,03
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,07	=	2,10	0,03
			R	2,00	=	2,02	0,02
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,91	0,02	1,91	=
			R	1,83	=	1,82	-0,01

Sicagemac - marché du 04 Juillet

CORBIGNY

Bovins : 188	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Taurillons herbés (265-360 kg)	570-860	2,15-2,41
Taurillons herbés (390-445 kg)	890-1080	2,18-2,48
Taurillons herbés (465-535 kg)	1000-1180	2,13-2,24
Laitonnes (280-345kg)	580-700	2,03-2,07
Génisses 16-24mois (375-410 kg)	750-830	1,99-2,02
Génisses 24-36mois (505-605 kg)	-	-
Taureaux (860-1080 kg)	-	-
Vaches	720 - 1200	-
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

LES TENDANCES

La présentation en taurillons est de meilleure qualité permettant une vente plus rapide à des tarifs plus fermes. Peu d'apports en femelles, vente totale à des cours qui augmentent. En vaches, le système des annonces n'est pas respecté ! Cours facilement reconduits face à une demande toujours présente.

Bovins gras : 08
Vaches de viande : 3,08 à 3,22 euros le Kg /viande
Vente totale en bêtes grasses à des tarifs plus fermes.

PROCHAIN MARCHÉ : Prochain marché bovins et ovins lundi 11 juillet aux horaires habituels

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 27 JUIN AU 03 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	-	-
	O	3,00	+0,02
Génisses	E	-	
	U	4,15	+0,05
	R	3,43	+0,02
	O	INC	
Vaches	E	-	
	U	3,59	+0,06
	R	3,29	+0,04
	O	2,96	+0,04
	P	2,70	+0,07
Taureaux	E	-	
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	-	
	U	3,48	+0,06
	R	3,26	+0,05
	O	2,98	=

MOULINS-ENGILBERT

LES TENDANCES

92% de vendus. L'offre reste de bonne qualité malgré les conditions difficiles liées à la sécheresse.
BOVINS : 803

TAURILLONS/BROUTARDS : Les transactions sont plus actives, et les cours sont très fermes.

GÉNISSES/LAITONNES: Demande et cours reconduits sans changement.

TAUREAUX : Vente active, notamment en sujets valablement vaccinés.

VACHES : Demande suivie et cours stables

EFFECTIFS

Bovin gras: 01 • Broutards:122 • Génisses + 2 ans: 33 • Génisses - 2 ans: 136• Laitonnes: 41 • Taureaux: 13 • Taurillons: 251• Vaches : 152 • Vaches suitées : 17 • Culards:12 • Veaux: 02 • Divers: 06

Sicafome - marché du 05 JUILLET

	E	U	R	O
Taurillons +600kg (1210 à 1420 €)	-	1,85 à 2,07	-	-
Taurillons 300 à 400kg (810 à 940 €)	-	2,41 à 2,60	2,25 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (950 à 1220 €)	-	2,30 à 2,60	2,25 à 2,36	-
Taurillons 500 à 600kg (1110 à 1310 €)	-	2,14 à 2,32	-	-
Broutards 250 à 300kg (710 à 790€)	-	2,61 à 2,81	2,52 à 2,61	-
Broutards 300 à 350kg (760 à 850)	-	2,55 à 2,62	2,44 à 2,55	-
Broutards 350 à 400kg (890 à 1000)	-	2,48 à 2,51	-	
Broutards 400 à 450kg (990 à 1090)	-	2,45 à 2,54	2,39 à 2,45	-
Broutards 450 à 500kg (1110 à 1150)	-	2,45 à 2,49	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (460 à 630 €)	-	2,14 à 2,35	2,00 à 2,28	-
Laitonnes +300kg (690 à 870€)	-	2,02 à 2,15	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (610 à 890€)	-	2,00 à 2,26	1,90 à 2,13	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (840 à 930 €)	-	2,03 à 2,12	-	-
Génisses 24/36 mois (820 à 1850)	2,00 à 2,67	1,65 à 2,00	1,60 à 1,65	-
Taureaux (1330 à 1840 €)		1,47 à 1,65	1,27 à 1,47	-
Vaches suitées mâle/femelle(900 à 1540 €)				
Vaches -5 ans	1,90 à 2,08 (1290 à 1550€)	1,53 à 2,00 (740 à 1310)	1,43 à 1,61 (600 à 960€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,51 à 1,90(870 à 1550€)	1,27 à 1,52 (720 à 1080€)	-
Vaches +10 ans	-	1,35 à 1,63 (930 à 1180)	1,22 à 1,52 (690 à 990)	-

DIVERS: 1 génisse 2 ans culardе 631 k : 2160 € (3,42)

Analyse du marché des Grandes Cultures

Les cours des céréales marquent une tendance générale à la baisse

Indicateurs de prix : Blé:

Les cours des céréales en France subissent de plein fouet les conséquences de la parution, jeudi dernier, des rapports baissiers du département américain à l'Agriculture concernant les stocks et emblavements nationaux. La reprise depuis n'a pas compensé les pertes.

Blé tendre : recul des cours

Les cours du blé tendre ont lourdement chuté jeudi dernier à la parution des rapports concernant les stocks et les emblavements américains. La hausse estimée des surfaces sous blé aux Etats-Unis (22,8Mha, contre 21,7Mh en 2010) n'a été que faiblement compensée par le repli des stocks (-12%) au 1er juin. Les marchés céréaliers, et le blé en tête, se sont alors écroulés. Et la reprise des cours, depuis, n'a pas suffi à compenser les pertes enregistrées.

Il faut dire que la fermeture lundi du Chicago Board of Trade, pour cause d'Independance Day, a laissé le marché orphelin. Le retour officiel de la Russie et de l'Ukraine sur le marché international pour la campagne 2011/2012 n'a pas favorisé une nette relance des cours. Concernant le rapport du Conseil international des céréales sorti le 30 juin, il n'apporte que des changements mineurs. La hausse de 3Mt (à 666 Mt)de la production mondiale de blé est annulée par la progression de la consommation du même ordre. Côté activité, si les acheteurs sont présents, les vendeurs se font rares. Il faut dire que les moissons sont maintenant imminentes. D'ici à la fin de semaine, les travaux d'envergure devraient débuter.

Blé dur : effritement des prix

Les prix du blé dur s'effritent également, sur un marché peu dynamique. Les moissons vont bon train dans tout le sud de l'Europe. En France, si la quantité est moindre, la qualité est présente. En Espagne, seule la moitié de la récolte semble bonne.

Orges fourragères : repli des cotations

Le marché des orges fourragères est atone en ce début de nouvelle campagne. Avec le repli des cours du blé et du maïs cette semaine, elles perdent de leur compétitivité dans les formules d'aliment pour animaux.

Orges de brasserie : attentisme des malteurs

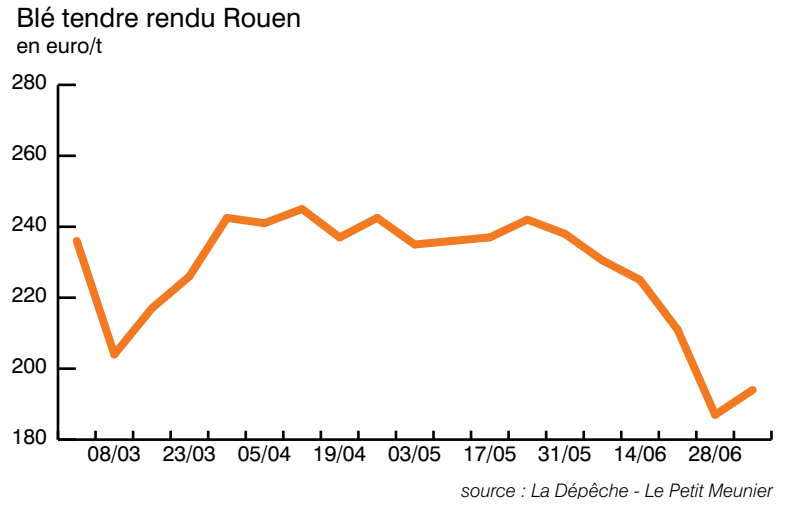
Les cours de l'orge de brasserie continuent de se replier à l'image de son contrat à terme sur Euronext. Les opérateurs sont dans l'attente de données précises sur l'offre 2011.

Maïs : tendance régressive des cours

Les cours du maïs suivent la même tendance baissière que les autres céréales. Le rapport du département américain à l'Agriculture de jeudi dernier a en effet révisé à la hausse les emblavements américains, de 35,7Mt à 37,4Mt. La baisse des stocks nationaux de 15% a quelque peu atténué l'effet baissier de cette annonce. Les vendeurs se font rares sur un marché demandeur sur la période estivale.

Colza : revirement à la baisse

Les cours du colza européen ont joué au yo-yo cette semaine. Après s'être repliés jeudi dernier, suite à la parution du rapport baissier du département américain à l'Agriculture concernant une hausse des stocks de soja américain au 1er juin à 16,8Mt (contre 15,5Mt l'an dernier), ils se sont repris vendredi avant de reculer à nouveau en ce début de semaine, en raison de rumeurs faisant état de rendements plus élevés que prévu en France.



source : La Dépêche - Le Petit Meunier

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 30 juin 2011 :

Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 127.600 (193.644); Orge: 600 (60.291) ; Maïs: 3.690 (14.520)

-Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (309.156); Orge: 0 (52.050) ; Maïs: 440 (156.836).

Nouveautés

Bazolles Motoculture présente les nouveautés Massey Ferguson

Bazolles Motoculture a organisé le 3 juin dernier à Bazolles, une journée de présentation des nouveautés Massey Ferguson. Egalement distributeur Kverneland et Rau Vicon, le concessionnaire Massey Ferguson avait préparé une large exposition de la gamme fenaison : faucheuses, faneuses, andaineurs et nouvelles presse à balles rondes. Côté Massey, ce sont les nouveaux tracteurs MF 5400 à capot plongeant (MF 5420, 5430, 5440 et 5450 de 82 à 107 cv) qui ont suscité la curiosité des visiteurs.



Ces quatre tracteurs se distinguent notamment des autres modèles par un bloc transmission-pont arrière exclusif. Le nouveau capot plongeant monobloc abrite un moteur 4 cylindres Perkins de 4,4 litres turbocompressé à injection mécanique.

Les MF 5400 peuvent être équipés d'un toit Visioline qui, avec le capot plongeant, reçoivent facilement une fourche dans les exploitations polyculture-élevage. Le poste de conduite peut bénéficier d'une suspension pour le confort du chauffeur et se décline en plusieurs versions. En version surbaissée, la hauteur de cabine peut redescendre à 2,45 m avec le toit Slimline.

Le constructeur de Beauvais sort également une nouvelle gamme de chargeurs télescopiques, entièrement redessinée. Les trois plus gros modèles de cette gamme se distinguent des précédents 8900 par un nouveau châssis court intégrant un point de pivot de la flèche abaissé pour une plus grande visibilité et une cabine plus spacieuse et ergonomique. Côté transmission, deux gammes mécaniques à commande électrique se combinent à la partie hydrostatique, afin d'atteindre la vitesse de 40 km/h.

Le circuit load sensing offre un débit jusqu'à 190 l/min. Complétant la gamme vers le bas, le 9205 se définit comme un appareil passe-partout et très maniable. 4 modèles composent cettes gamme avec des capacités de levage de 2,2 à 3,5 tonnes et une hauteur de levage maxi de 5,20 à 7 mètres. Enfin, la famille Debailleul, présentait une moissonneuse MF 7260, vendue pour cette campagne.

En ce week-end d'Ascencion, cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale comme le souhaitait le concessionnaire nivernais.

Le Master-Drillpro

Un nouveau semoir Vogel&Noot



Disponible en version portée pour les modèles A300, A400 et A450 (3, 4 et 4,50 mètres), le MasterDrill-pro peut être combiné avec une herse rotative.

Ce nouveau semoir est compact et minimise ainsi la puissance de relevage requise.

La nouvelle géométrie de la trémie de 1 400 litres et de 2 m. de large transfère le poids vers l'avant.

Il est équipé de socs double-disques en acier inoxydable, d'un entraînement hydraulique de la soufflerie (si besoin également compatible LoadSensing), d'une fermeture électronique des tronçons.

Le contrôle complet du semoir est effectué grâce au boîtier drill-mat de marque Müller.

De série, le semoir est également équipé d'un relevage hydraulique de la rampe de semis pour un plus grand dégagement sous les socs et une utilisation momentanée de l'outil de travail du sol sans la fonction de semis.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Des professionnels à votre service

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Pulvérisateurs Kuhn

L'Altis et le Métris présentés chez Valagri et MPL

Les nouveaux pulvérisateurs Kuhn, issus du rachat de Blanchard par la société alsacienne, étaient présentés les 22 et 23 juin derniers chez Valagri, concessionnaire Fendt à Brazey en Plaine et MPL, concessionnaire Same à Nitry.

Kuhn présentait un Metris 4100l avec rampes 36 m. Cette gamme trainée s'intercale entre les modèles Atlantique/Grand Large et les Oceanis. Ce nouveau modèle se différencie notamment par sa compacité, avec une longueur attelage-essieu de 4,35 mètres. La cuve de rinçage de 450 litres intégrée en position centrale arrière favorise la répartition des charges. Les rampes à 2 ou 3 bras équipées d'une suspension 3D se replient dans le gabarit de l'appareil pour faciliter le transport. L'essieu et le timon bénéficient d'une suspension par plots élastomères. Pour la mise en œuvre, un nouveau tableau de vannes fait son apparition. Positionné haut de gamme, le Metris peut recevoir en option la gestion automatique des coupures de tronçons et de la hauteur de rampe, les automatismes de rinçage et un essieu suiveur. Les portés Altis reçoivent des rampes alu de 12 ou 28 m, pour une capacité de cuve de 1800l. La cuve en polyéthylène est intégrée au châssis, rendant l'ensemble compact. Un tableau de vannes positionné à côté de l'incorporateur facilite la mise en œuvre et limite les déplacements de l'opérateur lors du remplissage de la machine. Un châssis avec relevage parallélogramme limite le poids sur l'arrière de la machine et sécurise l'attelage même avec les plus larges cabines. Equipés de béquilles escamotables, les dégâts sur les cultures sont réduits. Un attelage automatique facilite l'accrochage et le décrochage de la machine.



En bref

Déchaumeur : disques et dents se complètent

Le choix du déchaumeur est fonction des conditions et du travail à réaliser. Le déchaumage est une étape décisive dans la gestion des résidus et des adventices, et notamment en non labour. Les conditions très variables (type de sol, facteurs climatiques, précédent...) compliquent largement le choix de l'outil. Disques ou dents, les modes se succèdent et l'on s'aperçoit que l'outil idéal n'existe pas. La polyvalence limitée des outils à disques en termes de profondeur de travail a favorisé le retour de nouvelles générations d'outils à dents. En multipliant les rangées de dents, ces derniers sont moins sensibles à l'usure et à la présence de résidus par rapport aux anciens néodéchaumeurs. Les outils à disques gardent toutefois leur supériorité lors des premiers déchaumages superficiels de fin d'été, où ils assurent un bon mélange et une dégradation des pailles en surface. Les déchaumeurs à disques indépendants brillent par leur débit de chantier, mais n'offrent pas la capacité de pénétration des cover-crop. Ces derniers restent aussi plébiscités dans les terres usantes. Les outils à dents excellent lors du deuxième déchaumage, lorsque les conditions sont plus limitantes. Quel que soit l'outil, l'équipement arrière joue un rôle primordial dans son comportement et la finition du travail. Pour le déchaumage, un rouleau lourd et agressif assure un bon rappui et une dégradation des pailles.

Matériel

Tracteur

21 - VENDS tracteur NH TS 125 A, année 2004, 4 000 h. équipé chargeur Stool F 30, prix : 29 000 euros HT (réf. 240A)
✆ **03 80 91 22 90 HR**

25 - Vds tracteur Fendt 309 C 100 CV 4RM 4500 H, année 2002, TBE.
✆ **06 75 54 33 18**

54 - Vends tracteur JD 3040 SG 2 combiné semis 3 m semoir intégré accord + accessoire en solo.
✆ **06 23 46 57 60**

57 - Vends tracteur Valmet 125 ch année 1993 9.000 H, bon état.
✆ **06 86 50 97 69**

58 - VENDS tracteur Renault 120 54, 110 ch, an. 92, 14 000 H, - massey ferguson 65 en bon état. (réf. 26VB1)
✆ **06 26 15 49 08**

84 - Vends tracteur MF152 année 1978 50CV 8000 H, TBE + électro-pompe 15CV 180m3
✆ **06 13 04 24 38**

Travail sol

01 - Vds herse rotative Kuhn 4m + semoir Kuhn Venta ti 4m px 8000 euros
✆ **04.74.25.48.50. ou 04.74.25.42.79**

57 - Vends rotative Falc Magnum 4m attelage ar. p. semoir 2003, fait 80 ha, double emploi 10 600 euros.
✆ **06 22 29 71 64**

Récolte

01 - Vds ensileuse Taarup double coupe 1,50 bé
✆ **04.74.35.50.80. hr ou 06.18.22.77.94**

21 - VEND moissonneuse Laverda 3350, cabine, climatisation, année 1982, prix à débattre. (réf. 2702)
✆ **03 80 90 88 82 06 29 55 41 95**

21 - ACHETE presses moyenne densité Claas, John Deere, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault, New Holland, bon état et en panne. (réf. 260D)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vends remorque benne Leboulc servie 3 campagnes 12T CU nette
✆ **06 15 12 91 32**

38 - Vds moissonneuse batteuse Claas Mercator 75 BDC 3,60 TBE : 3000 euros.
✆ **06 79 22 46 96**

Arbo-viti

71 - Vds pressoir CEP 420, haie inox, lavage auto, 12 campagnes, entretien concession, t. bon état.
✆ **06 23 75 35 22**

Manutention

38 - Vds chariot élévateur Hyster 1750 kg, H. 4,20 m, translateur + tête tournante, année 1991.
✆ **04 76 64 40 14 06 84 55 78 91**

Trav. publics

21 - Cause retraite VEND cover crop 22 dis, - herse Lévêque 9 R. hy, - konsgild 3 et 3,50 m. + peigne, - tapis Geoffroy 150 places autobloquant 2 jeux de 3 rlx lisse, - auges galvanisées, roue 700 x 20 - 825 x 20 - 850 x 12 + petit matériel - Ramsomes 4 + 1 R. hy, Lavojet Ef. (réf. 27VB1)
✆ **03 80 39 23 77 HR**

Agri. divers

01 - Vds remorque pour 4x4 ou tracteur Ch 1000 kgs roues 185HR14 ridelles 1 essieu basculante carte grise bé 1300 E + remorque bois ch. fer 2,5T px 500 E
✆ **06.80.01.53.34**

07 - RECYCLAGE 26 achat de vieux matériel agricole démolition/sinistre et ferrailles
✆ **06.18.84.76.35**

38 - Vends remorque basculante Gilibert 8T5, TBE, étanche colza, prix : 4500 euros.
✆ **06 83 32 82 23**

38 - Vend petite botteleuse Renault, bon état de marche.
✆ **04 76 90 50 42**

38 - Cherche andaineur + semoir à grain 3 m.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Batteuse de collection union, batteuse type 4468 6 secoueurs 3 sortie scac 4 roues fer.
✆ **06 09 16 53 97**

48 - Vds PRESSOIR à fromage en inox BAC répartiteur inox 25 trous avec moules GROUPE SECHOIR
✆ **04 66 49 15 24**

58 - VENDS combiné semis 2003 Pottinger 3 m., - brabant 1998, 4 fers Grég. Bess., - crop Quivogne 1994, 20 disques, - faucheuse Taarup 1992, 2 m., - presse BR Carraro 1991, - broyeur 2009, 4.60 m. (réf. 2601)
✆ **06 79 90 32 34**

58 - VENDS surél. Bugnot type 1600, - épareuse Rotor 1.20 m., bras 4.60 m., - pulvé. Caruelle 1 000 l., 18 m., cde élec. (réf. 2510)
✆ **03 86 60 13 40**

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds Renault Ares 826RZ, an. 2003, 178 cv, BV32/32, cab. et pont av. susp., pns neufs ou en état.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds épareuses Orsi CR 500, 4,50 m, rotor 1,20 m, pivot Rousseau méga45, bras 4,50 m, rotor 1,20 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Destockage fin de saison sur mat. fenaison acc. : rotatives, pirouettes, andaineurs.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

84 - 30-Vds rotavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., chisels, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m -3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS herses Morin 8 m., tuiles mécaniques 50 m2, état neuves, fenêtres chênes, état neuves. (réf. 2704)
✆ **03 86 75 12 16 HR**

Elevage

21 - VENDS pipeline 4 postes tuyaux inox, moteur et pompe à vide, - tank à lait Japy 1 400 l., lavage automatique et jauge électronique (réf. 250G)
✆ **06 99 61 52 30**

69 - Vds tank à lait Japy 2400 l., lavage auto, jauge électro. TBE général prix 4000 euros à débattre.
✆ **06 60 67 80 73**

69 - Vds lactoduc d'étable 300 euros complet 3 postes - Autochargeuse Krone 28 m3 500 euros.
✆ **06 06 65 13 41**

71 - Vds cornadis 9 pl., 6 m, barre à garot 5 m, portillon 1 à 2 m, brabant 3 socs, ns vibroculteur 3 m.
✆ **03 85 84 85 94 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds C15 D an. 96, 182000 km BE freins ar alternateur bras avd + g neufs prix à débattre.
✆ **06 37 17 79 44**

54 - Vends bulle D4D 5.000 euros.
✆ **06 07 56 83 72**

58 - VENDS Land Rover 4 x 4 Pick up Defender 110 TDI, 1995, CT OK, 82 000 kms. (réf. 2604)
✆ **03 86 29 67 98 HR**

69 - Vds Master 120 bétaillère caisse neuve tout alu 3,20 2006, 151000 kms révisé garage.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vends camion Renault Millander 1994 PTC12 - 258000 km CT OK - Chariot élévateur Fenwick électrique MAT4M 1200 kg
✆ **04 90 71 02 70**

Tourisme

26 - Vds Evasion 2,1TD An1998 180000kms pour pièces - Prix 1500euros
✆ **06 88 63 28 94**

38 - 206+ 1.4 HDI 70 Trendy 5 p, 02/10, 8500 km PM gris alu, clim auto radar ar limit régul., px : 12000 euros.
✆ **04 74 20 04 10**

39 - Vds départ 70. 307 HDI sport couleur bleu 5 ptes 90 ch 68 000 Km att remorque clim auto régul et limitateur de vitesse 4 pneus neufs première main non fumeur bon état entretien garage 9 500 euros à déb.
✆ **06 77 89 31 63**

42 - Vds Nissan Terrrano II, 4x4 de 1998, 2,7 TDI, long, bon état général
✆ **06.75.23.95.36**

58 - VENDS 207 Sport 3 portes Diesel, toutes options, 101 000 kms, année 2008, bon état, prix : 11 000 euros à débattre, - 306 XR DT, 153 300 kms, année 94, bon état, prix: 4 000 euros à débattre. (réf. 270A)
✆ **06 80 31 71 55**

89 - VENDS camion Boxer Peugeot, 2006, 87 000 kms, CT OK, crochet attelage, galerie. (réf. 2701)
✆ **03 86 63 92 14 après 20 h**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds foin sur pied Savigneux (42) environ 3 ha, prix à débattre
✆ **06.85.44.93.43 après 18 heures**

69 - Vends paille moisson 2011 balles rondes diam : 150.
✆ **06 03 67 03 99**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

21 - Sarl Plançon fréres ACHETE paille en andain, 40 €la tonne Ferme du Pontot à Gevrey Chambertin
✆ **06 80 41 58 75**

38 - ANNONCE SPECIAL SECHERESSE - Vds foin et paille prairie naturelle.
✆ **06 89 09 72 67**

58 - Eleveur RECHERCHE paille en andains (blé, orge, colza), 20 euros la tonne (réf. 260C)
✆ **06 78 33 33 83**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux : GAEC Duchamp - 330 rue du Rhône - 69 Solaize.
✆ **04 78 02 93 57 ou 06 12 34 36 01**

Propriété

39 - Exploitation laitière recherche associé pour cause santé reprise cheptel terrain
✆ **03 84 44 50 96**

Terrain

71 - J. A. rech. terrains agricoles vierges pour installation, ou rech. parcelles fruitières.
✆ **06 49 19 05 23**

84 - Cherche truffière à entretenir et cavé ou creusé
✆ **06 10 19 07 60**

89 - VENDS une parcelle terres agricoles 14 ha 87 a (louée fin 2013) St Maurice Riches Hommes - La Chaume (réf. 2603)
✆ **03 86 96 89 83 03 86 64 06 24**

Divers

01 - Vds lait de chèvre
✆ **06.63.82.49.53**

38 - Vends bas prix cuve fioul fer 5000 l simple paroi.
✆ **06 89 89 28 63**

38 - Vds C15D 96 160000 kms, ww polo 96 200000 kms BE, plateau fourrager Scobel 6 m, nettoyeur HP suroil eau chaude, pneus 18-4-38 80 % usure, charrue Naud 4 corps.
✆ **06 86 80 61 37**

71 - Vends bois de chauffage acacia + chêne, 2 hectares et recherche paille, fourrage tout genre.
✆ **03 87 02 13 93**

88 - Vends cause arrÍt MB TX 62 an. 98 1700 H C 4,6 m, benne 8 T porte hydr 1 essieu, déchaumeur 5 m repliage hy.
✆ **03 29 67 48 75 HR**

Location

Agricole

26 - loue gîte rural en Drôme des collines ds ancienne ferme piscine 350 euros la semaine juillet aout
✆ **06 70 35 26 23**

Autre

19 - GÎTE 4 pers. en Corrèze aux portes du Lot et de Dordogne, nomb. équip. + sites; 300 euros/semaine.
✆ **05 55 85 90 77**

88 - Vosges 15 kms Gérardmer 10 kms Remiremont loue dans ferme meublé 4 pers. entrée indép. plein pied 240 euros sem.
✆ **03 29 61 14 09**

Offre

Service

01 - Boucher pro découpe vos bêtes pour vos ventes à la ferme ou magasin dans vos labo ou Sardières travail soigné
✆ **06.36.25.44.10**

01 - Effectue pressage haute densité 120x90 prix 6,50 ¤ la botte, possibilité de mise en tas + 1,5 euro
✆ **06.61.52.27.99. ou 06.75.62.69.72**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 45 ans non fumeur sérieux renc. F. 35 ans à 50 ans gentille simple pour relation sérieuse et durable.
Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la Réf. 2941/01

Animaux

Bovin

01 - Cause cessation vds VL 46 et 66 terme 07/08/09 CL mère 10000 San. OK
✆ **04.74.51.70.16**

21 - VENDS dix génisses charolaises HBC pleines, vêlage facile, - vaches avec veaux. EARL Godot Eric. (réf. 25VB2)
✆ **06 81 17 54 49**

21 - Elevage Levoyet HB Limousin VEND 2 taureaux adultes RJ reproducteurs 14 mois et 22 mois (réf. 2509)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS veaux reproducteurs Limousins 10 mois HBL ou non, mixte viande. (réf. 2504)
✆ **06 08 99 57 89**

21 - Bon élevage montbéliard VEND génisses et vaches pleines ou en lactation et génissons. (réf. 250F)
✆ **06 77 96 42 98**

25 - RECHERCHE troupeau maigre pour engraissement. (réf. 270B)
✆ **03 81 50 46 81 06 82 66 55 60**

38 - Vends cause cessation gén. Montbel prêtes + vêlée + gén. + VL mères à taureau, TGS.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds vaches prêtes à vêler Charolaises et vêlées.
✆ **06 89 09 72 67**

38 - Cause cessation vends troupeau de bovins Salers en bio : vaches, génisses, veaux, taureau.
✆ **09 61 22 54 10 06 72 49 92 98**

38 - Vds génisses Jersiaise bio de 2 ans 1/2 pour vêlage en septembre, réf. UPRA : 1200 euros envion 10 kms de Grenoble.
✆ **04 76 51 87 72**

42 - Vds taureaux à saillir holstein, montbéliards et brune des Alpes, GO, HD Distribution, liv. ass
✆ **06.89.30.04.69**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS repros mâles et femelles UPRA Blonde d'Aquitaine 14 - 18 mois IBR A. (réf. 260B)
✆ **06 83 26 95 44**

69 - Vds 5 génisses Montbéliarde terme septembre IA charolais CL.
✆ **06 06 65 13 41**

69 - Vds génisses prêtes Montb.
✆ **04 74 70 13 33**

71 - Vds vaches charollaises suitées, gestantes, toutes garanties sanitaires.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Les éleveurs des Monts du charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction HBC. Livraison possible. Visite d'élevages, JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Cse retr. vds cheptel limousin, vaches jeunes + charolaises, TGS, peux garder au 15.10.
✆ **06 30 05 77 89**

71 - Vds T. B. repro. charolais, 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS + génisses suitées.
✆ **06 07 57 55 40 03 85 24 24 96**

Caprin

71 - Vends troupeau de 50 jeunes chèvres et chevrettes, causse cessation, 3.000 euros.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

07 - Urgent vends troupeau environ 400 brebis pré-alpes du Sud cause cessation d'activité
✆ **06.75.46.82.12**

21 - VENDS Rouge de l'Ouest antenais inscrits ou non, - agneaux M.F., vacc. FCO, TGS. (réf. 2703)
✆ **03 80 93 50 81 HR**

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais, repro., TGS, liv. poss.
✆ **06 73 34 07 96 06 85 13 37 68**

Equin

15 - PENSION box 189 euros herbage 120 euros mixte 150 euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur. + Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

39 - Départ 70 vds cheval hongre SF alezan PP 6 ans 1 m 62. Père Totoche du Banney, gentil, débourré prix raisonnable.
✆ **03 84 92 20 80 HR**

55 - Vds 2 pouliches de 2 ans Ardennaises, attelées, baies.
✆ **03 29 87 50 58 ou 03 29 87 54 84**

Chien

26 - SUr une portée de 5 nés le 4/05/2011, a vendre 2 chiots mâles + 1 femelle tatoué vacciné type teckel, mère teckel poil ras père teckel poil dur, tatouage mere 2ETA747

prix des mâles 250 euros, prix de la femelle 280 euros
✆ **0670435767**

38 - Vends chiots XBruno du Jura M : 250 euros, tatouage 2GCP228.
✆ 06 85 27 33 13

42 - Vds 4 chiots border collie, 4 mois, démarrés sur moutons, vaches, mère 2D2136 LOF
✆ 04.77.24.86.37, 06.34.33.55.90

43 - Vds 3 CHIOTS Border Co du 20/05/11, Lof parents trav sur ovin et VL, mère 2EJH192.
✆ 04 71 66 92 33 HR ou 06 73 88 89 44

71 - Vds chiots f. petits bergers des Pyrénées, puces, vac., parents visibles, m. 250269799036125.
✆ 06 75 67 00 71

Viticulture

Vendanges

69 - Ch. vendangeurs(euses) porteurs de hotte nourris logés p. 10 jours vers le 20 août.
✆ 04 74 03 47 42

69 - Ch. vendangeuses nourri logé ambiance familiale, env. 18 août.
✆ 04 74 03 48 61 ou 06 80 36 22 88

69 - Recherche chauffeur tracteur permis PL expérience indispensable pour vendanges, nourri logé début 20 août environ 12 jours.
michaudma@wanadoo.fr

Travail à façon

E.T.A. disponible pour
Pressage haute densité
(format : 120/90)
Tous fourrages
travail soigné
Tel. 06 88 34 92 43

Offre

Emploi

01 - Expl. laitière à St André sur Vieux Jonc cherche salarié rplt congé mat. de sept. à déc.
✆ 04.74.52.74.51

38 - Cherche homme pour récolte noix conduite tracteurs 15 septembre 15 octobre.
✆ 06 72 12 63 62

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers le 15 août, avec expérience, nourri, logé sur place 17 jours, thierry.canardwanadoo.fr
✆ 06.08.00.34.33

Concessionnaire John Deere depuis 1962

SV-PRO

Siège social: 6 rue des Caillottes - ZI Plaine des Isles
89470 MONETEAU

RECRUTE
Pour sites de Malay-le-Grand
et Chatillon/seine
Mécanicien Moteur-Transmission
Machines agricoles
(niveau Bac Pro)
Poste en CDI
Rejoignez une équipe gagnante !
www.sv-pro.com
Contact:Alain CAPUT 06.76.73.86.81
Adresser CV par E-mail à sv-pro.recrute@sv-pro.com

42 - Arboriculteur cherche conducteur de tracteur expérimenté pour la cueillette des pommes du 16 août au 15 octobre, possibilité de poursuivre en CDI
✆ 04.74.87.36.27 hr ou 06.85.91.68.07

Une Petite Annonce à passer ?
03 80 78 90 40

CAPEC, cabinet d'expertise comptable et de conseil en région Bourgogne, spécialisé en agriculture et viticulture **recherche un collaborateur comptable**.
Intégré (é) dans une équipe comptable vous prendrez en charge un portefeuille d'entreprise agricoles et viticoles.
Vous assurez notamment l'élaboration des comptes annuels et des déclarations, l'accompagnement des clients dans leurs projets ainsi que le conseil d'optimisation fiscales et sociales.
Vous justifiez d'une expérience significative en cabinet d'expertise comptable ou en centre de gestion agricole.
CDI, Poste basé à Dijon ou nord de la Saône et Loire.
Rémunération selon qualification et expérience.
Contacter iperrotton@capec.fr

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers 15 août, avec expérience, nourri, logé sur place, 17 jours, thierry.canardwanadoo.fr
✆ 06.08.00.34.33

69 - Rég. Beaujolais, recherche chauffeur tracteur et vendangeurs (euses) pour deuxième quinzaine août env. 9 jours.
✆ 04 74 03 48 79

69 - Exp. vaches chèvres, cherche de suite ouvrier polyvalent, traite alimentation.
✆ 04 72 24 52 86 ou 06 12 78 37 94

69 - Pépinière Nord Rhône recherche pour sept. employé ou personne issue du monde agricole, CDD puis CDI.
✆ 04 74 09 99 99 ou pepiniere.imbert@wanadoo.fr

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur du CDD 2 mois dès que possible, s'adresser au : CREAS Bât M1 - BP 508 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ 04 72 23 80 85

73 - Recherche salarié formation agri-viti exp. prof. ds secteur pépin viti, pr seconder chef expl. motivé et responsable, rem. selon prise de responsabilité.
✆ 04 79 28 64 75 ou 06 08 24 05 34

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, ayant grande expérience et étant sérieux et motivé, recherche CDI pour long terme. Si intéressé, contacter le
✆ 06 49 19 05 23

ATTENTION

Pensez à envoyer
vos PETITES ANNONCES
avant
Vendredi 8 juillet
12h00
En raison du jeudi 14 juillet

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

**Réglement par carte bancaire*

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LA MOLOISE

Société civile
Au capital de 90 750.00 euros
Siège social : Métairie de la Moloise
21510 Minot
411 887 854 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 01/05/2011, l'associé unique, Monsieur Lamiral Arnaud, a :
- décidé d'agréer Madame Fouchet Astrid, demeurant Métairie de la Moloise , 21510 Minot, en qualité de co-gérante de la société pour une durée indéterminée.
-transféré le siège social à Métairie de la Moloise , 21510 Minot.
Pour avis, La gérance

AL21276430

L'ESPACE IMMO

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
14 rue Jacques Brel,
21800 Chevigny Saint Sauveur
518 452 511 RCS Dijon

L'AGE du 29/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue des Cortots, 21121 Fontaine les Dijon, à compter du 01/07/2011
- Nommer en qualité de gérant Daniel Delacour 15 allée Henri Vidal 51400 Tinqueux, en remplacement de Yves Blanchard
- Modifier la dénomination de la société qui devient : ESPACE IMMO 21
- Modifier l'objet de la société qui devient : Transaction Immobilière
Mention au RCS de Dijon

AL21276545

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING LE GUEN
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Centre commercial Dauphine ,Ai 21 000 Dijon
Objet : La création, l'acquisition, la vente, l'exploitation, la gestion, directement ou indirectement de tout établissement, société, ou fonds de commerce liés à la coiffure et/ou à la beauté ; La gestion technique, commerciale, financière, administrative, le marketing et la logistique ; La gérance, l'administration, le contrôle de tous biens, participations, droits et intérêts, dans toute entreprise avec laquelle elle se trouve être en synergie ; L'exploitation directe ou indirecte de tout fonds de commerce, brevet, marque et autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle ; La détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés commerciales
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Walter Le Guen demeurant 1, rue d'Alger ,Ai 21 000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21276533

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16.05.2011, il a été constitué une société à action simplifiée
Dénomination sociale : JBC CHIMIE L'enseigne commerciale : JBC CHIMIE
Capital social : 6000 euros divisé en 600 parts sociales de 10 euros chacune
Siège social : 12 impasse Alexis Piron 21160 Marsannay-la-Côte
Objet social : Négoce et conditionnement de produits chimiques
Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Mme. Janine Bersani, demeurant 12 Impasse Alexis Piron 21160 Marsannay-la-Côte, est désigné en qualité de Présidente et Directeur général.
La société sera immatriculée au R.C.S de Dijon.
Pour avis et mention La Présidence.

AL21276540

Société Civile Professionnelle «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 23 rue Buffon, bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert,

Suivant acte reçu par Maître Maël VIARD, notaire à Dijon, le 28/06/2011, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : GIMMICK
Siège : 4 rue du Tillot, 21 000 DIJON
Durée : 99 ans
Objet : La société a pour objet la gestion, l'administration de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un immeuble sis à Dijon, 6 rue de l'égalité.
Capital social : Mille Euros(1000 €) Apports en numéraire
Gérant : Monsieur Carlos Goncalves Santana et Madame Caroll Parry épouse Goncalves Santana
Agrément : Cessions libres entre associés, conjoints, descendants et ascendants.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me Maël VIARD, Notaire

AL21276544

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL AUBRY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 17, route de Dijon,
21370 Pasques
R.C.S N° SIREN 531 213 023

L'assemblée générale des associés, réunie le 17 juin 2011, a décidé de porter le capital de 8 000,00 € à 448 000,00 €, au moyen d'apport effectué exclusivement en numéraire.
L'augmentation de capital a été souscrite immédiatement en totalité.
Pour avis,
Le Gérant

AL21276549

NON DISSOLUTION

CRUYT BERNARD SASU

Société par actions simplifiée
au capital de 400 euros
Siège social : 4 Rue des Marronniers,
21520 Veuxhaulles sur Aube
518 710 900 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 4 juin 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL21276525

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire le 14 juin 2011 les associés de la SCI OBANE, immatriculée au RCS de Versailles 441 326 022, au capital de 1.000 euros dont le siège social était à Le Pecq (78) 8 rue gallieni, a décidé de le transférer à Dijon (21) 29 rue de la Verrerie à compter du 15 juin 2011, et sera immatriculée au RCS de Dijon en conséquence de ce transfert, et présente les caractéristiques suivantes :
Dénomination :OBANE
Forme : Société civile
Capital : 1.000 euros
Siège :à Dijon (21) 29 rue de la verrerie
Objet : acquisitions immobilières et annexes.
Durée : 99 ans à compter du 09 mard 2002
Gérants : Monsieur Soumeille Bruno demeurant 29 rue de la verrerie, à Dijon (21) et Madame Wolf Odile demeurant 29 rue de la verrerie à Dijon.
Pour avis
La gérance

AL21276550

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DOMAINE SAINT ANTOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 27.600 euros
Siège social : 32, rue de Franche Comté
21 760 Lamarche sur Saône
477 551 436 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2011, Madame Véronique Jagla, 32, rue de Franche Comté, 21 760 Lamarche sur Saône a été nommé Gérant à compter du 1er mars 2011, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Jagla, 32, rue de Franche Comté, 21 760 Lamarche sur Saône, démissionnaire. Mention au RCS Dijon.

AL21275914

CENTRE ANDRE PICHON

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 euros
Siège social : Centre commercial Dauphine
21 000 Dijon
305 378 531 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2011, Monsieur Walter Le Guen demeurant 1, rue d'Alger ,Ai 21 000 Dijon a été nommé Gérant à compter du 1er juillet 2011 en remplacement de Monsieur Michel Suard demeurant Charmoy les Blaisy ,Ai 21 540 Blaisy Haut, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL21276526

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Juin 2011, enregistré à, Charleville Mézières le 28/06/2011, bordereau n° 2011/691 Case n°8.
La société LES OPTICIENS ASSOCIES, Société par actions simplifiées au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Charleville Mézières, 103 rue Bourbon (Ardennes), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Charleville Mézières sous le n° B 308 305 960, représentée par Monsieur Perceval Arnaud,
Président de ladite société, a donné en location gérance à la Société EXCALIBUR, Société à actions simplifiées au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Paris 75005, 33 Quai de la Tournelle, immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de PARIS sous le n° B 510 736 408 représentée par Madame Perceval Violier Anne, Présidente de ladite société, le fonds de commerce ci-après désigné
Un fonds de commerce d'optique, lunetterie, acoustique, accessoires et instrument de précision se rapportant à ces activités, situé à Dijon, 72, rue de la Liberté, à l'enseigne CLIN D'ŒIL.
pour une durée de trois ans à compter du 1er Juillet 2011.

AL21276539

FUSION

AVIS DE PROJET DE FUSION

ENTRE :
La société SARL PYCHE
SARL au capital de 10.000 euros
Siège : 4 rue Paul Langevin
21300 CHENOVE
RCS Dijon 440 064 574
SOCIETE ABSORBANTE
ET
La société OHBAMA
SARL au capital de 18.500 euros
Siège : 62 Chemin des Esses
69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR
RCS Lyon 502 376 197
SOCIETE ABSORBEE
Du projet de traité de fusion en date du 22 Juin 2011 déposé au Greffe des Tribunaux de Commerce de LYON et de DIJON le 1er Juillet 2011, il résulte ce qui suit :
La société OHBAMA a projeté d'apporter à titre de fusion avec effet rétroactif au 1er Janvier 2011 à la société SARL PYCHE, son actif à charge pour cette dernière de régler l'intégralité de son passif.
L'actif brut apporté par la société OHBAMA est évalué à 252.212,26 euros le passif pris en charge s'élevant à 113.492,26 euros, soit un actif net apporté de 138.720 euros.
En rémunération de l'actif net apporté, il sera attribué aux associés de la société OHBAMA, 34 parts nouvelles de 100 euros de valeur nominale de la société SARL PYCHE à créer à titre d'augmentation de son capital social, dans la proportion de 17 parts nouvelles de la société absorbante contre 925 parts de la société absorbée.
Cette opération de fusion dégage une prime de fusion de 135.320 euros.
Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société absorbée depuis le 1er Janvier 2011 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante.
Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis pourront formuler opposition dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R 236-8du Code de Commerce.
Le projet de traité de fusion a été établi sous la condition suspensive de son approbation en des termes identiques par les Assemblées Générales des sociétés fusionnantes.
Pour avis.

AL21276548

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL «RESTAURANT LES PALMIERS»

au Capital de 750 euros
26 rue Marie Davy à Clamecy
58500 RCS Nevers
N° 528 893 761

Au terme d'un acte ssp en date du 28 juin 2011, il a été décidé de transformer l'EURL en SARL
Mr Sadoudi Larbi cède:
à Monsieur Irazan Brahim 37 parts sociales 1/2 de 10 euros chacune,
à Monsieur Irazan Abderrahmane 37 parts sociales 1/2 de 10 euros chacune.
Messieurs Irazan Aderrahmane et Irazan Brahim demeurant 24 bis rue Edmond Bonte, 91130 Ris- Orangis sont nommés gérants en remplacement de Mr Sadoudi Larbi.

AL58276605

FIDAL
Société d'Avocats
4 allée Albert Meary 18000 Bourges
428 920 243 RCS Nevers

HOTEL LOIRE

SAS au capital de 150.000 Euros
Siège Social : Quai de Médine
58000 Nevers

Modification des dirigeants
Suite à l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2011, certaines mentions prévues à l'article R 210-4 du Code de Commerce étant frappées de caducité, il y a lieu de procéder à la présente publication.
Ancienne mention
Président : Monsieur Patrice Pélegrin
Nouvelle mention avec effet du 15 juin 2011
Président : Monsieur Patrice Pélegrin
Directeur Général Délégué : Monsieur François Agenet, né
le 25 juin 1943 à Buzancais (36), demeurant à Brüsseler Ring
59 D 52074 Aachen (Allemagne).
Le Président

AL58276613

Alciat-Juris
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

CABIA MATERIAUX SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 112 000 euros
Siège social
Zl route de Surgy
58800 Clamecy
RCS Nevers B 391 868 635

Modification du président - Nomination d'un directeur général
Selon l AG du 14/06/2011, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu il suit :
Président
Ancienne mention :
FERDIN Antonin, né le 12/10/50 à Créteil (94), dmt à Ancy le Franc(89), 22 rue Haute
Nouvelle mention :
DARENNE Christophe, né le 12/02/68 à Clamecy (58), dmt à Lichères sur Yonne (89), 1 chemin des Brandons.
Nomination d'un directeur général
FERDIN Antonin, né le 12/10/50 à Créteil (94), dmt à Ancy le Franc(89),22 rue Haute.
Pour avis,
Le Président

AL58276617

GFA DE LA VANNE

Groupement Foncier Agricole
au capital de 304 898.03
La Vanne
58330 Crux la Ville
323 685 412 RCS Nevers

Modification des dirigeants
Par ordonnance du T.G.I. de Nevers en date du 08 Mars 2011, Mr Réné Grison demeurant 42, Route de Tours Vierzon (18100) a été désigné Administrateur judiciaire de GFA. Mr René Grison dispose des tous les pouvoirs dévolus par la loi et par la statuts au gérant du GFA (Mme Geneviève Peltier)pour administrer ce groupement.
Pour avis.

AL58276624

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Jean-Paul GAUTHRON Notaire à Guérigny

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Michel, Christian DOBEL, retraité et Madame Colette, Marie-Françoise GESTIN, assistante maternelle, son épouse, demeurant ensemble à Guérigny (58130), 39 avenue des Gondelins.
Nés, savoir :
Monsieur à Donzy (58220), le 7 août 1956.
Madame à St Nicolas du Pelem(22480), le 14 juin 1952.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Guérigny(58130), le 24 juin 1978 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Tous deux de nationalité française.
Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Jean-Paul Gauthron, notaire ci-dessus nommé.
Date de l'acte :29 juin 2011.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis
Maître Jean-Paul GAUTHRON,

AL58276616

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/06/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :
SCI R2D2
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous murs commerciaux et/ou d'habitation et, généralement, toutes opérations quelconques se rattachant à cet objet
Siège social : 1 Rue Henri Choquet, 58640, Varennes Vauzelles
Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Thiallier Alain et Mme Thiallier Lydie, demeurant Foncelin, 58640, Varennes Vauzelles
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, les cogérants.

AL58276541

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 29/06/2011, enregistré à Nevers, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI DESBOIS IMMOBILIER
Forme : Civile
Siège Social : Cosne Cours sur Loire, 58200, 113 rue de la Fontaine Saint Laurent.
Durée : 99ans
Objet Social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en Numéraire : 1.000 Euros.
Capital: 1.000€, divisé en 100 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Olivier Desbois, 113 rue de la Fontaine Saint-Laurent, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Pour avis
Maître JACOB

AL58276623

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. «L'ASSIETTE» SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 2 000 €
Siège Social : 7 Bis Rue Ferdinand Gambon
58000 Nevers
Siège de liquidation : 2 Avenue du Général de Gaulle, 58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 492 393 137 - 2006 B 282

L'AGO du 30/04/2011 a approuvé les comptes

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Préfecture de la région d'Ile-de-France Préfecture de Paris
- Préfecture de l'Aisne
- Préfecture de l'Aube
- Préfecture de l'Essonne
- Préfecture des Hauts-de-Seine
- Préfecture de la Marne
- Préfecture de la Nièvre
- Préfecture de la Seine-et-Marne
- Préfecture de Seine-Saint-Denis
- Préfecture du Val-de-Marne
- Préfecture du Val-d'Oise
- Préfecture de l'Yonne
- Préfecture des Yvelines

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

visant à déclarer d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des Lacs-réservoirs, ouvrages existants gérés par les Grands lacs de Seine et permettant la création d'une redevance.

Il sera procédé à une enquête publique visant à déclarer d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne, Aube gérés par les Grands lacs de Seine pour le soutien d'étiage de la Seine et ses affluents, et permettant de faire participer les bénéficiaires de ces soutiens d'étiage aux dépenses correspondantes.

L'enquête publique se déroulera : **du lundi 4 juillet 2011 au vendredi 29 juillet 2011 à 12 heures inclus.**

Cette opération concerne les communes réparties entre les départements de l'Aisne, de l'Aube, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Marne, de la Nièvre, de Paris, de la Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val d'Oise, de l'Yonne et des Yvelines. Cette liste peut être consultée sur le site Internet des Grands Lacs de Seine : **http://www.grandslacsdeseine.fr/actualites/enquete_publique**

Un dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies suivantes, (dites lieux d'enquête) :

• AISNE
Château-Thierry
Charly-sur-Marne
Essomes-sur-Marne
Nogent-l'Artaud

• AUBE
Arcis-sur-Aube
Barberey-Saint-Sulpice
Brienne-le-Chateau
La Chapelle-Saint-Luc
Maizieres-la-Grande-Paroisse
Mery-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Pont-Sainte-Marie
Ramerupt
Romilly-sur-Seine
Saint-Julien-les-Villas
Saint-Lye
Saint-Parres-Aux-Tertres
Troyes

• MARNE
Ay
Anglure
Châlons-en-Champagne
Damery
Dizy
Dormans
Epernay
Fagnieres
Frignicourt
Magenta
Mardeuil
Mareuil-le-Port
Saint-Memmie
Sarry
Vitry-le-François

• NIÈVRE
Cervon
Clamecy
Corbigny
Tannay

• PARIS
1er arrondissement
4ème arrondissement
5ème arrondissement
6ème arrondissement
7ème arrondissement
8ème arrondissement
12ème arrondissement
13ème arrondissement
15ème arrondissement
16ème arrondissement

• SEINE-ET-MARNE
Avon
Bray-sur-Seine
Dammarie-les-Lys
Fontainebleau
La Ferté-sous-Jouarre
Lagny-sur-Marne
Le Mee-sur-Seine
Meaux
Melun
Montereau-Fault-Yonne
Noisiel
Saint-Fargeau-Ponthierry
Thorigny-sur-Marne
Torcy
Vaires-sur-Marne
Vaux-le-Penil

• YVELINES
Chatou
Sartrouville
Saint-Germain-en-Laye

• YONNE
Auxerre
Champs-sur-Yonne
Coulanges-sur-Yonne
Joigny
Migennes
Moneteau
Paron
Pont-sur-Yonne
Saint-Julien-du-Sault
Sens
Villeneuve-la-Guyard
Villeneuve-sur-Yonne

• ESSONNE
Athis-Mons
Corbeil-Essonnes
Evry
Viry-Chatillon

• HAUTS-DE-SEINE
Asnieres-sur-Seine
Boulogne-Billancourt
Colombes
Nanterre

• SEINE-SAINT-DENIS
Noisy-le-Grand
Saint-Denis

• VAL-DE-MARNE
Champigny-sur-Marne
Creteil
Saint-Maur-des-Fossés
Vitry-sur-Seine

• VAL-D'OISE
Argenteuil

Il poura également être consulté sous forme électronique à l'adresse internet précitée.

Les personnes intéressées par l'opération pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, suivant les jours et heures d'ouverture au public des lieux désignés ci-dessus.

Une commission d'enquête a été également désignée afin de recevoir les observations du public. Sa composition est la suivante :

• Président :
- **M. Alain CHARLIAC**, attaché de direction à EDF
• Membres titulaires :
- **M. Patrick ROGER**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
- **Mme Danièle BENOIT**, professeur des sciences de la vie et de la terre
- **M. Philippe GUIDEE**, ingénieur de l'école supérieure d'électricité
- **M. Jean-Paul BALOUKA**, cadre financier
- **M. Jean-Michel BONNEL**, ingénieur territorial
- **M. Michel BREUILLE**, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement
- **M. Jean-François JACQUOT**, ingénieur divisionnaire du ministère de l'équipement
- **M. Jean-Claude SPINDLER**, contrôleur général économique et financier
• Membres suppléants :
- **M. Georges DEBLED**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
- **M. Georges FRATTI**, ingénieur divisionnaire de l'industrie des mines

En cas d'empêchement de M. Alain CHARLIAC, la présidence de la commission sera assurée par M. Philippe GUIDEE, membre titulaire de la commission.

Les modalités de permanences des membres de cette commission, pour recevoir ces observations, seront organisées selon le tableau ci-dessous, dans les communes de :

• AISNE			
Château-Thierry	jeudi	07/07/2011	9h à 12h
Charly-sur-Marne	lundi	18/07/2011	14h à 17h
• AUBE			
Arcis-sur-Aube	lundi	04/07/2011	9h à 12h
La Chapelle-Saint-Luc	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Nogent-sur-Seine	vendredi	22/07/2011	14h à 17h
Troyes (Hôtel du Petit Louvre)	samedi	23/07/2011	9h à 12h
Romilly-sur-Seine	mardi	26/07/2011	10 h à 12h
• MARNE			
Fagnieres	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
Châlons-en-Champagne	mardi	12/07/2011	9h à 12h
Vitry-le-François	jeudi	21/07/2011	9h à 12h
Saint-Memmie	vendredi	22/07/2011	9h à 12h
Epernay	mardi	26/07/2011	14h à 17h
• NIÈVRE			
Clamecy	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
Corbigny	samedi	23/07/2011	9h à 12h
• PARIS			
4ème arrondissement	jeudi	07/07/2011	16h30 à 19h30
12ème arrondissement	mardi	19/07/2011	9h à 12h
15ème arrondissement	jeudi	28/07/2011	16h30 à 19h30
• YVELINES			
Sartrouville (centre technique municipal)	mardi	12/07/2011	14h à 17h

• SEINE-ET-MARNE			
Bray-sur-Seine	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
La Ferté-sous-Jouarre	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Melun	mercredi	20/07/2011	14h à 17h
Meaux	samedi	23/07/2011	9h à 11h30
Torcy	mercredi	27/07/2011	9h à 12h
Fontainebleau	vendredi	29/07/2011	9h à 12h
• YONNE			
Sens	mardi	05/07/2011	9h à 12h
Auxerre	mardi	12/07/2011	9h à 12h
Joigny	lundi	18/07/2011	14h à 17h
Coulanges-sur-Yonne	mercredi	27/07/2011	10h à 12h30
• ESSONNE			
Athis-Mons	lundi	04/07/2011	14h à 17h
Evry	vendredi	29/07/2011	9h à 12h
• HAUTS-DE-SEINE			
Boulogne-Billancourt	mercredi	06/07/2011	14h à17h
Nanterre	jeudi	21/07/2011	9h à 12h
• SEINE-SAINT-DENIS			
Saint-Denis	mercredi	20/07/2011	9h à 12h
• VAL-DE-MARNE			
Vitry-sur-Seine	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Creteil	samedi	23/07/2011	9h à 12h
• VAL-D'OISE			
Argenteuil	mercredi	27/07/2011	14h à 17h

Toutes les personnes intéressées par l'opération pourront également adresser leurs remarques par courrier au siège de la commission d'enquête à l'attention du président, M. Alain CHARLIAC, à l'adresse suivante :

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris
Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement – unité territoriale de Paris
5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15.

ainsi que par messagerie à l'adresse suivante : alain.charliac@gmail.fr

Une copie du rapport relatif à cette enquête publique, dans lequel la commission d'enquête aura énoncé ses conclusions motivées, sera déposée dans les mairies désignées comme lieux d'enquête (voir liste en haut) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus.

EP 11-104 *enquete-publique@publilegal.fr*

de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2011.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL58276128

JEANNOT FREDERIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Société en liquidation
Adresse de liquidation:
6, rue Saint Christophe
58120 Château Chinon
RCS 410 108 666

Suivant délibération du 25 novembre 2010, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Liquidateur.

AL58276606

MODIFICATION DE CAPITAL

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 Moulins

LJ IMPORT EXPORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 263 000 euros
Siège social
Les Rachelins, 58390 Dornes
531 340 859 RCS Nevers

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 6 juin 2011 que le capital social a été augmenté de 258 000 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq mille (5 000) euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux cent soixante-trois mille (263 000) euros
La Gérance

AL58276618

NON DISSOLUTION

COJEF
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Tours
Zone des Granges Galand
14-22 rue du Pont de l'Arche
37550 Saint Avertin

A.T.V. PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 45.000 euros
Siège social
Les Champs Hardis
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers 886 620 038

Aux termes d une Assemblée Générale Extraordinaire du 22 Octobre 2008, il a été décidé, statuant en application de l article L 223.42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Pour avis.

AL58276549

SIPHULA

SARL au capital de 18 294 euros
Siège social: Roche
58230 Montsauche-les Settons
R.C.S. Nevers 305 834 145

Aux termes du procès-verbal du 25 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire, statuant selon les dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite auprès du R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58276626

TRANSFERT DE SIÈGE

A.F.J M&D

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
Le Bourg
58110 Rouy
RCS Nevers 493 995 203

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée A.F.J M&D a décidé de transférer le siège social de Le Bourg, 58110 Rouy à Le Moulin 58110 Montapas à compter du jour de l'assemblée, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL58276558

NOMINATION

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119 977,38 €
Siège social : Le Tremblay (58400) Chaulgnes
(631 880 192 R.C.S Nevers)

Par décision du 30 juin 2011, l'associé unique a décidé :
De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de M.Bernard Besoian
De nommer la société KPMG AUDIT ID, SAS au capital de 200 000€ dont le siège social est à Puteaux (92939) Paris La Défense Cedex, immeuble Le Palatin, 3,cours du Triangle (512 802 489 RCS Nanterre) en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société KPMG SA dont le mandat n'a pas été renouvelé.
De ne pas renouveler le mandat de commissaire au comptes suppléant de M Jean Claude Reydel
Le Président

AL58276620

DROIT DE VOTE

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS LOMBART & LEFEBVRE

SA - au capital de 47 564,09 €
3 et 5 rue des Docks
58000 Nevers
Nevers 561 880 014

En application des dispositions des articles L. 233-8 et R. 233-2 du Code de commerce, soit dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire annuelle du 16/05/2011, il est indiqué que le nombre total de droits de vote existant au sein de la Société est de 520 pour un nombre total d'actions de 520.
Ce nombre n'a pas varié depuis la dernière information des actionnaires.
Pour avis, le conseil d'administration

AL58276615

POURSUITE D'ACTIVITÉ

ATELIERS REUNIS

SARL au capital de 7622 €
ZI rue Clément Ader
58500 Clamecy
572110492 RCS de Nevers

Aux termes du procès verbal du 30/06/2011, à Clamecy, l'assemblée extraordinaire a décidé:
La poursuite de l'activité, mention expresse à l'article 68 de la loi du 24/07/1966.
Pour avis.

AL58276579

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant AG du 24/06/2011, les associés d'Artisans Coopérateurs Nivernais, Société Coopérative Artisanale à capital variable - SARL, RCS Nevers 514 187 434, 23 rue du Docteur Duret 58110 Chatillon en Bazois, ont nommé en qualité de cogérant, Monsieur Loïc Chanel, cogérant de la SARL ARTEM, né le 24/08/1962 à Nevers de nationalité française, demeurant 61, rue de la Raie 58000 Nevers, en remplacement de Monsieur Franck Bernard, cogérant démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2012.
Pour avis, la gérance

AL58276607

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU NIVERNAIS

SCI au capital de 1 000 000 euros
Siège social
8 rue Franc Nohain
58200 Cosne Cours sur Loire
511 812 620 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 juin 2011, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Hervé Kadji en sa qualité de gérant de la Société.
Ils ont donc décidé de nommer nouveau gérant la SARL HEKA dont le siège social est 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris inscrite au RCS Paris sous le numéro B 502 947 005 en remplacement Monsieur Hervé Kadji et de procéder aux modifications de l'article 17 des statuts.
Les formalités relatives à ces modifications seront effectuées au RCS de Nevers.
La gérance

AL58276614

CESSION

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Decize du 15 juin 2011, enregistré à service des impôts des entreprises de Nevers le 24 juin 2011, bordereau n° 2011/830, case n° 3, ext 1945
VENDEUR : La Société dite «Optique Royer SARL», société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à Decize (Nièvre) - 31 bis, rue de la République, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 478 133 689,
ACQUEREUR : la Société «JLB», société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 31 bis, rue de la République 58300 Decize, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 532 374 279,
DESIGNATION DU FONDS : Un fonds de commerce d'optique-lunetterie, réparation, mise au point et commercialisation sous toutes ses formes d'articles d'optique et d'instruments d'optique, sis et exploité à Decize (Nièvre)31 bis, rue de la République, sous l'enseigne «OPTIC 2000».
PRIX : 700 000 euros
JOUISSANCE : le 14 juin 2011
OPPOSITION : Pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile à la société LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban 58000 Nevers.
Pour avis

AL58276543

ANNONCES LEGALES
Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- **Préfecture de la région d'Ile-de-France Préfecture de Paris**
- **Préfecture de l'Aisne**
- **Préfecture de l'Aube**
- **Préfecture de l'Essonne**
- **Préfecture des Hauts-de-Seine**
- **Préfecture de la Marne**
- **Préfecture de la Nièvre**
- **Préfecture de la Seine-et-Marne**
- **Préfecture de Seine-Saint-Denis**
- **Préfecture du Val-de-Marne**
- **Préfecture du Val-d'Oise**
- **Préfecture de l'Yonne**
- **Préfecture des Yvelines**

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

visant à déclarer d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des Lacs-réservoirs, ouvrages existants gérés par les Grands lacs de Seine et permettant la création d'une redevance.

Il sera procédé à une enquête publique visant à déclarer d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne, Aube gérés par les Grands lacs de Seine pour le soutien d'étiage de la Seine et ses affluents, et permettant de faire participer les bénéficiaires de ces soutiens d'étiage aux dépenses correspondantes.

L'enquête publique se déroulera : **du lundi 4 juillet 2011 au vendredi 29 juillet 2011 à 12 heures inclus.**

Cette opération concerne les communes réparties entre les départements de l'Aisne, de l'Aube, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Marne, de la Nièvre, de Paris, de la Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val d'Oise, de l'Yonne et des Yvelines. Cette liste peut être consultée sur le site Internet des Grands Lacs de Seine : **http://www.grandslacsdeseine.fr/actualites/enquete_publique**

Un dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies suivantes, (dites lieux d'enquête) :

• AISNE
Château-Thierry
Charly-sur-Marne
Essomes-sur-Marne
Nogent-l'Artaud

• AUBE
Arcis-sur-Aube
Barberey-Saint-Sulpice
Brienne-le-Chateau
La Chapelle-Saint-Luc
Maizieres-la-Grande-Paroisse
Mery-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Pont-Sainte-Marie
Ramerupt
Romilly-sur-Seine
Saint-Julien-les-Villas
Saint-Lye
Saint-Parres-Aux-Tertres
Troyes

• MARNE
Ay
Anglure
Châlons-en-Champagne
Damery
Dizy
Dormans
Epernay
Fagnieres
Frignicourt
Magenta
Mardeuil
Mareuil-le-Port
Saint-Memmie
Sarry
Vitry-le-François

• NIÈVRE
Cervon
Clamecy
Corbigny
Tannay

• PARIS
1er arrondissement
4ème arrondissement
5ème arrondissement
6ème arrondissement
7ème arrondissement
8ème arrondissement
12ème arrondissement
13ème arrondissement
15ème arrondissement
16ème arrondissement

• SEINE-ET-MARNE
Avon
Bray-sur-Seine
Dammarie-les-Lys
Fontainebleau
La Ferté-sous-Jouarre
Lagny-sur-Marne
Le Mee-sur-Seine
Meaux
Melun
Montereau-Fault-Yonne
Noisiel
Saint-Fargeau-Ponthierry
Thorigny-sur-Marne
Torcy
Vaires-sur-Marne
Vaux-le-Penil

• YVELINES
Chatou
Sartrouville
Saint-Germain-en-Laye

• YONNE
Auxerre
Champs-sur-Yonne
Coulanges-sur-Yonne
Joigny
Migennes
Moneteau
Paron
Pont-sur-Yonne
Saint-Julien-du-Sault
Sens
Villeneuve-la-Guyard
Villeneuve-sur-Yonne

• ESSONNE
Athis-Mons
Corbeil-Essonnes
Evry
Viry-Chatillon

• HAUTS-DE-SEINE
Asnieres-sur-Seine
Boulogne-Billancourt
Colombes
Nanterre

• SEINE-SAINT-DENIS
Noisy-le-Grand
Saint-Denis

• VAL-DE-MARNE
Champigny-sur-Marne
Creteil
Saint-Maur-des-Fossés
Vitry-sur-Seine

• VAL-D'OISE
Argenteuil

Il poura également être consulté sous forme électronique à l'adresse internet précitée.

Les personnes intéressées par l'opération pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, suivant les jours et heures d'ouverture au public des lieux désignés ci-dessus.

Une commission d'enquête a été également désignée afin de recevoir les observations du public. Sa composition est la suivante :

• Président :
- **M. Alain CHARLIAC**, attaché de direction à EDF
• Membres titulaires :
- **M. Patrick ROGER**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
- **Mme Danièle BENOIT**, professeur des sciences de la vie et de la terre
- **M. Philippe GUIDEE**, ingénieur de l'école supérieure d'électricité
- **M. Jean-Paul BALOUKA**, cadre financier
- **M. Jean-Michel BONNEL**, ingénieur territorial
- **M. Michel BREUILLE**, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement
- **M. Jean-François JACQUOT**, ingénieur divisionnaire du ministère de l'équipement
- **M. Jean-Claude SPINDLER**, contrôleur général économique et financier
• Membres suppléants :
- **M. Georges DEBLED**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
- **M. Georges FRATTI**, ingénieur divisionnaire de l'industrie des mines

En cas d'empêchement de M. Alain CHARLIAC, la présidence de la commission sera assurée par M. Philippe GUIDEE, membre titulaire de la commission.

Les modalités de permanences des membres de cette commission, pour recevoir ces observations, seront organisées selon le tableau ci-dessous, dans les communes de :

• AISNE			
Château-Thierry	jeudi	07/07/2011	9h à 12h
Charly-sur-Marne	lundi	18/07/2011	14h à 17h
• AUBE			
Arcis-sur-Aube	lundi	04/07/2011	9h à 12h
La Chapelle-Saint-Luc	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Nogent-sur-Seine	vendredi	22/07/2011	14h à 17h
Troyes (Hôtel du Petit Louvre)	samedi	23/07/2011	9h à 12h
Romilly-sur-Seine	mardi	26/07/2011	10 h à 12h
• MARNE			
Fagnieres	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
Châlons-en-Champagne	mardi	12/07/2011	9h à 12h
Vitry-le-François	jeudi	21/07/2011	9h à 12h
Saint-Memmie	vendredi	22/07/2011	9h à 12h
Epernay	mardi	26/07/2011	14h à 17h
• NIÈVRE			
Clamecy	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
Corbigny	samedi	23/07/2011	9h à 12h
• PARIS			
4ème arrondissement	jeudi	07/07/2011	16h30 à 19h30
12ème arrondissement	mardi	19/07/2011	9h à 12h
15ème arrondissement	jeudi	28/07/2011	16h30 à 19h30
• YVELINES			
Sartrouville (centre technique municipal)	mardi	12/07/2011	14h à 17h

• SEINE-ET-MARNE			
Bray-sur-Seine	mercredi	06/07/2011	14h à 17h
La Ferté-sous-Jouarre	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Melun	mercredi	20/07/2011	14h à 17h
Meaux	samedi	23/07/2011	9h à 11h30
Torcy	mercredi	27/07/2011	9h à 12h
Fontainebleau	vendredi	29/07/2011	9h à 12h
• YONNE			
Sens	mardi	05/07/2011	9h à 12h
Auxerre	mardi	12/07/2011	9h à 12h
Joigny	lundi	18/07/2011	14h à 17h
Coulanges-sur-Yonne	mercredi	27/07/2011	10h à 12h30
• ESSONNE			
Athis-Mons	lundi	04/07/2011	14h à 17h
Evry	vendredi	29/07/2011	9h à 12h
• HAUTS-DE-SEINE			
Boulogne-Billancourt	mercredi	06/07/2011	14h à17h
Nanterre	jeudi	21/07/2011	9h à 12h
• SEINE-SAINT-DENIS			
Saint-Denis	mercredi	20/07/2011	9h à 12h
• VAL-DE-MARNE			
Vitry-sur-Seine	mardi	12/07/2011	14h à 17h
Creteil	samedi	23/07/2011	9h à 12h
• VAL-D'OISE			
Argenteuil	mercredi	27/07/2011	14h à 17h

Toutes les personnes intéressées par l'opération pourront également adresser leurs remarques par courrier au siège de la commission d'enquête à l'attention du président, M. Alain CHARLIAC, à l'adresse suivante :

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris
Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement – unité territoriale de Paris
5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15.

ainsi que par messagerie à l'adresse suivante : alain.charliac@gmail.fr

Une copie du rapport relatif à cette enquête publique, dans lequel la commission d'enquête aura énoncé ses conclusions motivées, sera déposée dans les mairies désignées comme lieux d'enquête (voir liste en haut) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus.

EP 11-104 *enquete-publique@publilegal.fr*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

E.S.N.

Société par actions simplifiée
au capital de 36.860 euros
Siège social
11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons
89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 23 juin 2011, les associés ont décidé de remplacer à compter du 1er juillet 2011, la dénomination sociale E.S.N par EDEN 89 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Le Président

AL89276529

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 juin 2011 il a été constitué une société :
Dénomination sociale :
RAJESS
Siège social : 25 Grande Rue, 89100 Sens
Forme : SARL
Nom commercial : NEXXT
Capital : 8000 €
Objet social :L' exportation, l'importation et la création de prêt-à-porter hommes femmes et accessoires. La vente au Détail de prêt-à-porter, chaussures, hommes, femmes, article de maroquinerie et accessoires.
Gérance : Monsieur Dharmendra Permalloo, 1 Rue Roger Salomon, 93700 Drancy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89276542

Par acte SSP en date du 01/07/2011 il a été constitué une SAS
Dénomination sociale :
R2J DISTRIBUTION
Siège social:4 Chemin des Chaumes, 89290 Vincelottes
Capital : 8000 €
Objet social : Vente à distance sur catalogue spécialisé
Président : M. Jean-Baptiste Régnier, 4 Chemin des Chaumes, 89290 Vincelottes
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89276551

Le 14.06.11 il a été crée une Sarl **Dénomination :** CASA KEBAB.
Capital : 500 €.
Siège social : 3 place Colette 89300 Joigny.
Durée : 99 ans.
Objet : Restauration
Gérant : M. Aziz Sfifa demeurant 3 Chemin des Grands Champs 89110 Villiers-sur-Tholon Mention RCS Sens.

AL89276552

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
Quentin & compagnie
Capital: 8000 euros
Siège:
La rue neuve, 24 rue Dranem 89110 Aillant Sur Tholon
Objet: La societè a pour objet, le débit de boissons et la petite restauration, sandwichs, saladerie
Durée: 99 ans
Gérant: M. Bourdier Stéphane Félicien Georges, La rue neuve, 24 rue Dranem 89110 Aillant Sur Tholon
Immatriculation au RCS de Sens

AL89276558

SCI QUATRE

Société Civile
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 89520 Saints en Puisaye
Hameau de Branlin

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe Narbey, Notaire Associé, à Paris 8ème en date du 21/06/2011
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI QUATRE
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition par voie d'apport, d'achat, d'échange ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, en France, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles; l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires, en France ou à l'étranger, la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières; la conclusion de tout emprunt hypothécaire et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire d'un associé.
Siège social : Hameau de Branlin 89520 Saints en Puisaye
Capital : 1.000,00 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession des parts : Clauses d'agrément
Gérance : Madame Kouchner Anne-Marie, demeurant 19 Rue Alphand 75013 Paris.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL89276564

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 juillet 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
ZEDEN
Siège social : 60 route d'auxerre, 89380 Appoigny
Dénomination commerciale : RAPID CROQ'
Forme : SAS
Capital : 7 500 Euros, divisé en 75 actions de 100 Euros chacune.
Objet social : Alimentation animale et vente d'accessoires pour chiens et chats
Président : Monsieur Vincent LE BENOIST demeurant :1 rue Pépin,
89250 Hauterive
élu pour une durée indéterminée
Chaque associé à le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions dont il dispose.
Toute cession hormis celles aux descendants est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89276566

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 89266191 concernant la **Commune de TISSEY** parue le 1er juillet 2011, il convenait de lire :
le lundi 18 juillet 2011 de 9h à 12h
le jeudi 18 août 2011 de 14h à 17h
le lundi 29 août 2011 de 9h à 12h et non : le mercredi....

AL89276546

Dans l'annonce 89246168, concernant EURL MB ELECTRICITE, parue le 17/06/2011 il convenait de lire : **RCS de Sens** au lieu de : RCS d'Auxerre.

AL89276553

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-BRANCHER

Enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et le Zonage d'Assainissement

Sur demande de Monsieur le Commissaire Enquêteur, par arrêté du 1er juillet 2011 le Maire de Saint-Brancher a ordonné l'interruption de l'enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le Zonage d'Assainissement de la commune de Saint-Brancher, au motif d'une régulation juridique. Une nouvelle enquête reprendra ultérieurement.
Le Maire,
Joëlle GUYARD

AL89276554

DISSOLUTION LIQUIDATION

EDEN 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 30 avenue Vauban
89100 Sens
502 081 573 RCS Sens

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 23 juin 2011, la société E.S.N, Société par actions simplifiée au capital de 36.860 euros, dont le siège social est 11 rue du Commerce, Z.I. des Sablons 89100 Sens, immatriculée sous le numéro 321 338 071 RCS Sens a, en sa qualité d'associée unique de la société EDEN 89, décidé la dissolution anticipée de ladite
Société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société EDEN 89 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du
présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis

AL89276527

MODIFICATION DE CAPITAL

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2011, l'associé unique de la société EVM, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 19 Avenue Pierre Larousse 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°503181190 a décidé une augmentation du capital social de 400 euros par voie d'apports en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 1 400 euros
Pour avis
La Gérance

AL89276231

SCP Gandré, Régnier-Gandré
Notaires associés
6 rue Saint Nicolas
89700 Tonnerre
03 86 54 40 26

Aux termes d'un acte dressé par Maître Marc Gandré, notaire à Tonnerre (Yonne), le 24 juin 2011,
Les associés du GFV de la Maladière, Chablis (Yonne), 32 avenue Oberwesel, RCS Auxerre 508.308.418 au capital de 872.780,00 € ont décidé :
de diminuer le capital social par retrait de biens immobiliers et de le porter ainsi à 710.700,00 €.
En conséquence le capital social est fixé à la somme de 710 700,00 €, divisé en 35 535 parts de 20,00 € chacune.
Pour unique insertion
Maître Marc Gandré

AL89276556

TRANSFERT DE SIÈGE

OPTIMUM CONSEILS

SARL au capital de 8000 Euros
7 chemin des gardillons,
89113 Guerchy
451320469 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au ZA la briqueterie, RD 307, 78810 Feucherolles à compter du 1 juillet 2011.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89276545

AB RENOVATION

SARL au capital de 5000 €
6B Avenue Littré,
94100 Saint Maur des Fossés
510 773 724 R.C.S. Créteil

Par décision de l'AGE en date du 30/06/11 il a été décidé de transférer le siège au Chemin de la grosse pierre, 89500 Villeneuve sur Yonne à compter du 01/07/2011.
Gérance : Volodymyr Nikolenko ,Chemin de la grosse pierre, 89500 Villeneuve sur Yonne
Immatriculation au RCS de Auxerre et radiation au RCS de Créteil

AL89276550

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEAUMONT: Terres - 14 ha 97 a 53 ca - Bois clair entre deux chem: ZB-106(J)-106(K)-107(J)-107(K) - Brise fer: ZB-13 - Buisson l abbe: C-112 - Guerchy: B-827 - Le chemin de chichery: ZC-28(J)-28(K)-32(J)-32(K) - Les crots paillards: C-1155-1168-1171-1175 - Les essarts: ZB-89-90-95 - Les gazons: ZC-5 - Les grands cailloux: B-386 - Les petits sablons: B-1282-1283 - Les petits sept arpents: ZB-129(J)-129(K) - Les sarties: ZC-44(J)-44(K)-45(J)-45(K)-46 - Vers la touplee: C-99-101
CHENY: Terres 1 ha 71 a 60 ca - Pique mouche: E-287(J)-287(K) - Sous bel air: E-468-470-471
MERE: Terres, Taillis 1 ha 13 a 20 ca - Le pied vry: ZN-3 - Les fontenottes: ZN-101
SEIGNELAY: Terres 4 ha 40 a 18 ca - Champs de remise symphorie: ZA-11-12-13-14 - Champs gauthier: A-29 - Guerchy: ZE-29-30-31 - Les petits sablons: ZE-9-10 - Les pres carillon: ZA-2-3-4
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/07/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89276567

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex , curateur des successions de :
. M. Gilbert Paul Saget célibataire, décédé le 19/02/2010 à Joigny, référence 11-3716 a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.
. M. Guy Pierre Couderc célibataire, décédé le 14/02/2009 à Sens, référence 09-2920 déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 01/09/2011

AL89276544

DÉMISSION

GEDIMO SAS

SAS au capital de 38 112 €
Siège social
2 bis rue du Moulin
89190 Molinons
433 621 000 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 01.07.2011, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Carmen Martin (épouse Rose) de ses fonctions de Présidente et de son remplacement, pour une durée illimitée, par Monsieur Christian Martin demeurant au 19 rue Charles à Molinons (89190).

AL89276555

CESSION

Par acte ssp en date du 14.06.11 enregistré au SIE de Sens le 15.06.11 Bord 2011/469 case 3 la SARL Bergent au capital de 7.650,00 € immatriculée au RCS de Sens n° 517 101 707 siégeant 3 rue Colette 89300 Joigny a cédé un fonds de commerce de Restauration, sis et exploité 3 rue Colette 89300 Joigny à la Sarl CASA KEBAB, en cours de constitution,, siégeant 3 rue Colette 89300 Joigny moyennant le prix de 10.000 €. Entrée en jouissance le 14.06.11. Les oppositions seront reçues au fonds vendu pour la validité et par Me Mustapha Kalaa, avocat, 2 bld de la Liberté 93260 Les Lilas pour la correspondance dans les 10 jours de la dernière en date des publications.

AL89276543

**Les bureaux de Terres de Bourgogne seront fermés le vendredi 15 juillet pour toute la journée.
Merci de votre compréhension**

Aux termes de l'Assemblée Générale du 18 juin 2011 concernant la SCI COIGNET ET ASSOCIES au Capital de mille euros N° 485 186 878 Immatriculée au RCS du Greffe d'Auxerre, il a été décidé le transfert du Siège Social :
Ancien siège social :27 Rue Albert Rocher 89480 Crain
Nouveau siège social :7 lieu-dit Chaumont 89480 Crain.

AL89276557

SCI BAKFIELD

Société civile
au capital de 1 000 €
Siège social
9 rue des Grandes Vignes
89100 Nailly
500 108 519 RCS Sens

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2011, les associés de la SCI BAKFIELD ont décidé de transférer le siège social au 66 rue Thenard à 89100 Sens à compter du 1er juin 2011, et de modifier en conséquence l'article correspondant des statuts.
Pour avis, La Gérance

AL89276560

SARL AVALLON IMMOBILIER

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
19 rue de Lyon, 89200 Avallon
531488005 RCS Auxerre

L'AGE du 01/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 59 rue de Lyon, 89200 Avallon, à compter du 01/07/2011 et de modifier l'objet de la société qui devient :
Transactions immobilières
Mention au RCS d'Auxerre

AL89276563

ETABLISSEMENTS CHAROT

Société Anonyme au capital de 1 500 000 euros
Siège Social : Rue de l'Industrie
Z.I des Sablons
89100 Sens
705 880 383 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2011, il a été décidé de nommer la Société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Paul Papeix.
Pour avis

AL89276549

POURSUITE D'ACTIVITÉ

DECO-PEL

SARL au capital de 10 000 €
Siège social
89510 Etigny
Zone d'Activités Nord
5 rue des Drubes
332 089 408 RCS Sens

Par décision de l'associé unique du 30/06/2011, il a été décidé de poursuivre l'activité sociale en application des dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce. Dépôt légal au GTC de Sens.

AL89276561

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

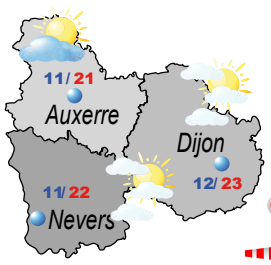
ABO2010-1052

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 08 au 15 juillet

Vendredi 08 Juillet



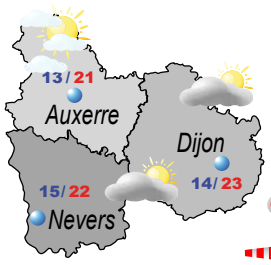
Beau temps
Le temps s'annonce agréable et bien ensoleillé sur le département.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Thibaud
Soleil : 06:27 - 21:52
Lune : 14:54 - 01:00

Samedi 09 Juillet



Variable
Le ciel sera variable sur le département avec une alternance entre passages nuageux et éclaircies, plus larges vers Auxerre.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

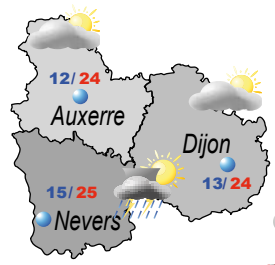
Ste Amandine
Soleil : 06:28 - 21:51
Lune : 16:09 - 01:30

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 10 Juillet



Lourd et Orageux
Pour la journée de dimanche, le temps deviendra lourd et orageux au fil des heures. Des averses orageuses, parfois soutenues au Sud du département.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Ulric
Soleil : 06:29 - 21:51
Lune : 17:22 - 02:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Juillet :

clair / averses orageuses / averses

Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Juillet :

eclaircies / averses / rares averses / averses

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

		7			1	2		
1	6			5			8	4
3	8				6		1	
2	1				3			
				4				
			9				5	3
	7		3				2	9
8	3			9			6	7
		5	6			4		

Solution Sudoku

7	3	2	4	9	6	1	8	5
5	1	9	7	2	8	4	6	3
6	4	8	5	1	3	7	2	9
8	2	4	3	5	9	6	1	7
1	5	7	8	6	4	9	3	2
3	9	6	1	7	2	5	4	8
9	6	5	2	8	1	3	7	4
4	8	1	9	3	7	2	5	6
2	7	3	6	4	5	8	9	1

▶ Télévision Sélection du 09 au 15 juillet

Samedi 9

TF1
20.45 Sosies ! Or not sosies ?, avec Jean-Pierre Foucault, Christine Bravo, Hélène Ségara, etc.
22.30 Spéciale bêtisier.
23.55 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne.
22.20 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «Une vie rêvée», «Qui sème le vent», «Âge tendre» ★★. Série avec Virginie Lemoine. *Sympathique et bien fait.*
23.50 Mireille à l'Opéra de Paris. Opéra de Gounod, avec l'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dirigé par M. Minkowski, et avec Inva Mula, Charles Castronovo, F. Ferrari.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Dernières nouvelles de l'Atlantide» ★★. *Des images superbes.*
21.35 L'aventure humaine «Atlantis : Pêcheurs de trésors» ★★. *Pas mal.*
22.30 Sexe, gombo et beurre salé ★. Téléfilm avec Marius Yelolo, Aïssa Maïga (1h21). *Interminable.*

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série avec Matthew Bomer, Tim DeKay.

CANAL +
20.50 Copa America «Brésil/Paraguay».

Dimanche 10

TF1
20.45 Batman begins ★★★. Aventures (2005) de Christopher Nolan, avec Christian Bale, Michael Caine, Liam Neeson, Katie Holmes (2h19) ⓾. (voir Sélection)
23.15 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus : «Déjà vu», «Le ticket gagnant», «Dépannages». Série avec Anthony LaPaglia, M. Jean-Baptiste ⓾.
22.40 Justice. Série.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano (2/8) «Un été ardent» ★. Téléfilm avec Luca Zingaretti. *Médiocre.*
22.10 City homicide, l'enfer du crime. Série avec Shane Bourne ⓾.

ARTE
20.40 Mondwest ★★. Science-fiction (1973) de M. Crichton, avec Yul Brynner (1h23). *Original.*
22.05 Le suicidé. Théâtre de N. Erdman, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Hervé Briaux (2h15). En direct du Festival d'Avignon.

M6
20.45 Capital, les inédits de l'été «Le boom des départs : Ruée sur la France». Magazine.
23.00 La vraie histoire de… «Madonna». Magazine ⓾.
00.25 Gaga par Gaultier.

CANAL +
20.55 Copa America «Colombie/Bolivie».

Lundi 11

TF1
20.45 Camping Paradis «Baignade interdite» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac. *Lourd.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Private practice : «Le combat de Dell», «Petits secrets entre amis», «Éthique ou pratique ?» ★★. Série avec Kate Walsh ⓾. *Prenant.*
22.45 Rogue, l'ultime affrontement. Thriller (2007) de Philip G. Atwell, avec Jet Li (1h39) ⓬.

FRANCE 3
20.35 SLC Salut les copains «Les années yé-yé». Documentaire avec Johnny Hallyday, Elvis Presley, Françoise Hardy, Richard Anthony, Eddy Mitchell, Claude François, Sylvie Vartan, Les Beatles, Ray Charles, France Gall, etc.
23.05 Au p'tit bonheur la France (2/6). Documentaire.

ARTE
20.40 La soif du mal ★★★. Policier en NB et VO (1957) de et avec Orson Welles (1h46). *Très brillant.*
22.30 Piotr Anderszewski.
23.55 La musique comme instrument de torture. Documentaire.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.45 Belle toute nue.

CANAL +
20.45 Engrenages (4, 5 et 6/12) ★★. Série ⓬. *Prenant, mais affreux.*

Mardi 12

TF1
20.45 Dr. House. Série avec Hugh Laurie, Robert Sean Leonard ⓾.
23.05 Grey's anatomy. Série ⓾.

FRANCE 2
Soirée Aïda
20.35 Secrets d'histoire «Toutankhâmon : Un trésor de pharaon» ★★. Magazine. (voir Sélection)
21.40 Aïda aux Chorégies d'Orange 2011. Opéra de Giuseppe Verdi, avec l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, dirigé par Tugan Sokhiev, et avec Indra Thomas, Ekaterina Gubanova.

FRANCE 3
20.35 Les Kennedy (3 et 4/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes. *Assez prenant.*
22.40 Mes vacances au club (1/8).
23.30 Qui vient camper ?

ARTE
Summer of girls «Rock angels»
20.40 Nikita ★★. Comédie dramatique (1990) de Luc Besson, avec Anne Parillaud, J.-H. Anglade (1h55). *Bien fait, mais très violent.*
22.35 Groupies «Les chasseuses de stars». Documentaire.

M6
20.45 Un dîner presque parfait «La meilleure équipe de France».

CANAL +
20.50 Copacabana ★★. Comédie dramatique (2010) de M. Fitoussi, avec Isabelle Huppert, Lolita Chammah (1h42). (voir Sélection)

Mercredi 13

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.05 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Furieuse ★. Téléfilm avec Shemss Audat, Frédéric Diefenthal, Lââm. *Décevant.*
22.10 Faites entrer l'accusé «Francis Leroy». Magazine ⓾.
23.45 Un barrage contre le Pacifique ★. Drame (2008) de Rithy Panh, d'après Marguerite Duras, avec Isabelle Huppert (1h51) ⓾. *Beau, mais sans rythme.*

FRANCE 3
20.35 L'étoffe des champions (2/9). Divertissement présenté par A. Ruiz, avec Thierry Rey, Jean-Claude Perrin et R. Domenech.
23.05 Ma poubelle est un trésor.

ARTE
20.40 Rome (10, 11 et 12/22) ★★★. Série avec Ray Stevenson ⓬. *Spectaculaire, mais violent.*
23.20 Le dessous des cartes.

M6
20.45 Zone interdite, les inédits de l'été «Cet été, mon ado part à l'étranger». Magazine.
22.55 L'été d'Enquête exclusive «Côte d'Azur : Quand les paparazzi repoussent les limites». Magazine.

CANAL +
20.45 Centurion. Aventures (2009) de Neil Marshall, avec Michael Fassbender, D. West (1h34) ⓬.

Jeudi 14

TF1
20.45 Alice Nevers, le juge est une femme ★. Série ⓾. *Prenant, mais invraisemblable.*
23.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Voyages sur Internet : Du rêve au cauchemar», «Rwanda : Sur les traces des gorilles des montagnes», «Les vacances à Tchernobyl», «PS : La piscine dans tous ses états».
22.40 On chante pour l'égalité.

FRANCE 3
20.35 Le papillon ★★. Comédie (2002) de P. Muyl, avec Michel Serrault (1h19). (voir Sélection)
22.35 La vie est un long fleuve tranquille ★. Comédie (1988) de É. Chatiliez (1h30). *Inégal.*

ARTE
20.40 Scènes de crimes ★★. Policier (1999) de F. Schoendoerffer, avec Charles Berling (1h37) ⓬. *Excellent, mais pénible.*
22.20 Rendez-vous à Palerme. Comédie dramatique en VO (2007) de Wim Wenders (1h34).

M6
20.45 Les parrains ★★. Comédie (2005) de F. Forestier, avec Gérard Lanvin, J. Villeret (1h37). *Amusant.*
22.30 Enquête exclusive, spécial Mafia «Cosa Nostra, Camorra : La nouvelle traque anti-mafia».

CANAL +
20.45 Flashpoint (5 et 6) ⓾.

Vendredi 15

TF1
20.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.
22.20 Secret story.

FRANCE 2
20.35 Sherlock «Une étude en rose» ★★. Téléfilm avec Benedict Cumberbatch, Martin Freeman, Rupert Graves. (voir Sélection)
22.10 Les livres qui tuent ★★. Téléfilm avec Lorànt Deutsch, Blanche Gardin, Éric Prat. *Intéressant, mais un peu plat.*

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Le Grand Ouest américain». Magazine présenté par Patricia Loison.
23.05 Gala Ni pute ni soumise. Concert avec Anne Roumanoff, Stéphane Rousseau, Anthony Kavanagh, Titoff, etc.

ARTE
20.40 Monsieur Max ★★. Téléfilm avec Jean-Claude Brialy, Guillaume Gallienne (1h26). *Émouvant.*
22.10 L'inconnu du cimetière de Bâle. Documentaire.
22.50 Grand format «Comme larron en foire». Documentaire.

M6
20.45 NCIS : «Question d'instinct», «Domino», «Le monstre». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.45 Shrek 4, il était une fin ★★★. Animation (2010) de Mike Mitchell (1h30). *Réjouissant.*

SÉLECTION


DR

Batman begins - Les parents de Bruce Wayne sont abattus sous ses yeux d'enfant terrorisé. Parvenu à l'âge adulte, Bruce décide de courir le monde. Christopher Nolan n'est pas réalisateur à se contenter de copier les autres. Aussi s'est-il intéressé à la genèse de l'histoire, aux événements qui ont construit ce personnage de justicier. Malgré un début trop long et bavard, on suit avec beaucoup de plaisir ces aventures très spectaculaires et teintées d'un humour réjouissant. Michael Caine et Morgan Freeman, en particulier, semblent goûter cet humour plein de charme et de finesse. Bien sûr, on ne peut oublier les «Batman» réalisés par Tim Burton, mais Christopher Nolan, en mettant l'accent sur la psychologie de ses personnages, a réussi un film très divertissant. Car les décors sont sensationnels, tout comme les effets spéciaux, et, pour une fois, la violence n'est pas trop marquée. ***Dimanche 10, sur TF1, à 20h45.***

Secrets d'histoire «Toutankhâmon : Un trésor de pharaon» - C'est en 1922 que la tombe de Toutankhâmon, inviolée pendant des siècles, a été découverte. Les splendeurs découvertes dans cette tombe sont exposées dans ce magnifique magazine, qui tord le cou à la fable de la malédiction des pharaons. Cette belle émission introduit la retransmission d'Aïda, en direct des Chorégies d'Orange. ***Mardi 12, sur France 2, à 20h35.***

Copacabana - Isabelle Huppert fait merveille dans ce personnage léger, parfois agaçant, qui tente d'entrer dans le moule de la normalité. Avec sa fille dans la vie, la charmante Lolita Chammah, elle forme un couple de cinéma crédible. Dans cette comédie douce-amère, Marc Fitoussi brosse le portrait réjouissant d'une femme hors norme. Il montre que l'amour entre une mère et sa fille triomphe de tous les obstacles. ***Mardi 12, sur Canal +, à 20h50.***

Le papillon - L'amitié entre un vieil homme bougon et une fillette mal aimée. Même si ce film ne se distingue pas par son audace cinématographique, il réjouit le cœur par sa chaleur humaine, son humour et l'émotion qui s'en dégage. Le début est un peu maladroit, mais on tombe sous le charme de cette histoire et de ces deux personnages en mal d'amour. Michel Serrault est à son affaire avec ce personnage de vieux bougon. ***Jeudi 14, sur France 3, à 20h35.***

Sherlock «Une étude en rose» - Blessé en Afghanistan, le docteur Watson rentre à Londres, où il fait la connaissance de Sherlock Holmes, un détective privé. Il fallait être Anglais pour oser moderniser ce chef-d'œuvre de la littérature. Et la réussite est là, avec cette série pleine d'humour, servie par des comédiens très convaincants, et dans laquelle les héros usent et abusent d'Internet et des SMS. Mais les images sont sombres. ***Vendredi 15, sur France 2, à 20h35.***

Congrès du SNPAR

Les journaux agricoles se penchent sur leur avenir

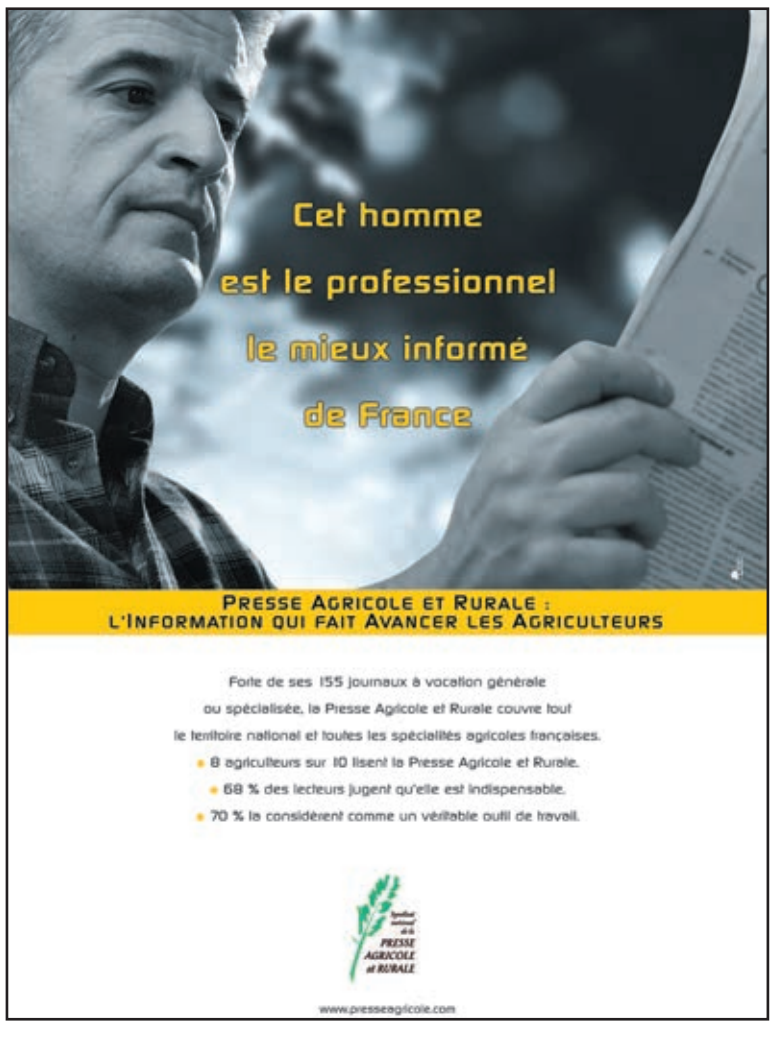
Le congrès du Syndicat de la presse agricole, rurale et cynégétique (SNPAR) s'est déroulé à la Maison des agriculteurs à Reims les 9 et 10 juin. Il était organisé par le journal «*La Marne Agricole*» qui a reçu à cette occasion une soixantaine de directeurs de journaux venus de toute la France. Lors du conseil d'administration du 10 juin qui a suivi l'assemblée générale, Jean-Luc Berthomé, directeur de Terres de Bourgogne, a succédé à Paul Pen (directeur du Paysan Breton) à la présidence du SNPAR.



Le bureau nouvellement élu. Deuxième en partant de la droite, le nouveau président du SNPAR Jean-Luc Berthomé avec à ses côtés Frédérique Carton (présidente de la section de la presse agricole nationale).

Durant deux jours, l'avenir de la presse agricole et particulièrement celui de la presse agricole départementale et régionale a fait l'objet de nombreux débats. Si son utilité est reconnue par ses lecteurs, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui de réelles menaces pèsent sur la presse agricole et rurale. Confrontée à une diminution du nombre des exploitations agricoles, à la hausse des tarifs postaux et du prix du papier, la presse agricole et rurale voit son avenir menacé par la transcription française d'une directive européenne qui pourrait demain la priver des annonces judiciaires et légales, ces dernières contribuant à l'équilibre économique des journaux déjà fragilisés par ailleurs. Dans un contexte de baisse du marché publicitaire et de concentration des aides publiques vers la seule presse d'information politique et générale, c'est la pérennité même des titres qui est en jeu.

Au moment où l'agriculture est au cœur des débats de société, la presse agricole et rurale réaffirme être la mieux placée pour non seulement apporter les informations techniques et réglementaires aux agriculteurs mais aussi pour parler avec l'angle de la proximité de la ruralité et de la vie de nos territoires. Accompagnant une agriculture moderne qui s'ouvre à la société, la presse agricole et rurale doit faire le lien entre une agriculture trop souvent incomprise et des citoyens parfois inquiets mais surtout soucieux de mieux comprendre tout ce qui touche à leur santé, à leur alimentation et à leur environnement.



La presse agricole se penche sur son jeune lectorat

La presse agricole s'intéresse aux jeunes agriculteurs et à leurs attentes. C'est pourquoi leurs attentes spécifiques en matière d'information professionnelle ont fait l'objet d'une étude confiée à la société WSA. Les jeunes exploitants interrogés lors de trois tables rondes, dont une s'est tenue à Chalon-sur-Saône, affirme leur lien très fort avec leur métier, la terre, la proximité avec la nature et le travail du vivant. Leur statut de chef d'entreprise est pour eux valorisant et ils apprécient d'être leur patron et avoir la gestion autonome de leur temps de travail.

Ils ont en revanche une difficulté à se projeter dans l'avenir et manquent de lisibilité. Le secteur est en crise, les revenus baissent et les contraintes environnementales sont chaque jour plus pesantes. Ils ont la volonté de préserver une image positive d'eux-mêmes alors que la profession est parfois mal aimée, attaquée. Cette image dégradée de l'agriculteur, ils n'en endossent pas la responsabilité qu'il rejette sur leurs aînés pour qui l'environnement n'était pas une priorité.

Les jeunes agriculteurs se tiennent à distance des institutions, des discours officiels formatés et revendiquent la liberté de penser. Mais ils ont besoin de faire partie de collectifs de pairs de classe d'âge pour échanger, prendre du recul.

Leur enjeu économique majeur est de vivre de leur métier, d'assurer la rentabilité économique de leur exploitation. Ils gèrent à l'économie, cherchent à baisser les coûts de production, veulent se diversifier et trouver des débouchés. Leur intérêt pour les nouveaux modes de valorisation du patrimoine (photovoltaïque, méthanisation, tourisme, bio, vente directe…) est fort. Ils ont compris que l'enjeu environnemental va devenir de plus en plus présent et envahissant, et les relations avec les néoruraux peuvent être tendues.

Les obligations administratives sont perçues comme croissantes et pesantes. Ils revendiquent la normalité dans leurs loisirs et vie de famille et ne sont plus dévoués corps et âme à la ferme, comme hier.

En fait, ce sont des hommes et femmes comme les autres, mais avec plus de contraintes et le sentiment d'être parfois des boucs émissaires facilement désignés.

Les jeunes face aux médias

En matière de médias, les jeunes agriculteurs privilégient la télé et la radio et ont fortement développé l'usage d'internet. Ils ont tendance à délaisser la presse grand public au profit des médias audiovisuels ou du web. Internet a modifié en profondeur les modes d'accès à l'information en s'accaparant des territoires hier dévolus au papier. Mais ils restent attachés à la presse agricole professionnelle et syndicale. Ce qui ne les empêche pas de multiplier les sources d'information.

Les jeunes expriment de fortes attentes. Dans un univers économique et financier incertain, la presse doit donner des idées, des informations, pour être réactif, anticiper et prévoir. Ils cherchent des témoignages, des informations pratiques, des idées… Face à l'envahissement des tâches administratives, la presse a une valeur de service forte : alertes juridiques, démarches, calendriers, conseils, organisation efficace.

Attentions aux coups de griffes. Les jeunes veulent une presse agricole qui leur donne une image moderne et reprochent à la presse départementale d'être au contraire parfois ringarde dans sa maquette, sa mise en page et son traitement de l'information.

Enfin, ils demandent plus de réactivité et se montrent défiants à l'égard des discours idéologiques et commerciaux. Alors que les plus jeunes pourraient donner la priorité à l'information sur internet, la presse agricole doit se moderniser et s'ouvrir vers la société.

RICHARD CREMONINI

▶ Presse agricole et rurale

La Presse agricole et rurale est regroupée au sein du Syndicat national de la Presse agricole et rurale (SNPAR). Elle compte 145 titres dont :

- 85 journaux à diffusion départementale et régionale,
- 45 publications à diffusion nationale,
- 15 publications cynégétiques.
- 32 millions d'exemplaires sont diffusés par an, uniquement sur abonnement.
- 500 journalistes y travaillent régulièrement.